Canadiana

TEMPERATURE.

Pour la plupart beau et chaud; mais quelques averses ou orages avec tonnerre.

LE JOURNAL

LUNE ET SOLEIL.

	Lever	Coucher
Soleil	5.50	5.53
Lune	8.45 m.	6.44 s

Bourbonnière Dlle Elmire
1 juil 01
511 Ave Belmont

PREMIERE ANNEE—No 238

MONTREAL, MERCREDI, 26 SEPTEMBRE 1900

UN SOU LE NUMERO

BULLETIN DU JOUR

FAITS DIVERS :

—La vie sociale.

—Chronique des tribunaux.

—Chapitre des accidents.

—Un peu partout dans la province.

—La politique courante.

—L'enquête Dubois-Naud se termine, hier soir, et aucuns faits nouveaux ne sont révélés.

—Le cadavre de J. Boulanger, disparu de chez lui, depuis jeudi dernier, est retrouvé dans le canal Lachine.

—Les bouchers tiennent une assemblée enthousiaste, hier soir, et décident de faire respecter leurs droits.

—Conners annonce aux Commissaires du Port, que les travaux de fondations de l'élévateur vont être commencés dès la semaine prochaine.

—La ville de Montréal fait une démonstration chaleureuse au dernier détachement de volontaires canadiens revenus d'Afrique.

FINANCES ET COMMERCE :

—Le Pacifique est faible à la Bourse, ainsi que les mines.

—Le blé est furieusement à la baisse aux Etats-Unis.

SPORT :

—Le Base Ball tire à sa fin.

—Le "Sport" ne languit pas.

—Les "Université Laval" se préparent.

—Sports locaux.

TELEGRAPHIE :

—Courriers de Québec, Ottawa, Sherbrooke, etc.

—Mort de l'hon. M. F. G. Marchand.

—Le gouvernement de Washington retire ses troupes de la Chine.

—Clara Barton fait un appel à la sympathie publique pour les victimes de Galveston.

—Deux nouveaux décès, par suite de la peste bubonique, à Glasgow.

—Echos universels.

REDACTION :

—Affaires municipales.

—Ils achètent les journaux.

—Le carrosse de Laurier.

—Une calamité publique à conjurer.

—Le lion de France.

—Cartier et le parti libéral.

—Les comparaisons de sir R. Cartwright.

—La marée montante.

—Entrefilets.

—M. Marchand.

—La pulpe canadienne à l'exposition de Paris.

—Au Nouveau-Brunswick.

—Chronique.

—En français, s.v.p.

—Portneuf.

LE DIFFEREND

Entre le gouvernement fédéral et la Cité, au sujet du transport des soldats à l'Ile Ste-Hélène, est réglé

Enfin, les difficultés soulevées à propos du transport à l'île Ste-Hélène, des soldats de la batterie de campagne de Montréal, sont réglées.

Ces difficultés avaient pris une tournure assez grave, puisque le gouvernement avait menacé les autorités civiques de leur retirer les privilèges dont elles jouissent à l'île Ste-Hélène, si elles ne s'exécutaient pas. La ville a enfin résolu de payer à la Cie de navigation Richelieu et Ontario les frais de transport des soldats de la batterie.

C'est la première fois que la ville paiera ces frais; dans le passé, la Compagnie R. et O., s'engageait, en vertu de son contrat à transporter gratuitement les soldats de cette batterie; mais, elle le prétend, du moins, comme les revenus qu'elle retire de son service de l'île Ste-Hélène sont inférieurs à ses dépenses, et profitant du fait qu'elle était seule en état de soumissionner pour ce service, elle résolut de réserver une clause par laquelle la ville s'engageait à payer les frais de transport des soldats à l'île Ste-Hélène. Cette clause garantit un revenu extra à la Cie R. et O., d'une couple de cents dollars.

Nouvelles échelles pour le département des incendies

Deux nouvelles acquisition pour le département du feu. Les échelles Seagrave, construites sous la surveillance spéciale de M. Seagrave aux ateliers de M. B. Ledoux & Cie, seront attachées aux postes No 4 Place Chaboillez, et No 10, rue Ste-Catherine et Guy. Deux autres échelles pareilles seront placées, dès leur livraison, dans le quartier Est. Ces échelles qui atteignent une hauteur de 60 pieds, se replient sur elles-mêmes et se montent plus vite que les échelles à extension. A l'inspection, quoique nos pompiers n'en connussent pas encore très bien le maniement, on les a montées en 57 secondes à un premier essai et en 41 secondes à un deuxième.

Un nouveau fourgon à échelles est aussi en voie de construction.

Le terme d'octobre

Le tribunal d'enquête et mérites de la Cour Supérieure siègera du 5 au 25 Octobre. Il y a 121 causes inscrites. La Cour de Revision siègera les 1, 2, 3, 4, 25 et 26 octobre.

Les causes de la campagne seront entendues les 25 et 26 octobre.

De retour de Pékin

Le capitaine K. R. Campbell, de Québec, qui faisait partie du contingent anglais envoyé au secours de l'amiral Seymour et des alliés dans leur marche de Shanghaï à Pékin, était de passage à Montréal, lundi. Il raconte que le Chinois n'est pas précisément un guerrier idéal, mais tout de même, on ne se sent pas trop à l'aise quand on est entouré par leurs innombrables légions.

Le capitaine Campbell est reparti le même soir pour Québec, où sa famille était anxieuse de lui souhaiter une cordiale bienvenue.

APPEL DE CLARA BARTON

New-York, 25.

La dépêche suivante de Mlle Clara Barton, présidente de la Société Nationale Américaine de la Croix Rouge, donnant un compte-rendu de la situation de secours à Galveston et les villes voisines, a été reçue aujourd'hui au bureau principal du fonds de secours de la Croix Rouge!

"Nous avons besoin d'un assortiment général de remèdes pour les maladies tropicales : quinine, calomel, pilules cathartiques, et remèdes contre la malaria. Les endroits sur la terre ferme dans les comtés de Galveston et Brazos, n'ont pour ainsi dire reçu aucune attention, et les habitants sont presque ruinés. Il y a beaucoup de maladie. Nous avons envoyé une grosse cargaison à League City et à Clear River, sur la terre ferme, où 150 habitations de fermes et de villages ont été détruites. Il y a dans ces deux villes plus de cinq cents personnes dans la misère, dont plusieurs sont malades et n'ont ni remèdes ni médecin.

A Galveston, nos magasins, stations de secours et orphelinats sont en plein fonctionnement. Les contributions au fonds de la Croix Rouge, reçues hier, se montent à $1,000.

Nous avons besoin de fonds additionnels."

Houston, Texas, 25.

Les rapports d'Austin disant que les villes de San Saba et de Marble Falls avaient été emportées par l'inondation de la rivière Calorado, sont sans fondement. La rivière baisse maintenant à Austin et il n'y a eu aucun dommage à cet endroit. Le télégraphe fonctionne mal dans le district inondé.

Dallas, Texas, 25.

Un terrible orage qui a éclaté sur la région de la rivière Nueces, à 90 milles à l'ouest du chemin de fer du Pacifique sud, a donné lieu à une désastreuse inondation. Nombre de personnes, entre autres 30 à 40 Italiens ont été noyés. Beaucoup de troupeaux ont péri. Les dégâts sont considérables dans les vallées du Haut Colorado et de la rivière Concho, particulièrement à et près de Brownwood Blanket et San Angelo. Les lignes télégraphiques sont renversées et les voies ferrées partiellement détruites. On croit que beaucoup de personnes ont perdu la vie en ces endroits. A dix heures du matin, Brownwood était inondée. La pluie tombait encore à torrents.

Le village mexicain Aigle a été détruit. Six personnes ont péri.

Austin, Texas, 25.

Le gouverneur Sayers a reçu cette dépêche de Goldwaite :

"Avertissez toutes les villes situées sur la rivière Colorado que le niveau de l'eau de celle-ci est de dix pieds plus haut que jamais et s'élève rapidement. Très urgent. — P. H. Clements, député."

Le gouverneur a envoyé à qui de droit des avis en conséquence.

A Austin la rivière a monté très rapidement depuis 4 heures de l'après-midi, hier et, dans la soirée, elle continuait à monter. Le niveau de l'eau est de 20 pieds plus élevé qu'en avril dernier, époque où l'écluse, etc., ont été emportées. Cette crue subite est due à la pluie torrentielle qui tombe depuis quatre jours.

Dallas, 25.

Hier soir, la rivière Trinité dépassait le niveau qu'elle atteint en 1890. Il n'y a pas encore eu de perte de vie dans les environs de Dallas, mais le coton et les bestiaux, les moutons et les porcs ont beaucoup souffert de l'inondation. Dans le nord du Texas, les dégâts sont évalués à $250,000.

La rivière Brazas déborde. Elle est plus haute que depuis douze ans et monte toujours.

Austin, Texas, 25.

Le chef de police a appris par le télégraphe que San Saba, à 40 milles au nord de Llano, et contenant un millier d'habitants a été partiellement détruite par l'inondation. Tous les ponts ont été emportés et tous les fils télégraphiques renversés. On ne peut avoir aucune nouvelle de la population de San Saba. On pense qu'il y a eu de nombreuses pertes de vies, car l'inondation s'est produite soudainement pendant la nuit.

Austin, 25.

On rapporte que la petite ville de Marble Falls, dont la population était de 800 âmes, a été détruite par l'inondation. On n'a pu se rendre à cet endroit qui est à 25 milles au-dessus d'Austin, sur la rivière Colorado.

POUR L'INDEPENDANCE

Les Féniens seraient à la veille d'une tentative

Paris, 25

On a reçu des informations disant que les Féniens dont les quartiers généraux et les chefs les plus déterminés sont à Paris, préparent un coup pour l'indépendance de l'Irlande

Arthur Lynch, l'ex-officier boer, qui est maintenant en route pour l'Amérique sur un steamer français, a - dit-on, été envoyé par Patrick O'Brien, membre du Parlement et Maud Gonne, pour aller chercher des munitions et des fusils et surtout des Irlandais intrépides et intelligents capables de contrôler et de conduire les masses lorsque le signal de rébellion sera donné.

BULGARIE ET ROUMANIE

Moscou, 24.

Une dépêche de Bucharest dit que l'empereur d'Allemagne a été prié d'agir comme médiateur entre la Bulgarie et la Roumanie et d'empêcher la guerre si possible.

La presse du pays a reçu ordre de ne publier aucune nouvelle concernant les préparatifs ou les mouvements des troupes.

Deux divisions d'armée ont été mobilisées à Sofia.

HORREUR

Paris, 25.

Par suite de pluies de très fortes, une montagne entièrement composée de roches s'est effondrée tout d'un coup d'une hauteur de 600 pieds, dans le département de l'Ardèche, arrêtant presque complètement le cours du torrent. On a entendu le bruit à une distance de douze kilomètres et on a ressenti à dix kilomètres à la ronde un choc comme celui d'un tremblement de terre. Dans un village sept maisons, dans lesquelles se trouvaient douze personnes ont été ensevelies.

L'HON. M. MARCHAND EST MORT

(Spécial au "Journal")

Québec, 25. — L'hon. M. Marchand, premier ministre de la province, est mort à 7.45 hrs ce soir, à la résidence de son gendre, le Dr Simard, où il demeurait depuis le mois de mai dernier. Il a succombé à l'artério-sclérose cardio-rénale, qui l'avait confiné à sa chambre depuis la prorogation de la Législature provinciale, au mois de mai.

L'honorable M. Félix Gabriel Marchand était dans sa 69me année. Il naquit à Saint-Jean, Qué., du mariage de Gabriel Marchand, négociant, et Mary McNide de Québec, le 9 janvier 1832.

Ayant pris son éducation au collège de St-Hyacinthe, il fut admis notaire en 1855. Il pratiqua dans sa ville natale, où il a toujours demeuré. En 1867, lors de la Confédération, il fut élu député du comté de Saint-Jean à Québec, et il a conservé ce mandat constamment depuis lors. Il a fait partie du cabinet Joly (1878-79), d'abord comme secrétaire provincial, ensuite comme commissaire des Terres de la Couronne. Sous le régime Mercier (1887-91), il fut président de l'Assemblée Législative. Lors de la défaite de M. Mercier, il devint "leader" de l'Opposition, et après la défaite du gouvernement conservateur, il fut appelé à former le nouveau ministère, le 26 mai 1897. Il prit le portefeuille de Trésorier dans cette administration.

L'honorable M. Marchand a fait du journalisme, au "Franco-Canadien", qu'il fonda en 1860, de concert avec le juge Laberge, pour en faire l'organe libéral du district d'Iberville; au "Temps," fondé par feu Mercier en 1882, et dont M. Marchand fut rédacteur en chef.

Il s'était également acquis une certaine réputation littéraire, par la publication d'un certain nombre de comédies : "Fatenville" (1869); "Erreur n'est pas compte" (1872) "Un bonheur en attire un autre" (1884) ; "Les faux brillants" (1885). M. Marchand a publié aussi un traité fort bien élaboré du notariat.

L'honorable M. Marchand, aux jours de sa jeunesse, fut un militaire. Il provoqua lui-même la formation, lors de l'affaire du "Trent", du 21e bataillon d'infanterie légère des volontaires du Richelieu. Pendant l'insurrection fénienne, il fit du service actif à la tête de sa compagnie. En 1870, il eut le commandement d'une brigade qui fut envoyée pour renforcer le détachement du colonel Osborne-Smith. Il rendit d'importants services en cette occasion. En 1880, M. Marchand se retirait des cadres actifs, conservant son grade de colonel.

M. Marchand, dès 1879, recevait la décoration d'Officier de l'Instruction Publique, de la part du gouvernement français. En 1882, lors de la fondation de la Société Royale du Canada, il en devint l'un des premiers membres. En 1884, il était élu président de la section française de cette Société ; vice-président de la Société générale en 1896 et président en 1897.

En 1891, l'Université Laval lui décernait le titre de docteur-ès-lettres.

L'hon. M. Marchand avait épousé, le 12 septembre 1854, Mlle Marie Hersélie Turgeon. De ce mariage, plusieurs enfants sont nés, entr'autres, M. Gabriel Marchand, directeur du "Canada-Français", de Saint-Jean, Mme Dandurand, épouse du sénateur, Mme Grenier, épouse du greffier du Conseil Exécutif, Mme Simard, épouse du Dr Simard, de Québec, Mme Legendre, aussi de Québec, et Mme Larocque, de Saint-Jean, Qué.

LES ETATS-UNIS S'EN VONT

Le gouvernement américain donne ordre à Chaffee de quitter Pékin. Chine et Allemagne : une guerre probable.

Washington, 25.

La déclaration suivante a été placardée au département de la guerre : "Les instructions du Secrétaire de la Guerre ont été cablées au général Chaffee aujourd'hui, ordonnant que pendant les négociations pour un règlement, une garde de légation de quatre pelotons de cavalerie, un régiment d'infanterie, et une batterie légère, sous le commandement du général Chaffee, reste dans Pékin pour protéger notre ministre et les intérêts américains, et que le reste des forces du général Chaffee, avec les officiers d'état-major non nécessaires, les provisions et matériel soient envoyés au général MacArthur à Manille."

Washington, 25

L'évacuation des troupes américaines ne sera certainement pas complète avant la fin de la première semaine d'octobre.

On n'a pas de nouvelles officielles de la nomination de Tuan à un haut poste. Cela aurait une grande influence sur les négociations.

Le taotaï, de Shanghaï, a été déplacé, à cause, croit-on, de ses sympathies pour les étrangers.

Washington, 25.

Le texte de l'ordre envoyé au général Chaffee est comme suit :

"Pendant les négociations pour un règlement, le secrétaire de la Guerre ordonne qu'une garde de légation composée d'un régiment d'infanterie, de quatre compagnies de cavalerie, avec des canons à tir rapide et une batterie légère avec équipement complet et munitions de réserve, suffisants pour toute éventualité, soit gardée à Pékin, sous votre commandement et que vous envoyiez le reste de la force, que vous avez en Chine, à Manille se rapporter à MacArthur. La garde devra être amplement approvisionnée, etc. jusqu'à l'ouverture de la navigation le printemps prochain. Retenez les officiers que vous jugesrez nécessaires au service de l'état major ; tous les autres à quelque corps ou département qu'ils appartiennent seront envoyés à MacArthur pour le service aussitôt que possible. Envoyez à Manille toutes les provisions, et matériel de transport dont vous n'avez pas besoin pour la garde de la légation. Mettez-vous en relation intime avec notre ministre, agissant avec lui de manière à servir nos intérêts le mieux possible, et tenez ce département au courant. Il est important que vous ayez la confiance des généraux des autres puissances. Le général Wilson et ses aides resteront à Pékin pour le présent.

Des instructions spéciales lui seront envoyées. Câblez à MacArthur concernant les dispositions à prendre pour mettre ces instructions à exécution. Informez les généraux commandant les forces des autres puissances, de votre intention de retirer une partie de vos forces. Montrez ceci à Conger.

"Par ordre du lieutenant-général Miles,

(Signé) "CORBIN."

Londres, 26.

Les nouvelles de Chine semblent indiquer une prochaine guerre entre la Chine et l'Allemagne. Les journaux anglais qui commentent la situation ne croient pas que l'Angleterre se range à côté des Etats-Unis. On prétend que Tuan veut continuer la guerre contre les étrangers et maltraiter ses adversaires chinois.

St-Pétersbourg, 25

Le Bureau de la guerre annonce que le général Sacharoff (chef de l'état major général russe), a capturé Chon Lan Chen, près de la rivière Soungari, le 12 septembre, et a mis 5,000 chinois en fuite. On ajoute que les Russes n'ont essuyé aucune perte.

La rivière Soungari (ou Soongarée), en Mandchourie prend sa source près de la frontière de la Corée, coule vers le nord et tombe dans l'Amour ou rivière Saghalin, 135 milles au sud-est de la bouche de l'Oosooree.

Le général Gribski, gouverneur militaire de l'Amour, a publié des règlements élaborés plaçant toute la région le long de l'Amour et occupée par les Russes, entièrement sous les lois et l'autorité russes.

On défend aux Chinois de retourner sur la rive gauche de la rivière. Il a aussi lancé une proclamation déclarant que l'annexion de la Mandchourie était un châtiment pour l'attaque de Blagovistchensk et exhortant les habitants à respecter l'autorité russe à l'avenir et à vivre en paix et tranquillité sur leurs terres.

Londres, 25

D'après le correspondant du "Daily News" à Pékin, télégraphiant le 18 septembre, la colonne Anglo-Américaine sous le général Wilson, qui est allé de Pékin à l'ouest le 16 septembre pour capturer Pei-ta-Chou, est partie trop tôt à cause d'un malentendu, et s'est trouvé en difficultés avant d'avoir accompli le but de l'expédition et a été obligée de demander des renforts.

Londres, 25

L'ambassadeur de Chine dit que l'impératrice ne peut être déposée.

Londres, 25

On annonce que l'Angleterre prend sur les propositions allemandes une position identique à celle des Etats-Unis.

Lord Salisbury a déclaré ceci à l'ambassadeur allemand.

Dublin, 24.

Il est maintenant à peu près décidé que le duc de Marlborough sera le successeur du comte de Cadogan comme lord lieutenant de l'Irlande. Le duc est plus réactionnaire que son prédécesseur, mais sa nomination sera reçue avec satisfaction, vu que sa richesse donnera du brillant à l'aspect social de sa position.

Glasgow, 25

Un autre cas de mort due à la peste bubonique a été rapporté ce soir.

On prétend que Li-Hung-Chang prend réellement les moyens de supprimer les Boxeurs et de protéger les Chrétiens.

Cas d'ambulances

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée hier après-midi, vers 3 heures, au No. 47 rue St-Jean, pour un petit garçon âgé de 13 ans, du nom de Eddie Morrissy, qui s'était fait écraser les doigts de la main gauche dans une pesée à l'imprimerie Wilson.

Le jeune garçon a été transporté à l'hôpital où ses blessures ont été pansées, puis, il est retourné à la demeure de ses parents, rue Laprairie, Pointe St-Charles.

L'ambulance a été appelée de nouveau, à 5.20 heures vis-à-vis le Château de Ramsay, rue Notre-Dame, pour recueillir un vieillard âgé de 60 ans, du nom de Antoine Beaudry qui avait été pris d'une faiblesse.

Le vieillard demeure à l'asile St-Jean-de-Dieu, à la Longue-Pointe, il a été transporté à l'hôpital où on lui a donné les soins nécessaires.

Cadavre repêché

Une lugubre trouvaille a été faite hier après-midi, vers 5 heures par trois jeunes gens près des entrepôts de l'Imperial Oil Co., sur les bords du canal. Les trois jeunes gens en question ayant aperçu dans le canal un cadavre qui flottait, se sont mis en frais de le repêcher et avertirent immédiatement la police. Le cadavre fut reconnu comme étant celui de M. Joseph Boulanger, âgé de 75 ans, disparu de sa résidence, No 170 rue St-Martin, depuis jeudi dernier. Les autorités de la morgue furent immédiatement averties et sur l'ordre du coroner le cadavre a été transporté à cette institution, où une enquête du coroner aura lieu aujourd'hui.

Le coroner tiendra une enquête

Le coroner McMahon, aordonné, hier que le cadavre du nommé Joseph Bégin qui est décédé à l'hôpital Notre-Dame, tel que publié dans le "Journal" d'hier, soit transporté à la morgue où une enquête aura lieu aujourd'hui.

Chronique des incendies

A 10.45 heures, hier soir, une alarme sonnée par l'avertisseur No. 121 a appelé les pompiers à la résidence de M. Ritson, No. 102 avenue Delorimier, pour éteindre un petit feu qui s'était déclaré dans une cloison.

— A 11-10 heures, hier soir, une fausse alarme a été sonnée à la boîte 224 située au coin des rues Rachel et St-Urbain.

Changement ecclésiastique

Le Rév. abbé Leleu, vicaire à Notre-Dame, pendant plusieures années, vient de partir de Montréal pour exercer son ministère dans le diocèse d'Ottawa.

Remis entre les mains de la justice de son pays

Robert Porteous, le jeune homme arrêté à Montréal, il y a quelque temps, sur une accusation de faux, a comparu hier matin, en cour de police et a été remis officiellement sous la charge des détectives Smith de Péterboro, Angleterre, qui est venu le chercher ici.

Le prisonnier ne pourra quitter Montréal d'ici à 15 jours à moins d'un ordre spédial du gouvernement.

L'AMIRAL BEDFORD

Halifax, 25.

Le croiseur "Crescent" portant le pavillon de l'amiral Bedford, est entré dans ce port, ce matin, revenant de Bar Harbor. L'amiral Sir Bedford, se déclare enchanté de la réception qui lui a été faite aux Etats-Unis.

CALME CONTINU

Philadelphie, 25.

Le shérif du comté de Luzerne a demandé au gouverneur Stone d'envoyer des troupes pour le maintien de l'ordre. La compagnie La maison Markle a fait sa réponse à ses employés. Beaucoup de ceux-ci ne sont pas contents.

La compagnie a accordé congé à ses employés pour demain, afin de leur permettre d'examiner la question.

Hazleton, Pe., 25.

De bonne heure, ce matin, 300 hommes se sont réunis, et se sont dirigés vers Tomhiken, à 9 milles d'ici, pour essayer de maintenir les ouvriers éloignés des mines. Ils sont arrivés avant le jour.

Le shérif Harvey a essayé de disperser les grévistes, mais n'a pu y réussir.

Il a réuni 30 constables et s'est rendu à Tornhicken dans un train spécial. Les constables ont laissé agir les grévistes tant qu'ils n'ont pas eu recours à l'intimidation. Un gréviste a été arrêté.

Du côté sud, le calme régnait aujourd'hui.

A Yeddo quelques mineurs sont entrés dans les rangs des grévistes. Du côté nord la grève continue à se propager.

Pottsville, Pe. 25

Toutes les mines de la valée Mahanoy, excepté celle de Lawrence, sont fermées aujourd'hui. Dix mille mineurs de cette vallée sont en grève.

Les mineurs de Gilberton ont décidé d'abandonner l'ouvrage.

Philadelphie 25.

On remarquait aujourd'hui une plus grande activité qu'hier, parmi les grévistes. Dans la région de Hazleton, les ouvriers allaient d'une mine à l'autre, demandant à ceux qui travaillaient d'abandonner le travail, mais ayant soin de ne pas transgresser la loi.

Dans les environs de Shenandoah, où sont les soldats, tout est tranquille, bien que la Cie Reading ait trois mines de moins qu'hier en exploitation.

NOUVELLES D'OTTAWA

—Ralph Brett, 20 ans, fils d'un cultivateur de Cyrville, est perdu depuis mercredi. Il était allé à l'exposition avec ses deux petits frères. Comme il tombe d'épilepsie, on craint qu'il ne soit allé se jeter dans le canal, pendant une de ces crises.

—La Cie de laiterie d'Ottawa a adjugé l'entreprise de ses bâtiments en pierre et en brique à Félix McCullough. Les bâtisses qui, avec l'outillage, tout le roulant de la Cie coûteront près de $50,000, seront construites entre les rues Somerset et Cooper.

—Les tramways d'Ottawa ont transporté 250,000 personnes pendant l'exposition, soit environ $10,000 pour cinq jours ou $2,000 par jour.

—Il n'y a rien de fondé dans la nouvelle lancée par un journal français d'Ottawa, samedi, tendant à faire croire que M. J. M. McDougall, avocat, avait été nommé candidat conservateur pour le comté de Wright, par un caucus d'amis tenu à son bureau vendredi. La convention conservatrice aura lieu régulièrement et celui qui sera choisi aura une grande chance d'être élu.

—Serait-ce le gouvernement de Québec qui s'appliquerait à se rendre déplaisant avant de mourir ? Sur la foi d'un journal libéral français d'Ottawa, il appert que MM. Chs. Leduc et J. R. Fleming, deux anciens conservateurs sortis complètement de la politique lors de leur nomination au poste de protonotaires à Hull, ont été destitués et remplacés par deux francs libéraux, MM. A. Fortier, associé du député M. Major et T. J. O. Grondin, aussi avocat, et shérif adjoint à M. Chs. Wright.

LE COL. SMITH

L'ancien consul américain aux Trois-Rivières pour Bryan

New-York, 24.

Le colonel Nicholas Smith, gendre de feu Horace Greely, qui a été toute sa vie républicain, a fait visite à Edward Murphy et à Richard Croker, à la Hoffman House, hier, et a manifesté l'intention de travailler et de voter pour l'élection de Brayn.

Plus tard, il s'est rendu aux quartiers-généraux démocrates de l'Etat et a offert ses services comme orateur au secrétaire John A. Mason. Le comité va accepter l'offre du colonel qui est l'ancien consul des Etats-Unis aux Trois-Rivières.

NOUVELLES QUEBECQUOISES

Marine et chemins de fer—Départ des soldats d'Afrique

Québec, 25.

A une assemblée des commissaires du havre hier, le chemin de fer "Canada Atlantique" a fait la demande de quelque 1200 pieds d'espace sur la jetée du bassin Louise, afin de construire un immense hangar pour son fret transatlantique.

La voie du chemin de fer "Grand Nord" entre Québec et le pont à Hawkesbury, est maintenant complétée et un convoi a circulé pour la première fois sur ce parcours, samedi après-midi, portant le colonel McNaught, le vice-président, M. Melville,; MM. John Ross, McKenzie, de la raison sociale McKenzie et Mann et M. McDougall, directeurs de la compagnie à Québec. Ce train a fait le trajet, qui est de 226 milles, en six heures. Le pont à Hawkesbury n'est pas encore terminé, mais le sera vers le milieu d'octobre.

Tous les soldats invalides d'Afrique qui étaient à la citadelle sont partis, en route, pour leurs foyers, ce soir, à l'exception d'un seul, qui est retenu à l'hôpital.

SEPT PIEDS DE NEIGE !

Winnipeg, 25.

Un rapport arrivé aujourd'hui dit qu'il y a eu une grosse tempête de neige à Edmonton, hier soir. La neige a tombé toute la nuit et ce matin. Le rapport dit qu'en plusieurs endroits il y a sept pieds de neige. Ceci est sur la ligne du chemin de fer, section d'Edmonton. Les indications sont que l'onde froide s'en vient à l'est.

Winnipeg, 25.

M. G. F. Stevens, ministre méthodiste d'Oxford House, écrit que l'hiver et le printemps derniers, vingt à trente Sauvages Sauteux sont morts de faim à Sandy Lake et les environs.

PRISE DE CANONS

LES CANONS

Capetown, 25.

Un grand nombre de canons, la plupart endommagés, ont été trouvés le long de la rivière Crocodile, principalement près de Hectorspruit.

A peu près tout le matériel roulant du chemin de fer des républiques a été capturé sur la ligne de Selate. Il y a huit milles de véhicules, la plus grande partie étant en bonne condition.

Prétoria, 23.

On rapporte divers succès des Anglais. Il ne paraît pas vrai que de nombreux Boers se rendent aux Portugais et soient placés en prison.

NOS SOLDATS

Ottawa, 25.

Le département de la milice a reçu hier cette dépêche de sir Alfred Milner : "7,836 Smith, 1er régiment canadien d'infanterie dangereusement malade au Cap; 513, Hughes, et 528, Neil, batterie, "E", artillerie canadienne, dangereusement malades à Kimberley."

Winnipeg, 25.

M. G. Hay, du Portage de la Prairie, vient de recevoir une lettre de son gendre, le sergent T. E. Patterson, qui est prisonnier des Boers et passait pour avoir été tué à Honing Sprint, le 22 juin dernier.

Ottawa, 25.

Une dépêche de sir Alfred Milner reçue ce matin annonce que le soldat Neild, No. 528, de la batterie "E", a succombé à ses blessures à Kimberley, le 22 courant, Neild serait de Calgarry, Man.

LA PESTE BUBONIQUE

Les moyens de la combattre. Les dernières nouvelles

Glasgow, 25

Un autre décès causé par la peste bubonique a été enregistré ici aujourd'hui, c'est le septième depuis le commencement. Il n'y a que quarante patients sous observation à l'heure qu'il est.

On écrit de Paris à l'un de nos confrères américains, à la date du 16 septembre :

D'après les dépêches reçues de Glasgow, l'épidémie de peste n'est pas encore arrêtée, et il y a encore lieu de craindre la propagation de la terrible maladie.

Un reporter du "Gaulois" est allé demander, à ce propos, l'opinion des savants qui veillent à l'Institut Pasteur. Il a été reçu par le chef du laboratoire de la peste.

Nous sommes, écrit le reporter, dans le laboratoire de la peste. Ici et là, des bocaux, prisons transparentes où s'agitent des souris blanches ; sur des rayons étagés, une bibliothèque de bactériologiste, avec, dans les cases vides, des petites boîtes d'acajou renfermant des mystérieux appareils, des éprouvettes, des flacons. Sur la table, un microscope compliqué, des lancettes, de longues pinces, une seringue de Pravaz.

—Vous pouvez rassurez vos lecteurs, a dit le chef du laboratoire. Si la peste venait, nous sommes armés pour la combattre.

"Et puis, je ne sais pourquoi on s'imagine ce fléau comme la plus terrible maladie qui puisse sévir sur l'humanité ; la peste n'est pas plus dangereuse que la fièvre typhoïde, l'influenza ou le choléra ; en effet, le choléra et la fièvre typhoïde sont contagieux par le tube digestif, tandis que la peste n'est guère transmissible que par inoculation.

"Le principal facteur qui se charge de sa propagation, c'est le rat, ou plutôt les parasites que ce rongeur porte sur lui. La moindre piqûre de puce peut communiquer la peste avec plus de sûreté que le contact d'un pestiféré. En effet, du corps d'un Annamite pesteux, par exemple, une puce gorgée de sang contaminé sautera sur le dos du premier rat ou de la première souris qui passe, elle suivra son rat sur un navire en partance pour n'importe quel port du monde ; par monts et par vaux, elle viendra échouer dans la chemise d'un honnête matelot ou passager qui, deux jours plus tard, sera atteint de peste bubonique.

"Voilà pourquoi les épidémies de peste sont parfois si déconcertantes dans leurs causes et dans la rapidité avec laquelle elles ravagent toute une population en l'espace de quelques semaines.

"La forme la plus dangereuse de la peste est la pneumonie pesteuse, dont est mort, il y a dix-huit mois, à Vienne, le docteur Muller. Cependant, cette épidémie tout accidentelle s'arrêta là, grâce aux moyens de prophylaxie immédiatement mis en œuvre.

"Cet exemple peut prouver que la peste d'importation est moins dangereuse que la peste spontanée. Dans le premier cas, en effet, on se trouve en présence d'un foyer de contagion bien connu et nettement déterminé, tandis que dans le second, la cause mystérieuse du mal entraîne des recherches, des tâtonnements, des retards funestes, pendant lesquels le facteur inconnu de la maladie poursuit son œuvre de propagation et multiplie les foyers d'infection.

"En outre, on a remarqué que les rats fuyaient dans toutes les directions dès qu'un de leurs congénères était atteint de la peste. Autre péril.

"Le microbe de la peste est un coccobacille de forme ovulaire, voyez".

Le docteur nous fait voir, dans son microscope, une petite lamelle de verre où sont déposées des cultures de microbes prises dans la rate d'une souris pestiférée.

—Voyez cette éprouvette, il y a là des bacilles qui ont tué le docteur Muller, et il y en a assez pour infecter tout Paris.

Cette affirmation jette un léger froid sur la conversation et, pour faire diversion, le reporter se tourne vers les bocaux de verre où les petites souris blanches furètent, le mufle rose en quête.

—Ce sont des souris pesteuses, explique le savant. Celles-ci ont été infectées, puis immunisées à l'aide du sérum, ce qui prouve que notre sérum est bon, car deux autres souris sont mortes hier de la peste, qui avaient été infectées, mais non inoculées, afin de servir de témoins. Voyez, celles-ci se portent bien.

"Nous sommes, d'ailleurs, en garde contre l'invasion possible de la maladie. Les mesures les plus efficaces sont prises dans tous nos ports. En dehors des formalités de la quarantaine, dès qu'un malade présente des symptômes suspects, on l'inocule, ainsi que le médecin qui le soigne et toutes les personnes dont il s'est approché. Il y a des réserves de sérum dans tous les ports.

"Et puis l'efficacité de notre traitement est à la fois curatif et préventif ; l'injection hypodermique de 5 à 10 centimètres cubes de sérum immunise pendant trois semaines. On soigne les pestiférés au moyen d'injections intraveineuses, depuis les heureuses expériences qui ont été faites de ce procédé, à Oporto, par les docteurs Salimbeni et Calmettes. La proportion des guérisons ainsi obtenues est la même que pour la diphtérie combattue par le sérum.

"Les malades non traités succombent dans la proportion de 70 à 90 pour cent.

"Hier, un de nos confrères, le docteur Zabolotny, de l'Institut impérial de Saint-Pétersbourg, est parti pour Glasgow, en emportant une provision de sérum. D'autre part, l'année dernière, au mois de novembre, tous les médecins des ports sont venus à Paris pour étudier la peste dans nos laboratoires.

"Enfin, nous avons à Garches trente-cinq chevaux, au lieu de douze que nous possédions l'année dernière, qui peuvent nous fournir du sérum en quantité suffisante pour immuniser et guérir l'Europe entière."

Et sur cette affirmation du savant, le reporter a quitté lInstitut Pasteur, rassuré sur l'éventualité d'une épidémie de peste en France.

LE BASE-BALL TIRE A SA FIN

Le "Sport" ne languit pas

Les "Université Laval" se préparant

Sports locaux

INTERESSANTE PARTIE DE BASE BALL A MARIEVILLE

Nous tenons énormément à encourager la jeunesse canadienne-française de nos campagnes environnantes à maintenir des clubs sportiques de tout genre. Ils ne peuvent y arriver sans le concours des journaux. C'est pourquoi nous nous empressons de mettre nos colonnes sportives à la disposition de tout club régulièrement organisé, tant pour le rapport des parties jouées et à jouer que pour toute communication tendant à aider au succès de leur organisation. C'est donc avec plaisir que nous publions le rapport suivant reçu de Marieville.

A MARIEVILLE

Les "Giants", de St-Hyacinthe, composés des meilleurs joueurs du Royal, de Basilière alias Coderre et autres de même calibre, ont remporté la victoire sur les Marieville, dimanche dernier, mais ils peuvent dire avec raison qu'ils ne l'ont pas volée : rien qu'un pauvre petit point, et il n'en fallait pas plus pour qu'elle leur échappât. Ils peuvent s'estimer chanceux de s'être tirés d'affaire comme ils l'ont fait, parce que, dans les circonstances, une défaite aurait été pour eux ce que l'on peut concevoir de plus humiliant. Comme il avait plu énormément les 3 jours précédents, Théberge, capitaine des Marieville, avait donné congé à ses hommes, bien convaincu que la partie ne pouvait pas avoir lieu à cause de l'humidité du terrain ; mais malheureusement, cela n'empêcha pas les Giants d'arriver quand même, et avec une équipe formidable. Quatre des meilleurs joueurs de Marieville manquaient ; il fallut aller chercher Guillet à une distance de huit milles et remplacer les 3 autres par des enfants d'une douzaine d'années. Pour résumer, la partie fut une véritable farce : un seul joueur de Marieville occupait sa position habituelle et grand nombre d'erreurs furent occasionnées par le mauvais état du terrain ; il est très étonnant que le club local ait fait une aussi belle lutte à ses adversaires. Le plus beau coup de la journée fut un "catch" phénoménal au centre field par Martel.

Score :

GIANTS

	AB	R	1B	PO	A	E
Chenette, c.	5	2	1	10	2	1
Basilière, p.	6	3	3	1	4	0
Casavant, 1b.	4	1	1	7	0	3
Desprès, 2b.	6	1	3	1	0	3
Leblanc, ss.	6	2	1	0	1	1
Brodeur, 3b.	5	4	2	3	2	4
Phaneuf, lf.	5	1	1	2	0	0
Richer, cf.	5	1	1	1	1	0
Beauregard, rf.	5	1	0	2	1	0
	47	16	13	27	11	12

MARIEVILLE.

	AB	P	1B	PO	A	E
Fournier, p et ss	5	2	1	0	1	1
Guillet, c et p	5	3	3	8	2	0
Theberge, ss et c	5	4	2	4	1	2
Provost, 2b	4	2	1	3	2	1
Null, 3b	5	3	3	1	3	1
Ste-Marie, 1b	6	0	2	5	0	2
Tétreault, lf	6	0	2	2	0	0
Martel, cf	5	0	0	3	0	1
Huot, rf	4	1	0	1	1	1
	45	15	14	27	10	9

Par inning :

		R	H	E
Giants	401411041 —	16	13	12
Marieville	102400053 —	15	14	9

SOMMAIRE

Points mérités : Giants, 2 ; Marieville, 5 ; coups bons pour 2 buts : Després, Richer, Guillet, Fournier, Null ; Passed ball : Chenette ; wild pitch : Basilière ; Buts sur 4 balles : de Basilière, 6, de Fournier, 4, de Guillet, 1 ; frappés par la balle lancée par le pitcher : Fournier, Phaneuf, Casavant ; struck out : par Basilière, 10, par Fournier, 7, Guillet, 1 ; laissés sur les buts : Marieville, 10, Giants, 11 ; Double jeu : Richer à Després. Buts volés : Chenette, Basilière (3), Després, Leblanc (2), Brodeur, Richer, Fournier (2), Guillet (4), Theberge (5), Provost, (5), Null (2), Ste-Marie (2), Tétrault. Temps, 2.10 heures. Umpire, C. A. Simmonds.

DROLE D'EQUIPE QUE CELLE DE FARNHAM.

La moitié seulement du club des Montréal de la Ligue de l'Est a fait ses adieux au public montréalais, car l'autre demi-douzaine apparaîtra encore dimanche prochain, sur le terrain des Mascottes, comme faisant partie de l'équipe de Farnham qui doit y jouer une partie de ligue contre les St-Hyacinthe. Il faut espérer que Farnham aura plus de chance avec ses importations que St-Hyacinthe avec ses batteries amenées à grand frais de Boston et ailleurs.

Tout de même il serait grandement à désirer que cette ridicule innovation qui s'est glissée on ne sait trop comment, cette année dans la Ligue Provinciale, disparaisse l'année prochaine. Tous les partisans de la Ligue Provinciale sont unanimes à déclarer que ces importations de joueurs leur déplaisent souverainement et qu'ils seraient beaucoup plus contents de voir les clubs utiliser uniquement les services des joueurs locaux que de les voir ainsi former des équipes de circonstance dans le but de battre tel ou tel club en particulier.

"A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire". Quel mérite peut-il y avoir pour un club de remporter une victoire sur un adversaire, quand pour vaincre cet adversaire, il aura fallu rassembler, à prix d'argent, des joueurs appartenant de fait et de droit aux grandes lignes professionnelles. Cela devient une simple question d'argent et vaudrait autant mettre de suite le championnat à l'encan et l'adjuger au plus haut offrant et dernier enchérisseur.

Il peut se faire que cette opinion librement exprimée blesse la susceptibilité de quelques uns des promoteurs de la Ligue Provinciale, mais en y réfléchissant un tout petit peu, ces Messieurs seront forcés d'admettre que nous avons raison et que tout le public partage notre opinion à cet égard, non-seulement à Montréal, mais dans toutes les villes dont les Clubs appartiennent à la Ligue Provinciale. Il est bien certain qu'un Club voyant une organisation rivale importer de "grands joueurs" suit son exemple afin de ne pas se trouver inférieure ; mais le résultat le plus net de tout cela est une grande dépense inutile de numéraire et des Clubs qui brilleront toujours par le manque absolu d'ensemble.

Pendant que Farnham est lancé dans la voie de "l'importation" il devrait aussi faire venir un empire, fut ce un Sioux ou un Cherokee, pour nous débarrasser de M. Séguin qui nous a exhibé sa gymnastique et ses aptitudes "girouettiques" sur le terrain des Mascotte et ailleurs. Nous aurions ainsi une chance de voir une partie jugée sur son mérite.

Si en dépit des acquisitions, vraiment de grande valeur, de Farnham, St-Hyacinthe, avec son équipe ordinaire, réussit à conserver son avance, en remportant la victoire, nous lui donnerons certainement de grands éloges.

Si, au contraire, St-Hyacinthe est défait, il pourra difficilement se plaindre après avoir lui-même importé des joueurs reputés célèbres de Boston. Le résultat a été désastreux il est vrai, mais enfin l'intention et le fait étaient là. "Quand on sème le vent, on doit s'attendre à récolter la tempête."

La Japanese Catarrh Cure...

Non-seulement donne du soulagement, mais guérit le Catarrhe d'une façon permanente.

Deux semaines de Traitement gratis.

Des milliers de personnes nous disent que le Japanese Catarrh Cure guérit le catarrhe et le rhume de cerveau, alors, ce doit être vrai. A présent, nous voulons que tous ceux qui souffrent de catarrhe en Amérique sachent comme le Japanese Catarrh Cure est bon, et afin de prouver d'une manière décisive la valeur de ce remède et la confiance que nous y avons, nous en enverrons une quantité suffisante pour près de deux semaines de traitement, gratis. Si au bout de ce temps vous trouvez qu'il vous fait du bien, allez chez votre pharmacien et achetez-en une bouteille de cinquante cents, ou nous nous ferons un plaisir de vous l'expédier par la poste directement. Envoyez cinq cents pour frais de poste, etc., sur l'échantillon et nous vous l'enverrons sans autre frais. Mentionnez "Le Journal". Adressez à "The Griffiths & Macpherson Co., Toronto, Ont., Can.

Recommandé par la Profession Médicale.

Le Dr R. S. Wilson de l' "American Journal of Health", New-York, écrit : "Le Japanese Catarrh Cure a été hautement recommandé par la profession médicale pour la seule raison qui gagne toujours cette approbation ; sa valeur réelle est prouvée. C'est un véritable spécifique contre le catarrhe sous toutes ses formes."

Le Japanese Catarrh Cure est en vente chez tous les pharmaciens, à 50 cents. 238-1

A St-Louis :—

St-Louis	20001050x—8	10	0
Chicago	100000000—1	6	6

Sudhoff et Criger ; Cunningham et Kling.

A Brooklyn :—

Philadelphie	000001100—2	5	1
Brooklyn	010000000—1	6	3

Fraser et McFarland ; Kennedy et McGuire.

1re PARTIE

A Boston :—

Boston	00700100x—8	13	1
New-York	000000000—0	5	6

Nichols et Clarke ; Mercer et Grady.

2me PARTIE

Boston	06000020x—8	10	3
New-York	000001000—1	3	4

Lewis et Connor ; Garrick et Grady.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Brooklyn	73	51	588
Pittsburg	73	53	579
Philadelphie	68	57	545
Boston	63	61	510
Chicago	60	68	467
St-Louis	57	68	457
Cincinnati	54	71	432
New-York	53	71	426

LE CLOU DE LA SAISON DE CROSSE.

Les amateurs du jeu national auront encore l'avantage de voir une très intéressante joute de crosse, sous peu au terrain du National. Il y aura en plus parmi les spectateurs, une foule de membres de l'Université Laval, puisque la lutte se fera entre une équipe recrutée parmi les étudiants de Montréal et ceux de l'Université Laval de Québec. Les joueurs de Crosse de l'Université Laval de Montréal veulent venger la défaite subie au hockey, l'hiver dernier par leurs confrères et avec des joueurs comme Blanchard, Lachapelle, du National, et plusieurs autres presque aussi forts, ils devraient être en état de le faire. Il est bien vrai que l'équipe de Québec compte Demers et une couple d'autres de même force, mais Montréal est décidé de vaincre ou mourir. Nous annoncerons bientôt définitivement cette intéressante partie avec une liste complète des joueurs des deux côtés. Cousineau que j'allais oublier ne refusera pas son concours à ses frères.

NOTRE CLUB DE CHASSE A COURRE CANADIEN.

C'est samedi qu'auront lieu les steeplechase du club de chasse à courre. Voici le programme :

1o. Course de "Polo Ponies," montés par les membres du Polo. Un demi mille. Coupe.

2o. Course pour novices "Green Steeplechase," pour chevaux demi-sang, qualifiés en 1900, qui n'ont jamais couru de courses au clocher, ni chassé avant cet automne, et étaient "bona fide" la propriété des membres du club le 1er septembre courant ; ces chevaux devant être montés par les membres du club. Un mille et demi. Coupe.

3o. Hauts Sauts "High Jumps," pour chevaux du club, montés par les membres. Coupe.

4o. Course ouverte "Open Handicap Steeplechase", pour chevaux du club montés par les membres. Deux milles. Coupe.

5o. Le trophée "Hunt Cup", pour chevaux du club qui n'ont jamais couru ni gagné de course, qualifiés 1899-1900, montés par les propriétaires ou personnes choisis par le comité. Deux milles. Coupe.

6o. Course pour les cultivateurs des comtés de Chambly, Laprairie et paroisse de Répentigny. Un mille et demi. Trois prix.

7o. Course entre "Lady," monté par G. A. Simard, et "Bébé", monté par J. O. Laforest. Un mille. Prix.

8o. Course de consolation, pour tous chevaux, excepté ceux du "Handicap", qui ne sont pas arrivés premiers dans les courses antérieures. Un mille et demi. Prix.

Il y aura en outre, si l'heure n'est pas trop avancée, les "Gymkhana Events," c'est-à-dire : Course aux Cigares, Course au Ginger Ale, Course à la Selle, Course aux Cos Costumes. Un demi mille.

Le comité d'organisation aura le droit de retrancher toute course et d'en substituer d'autres.

La décision des juges sera finale.

Les membres devront courir en costume autant que possible et devront se servir de leurs selles de chasse.

Il n'y aura pas d'entrée à payer, mais elles devront être faites de suite.

Les courses seront appelées par la "Fanfare des Cors de Chasse."

COURSES AU TROT ET A L'AMBLE, A JOLIETTE

Joliette, 25.

Voici le sommaire des courses au trot et à l'amble qui ont eu lieu à l'hippodrome ou Classe des chevaux qui n'ont jamais payé d'entrées dans les 3 minutes :

Joliette Boy, J. Mirault	2	1	1	1
May Girl, Ed. Hénault	1	3	2	2
Nancy, J. E. Gaudet	7	4	3	3
Jack, Aug. Boucher	5	5	4	4

Temps—2.59 1-4, 2.59 1-2, 2.59 3-4, 2.59 1-2.

Classe 2.40 :

Time Breaker, T. H. Sylvestre	1	1	1
Maud, M. Vigneaux	2	2	3
Geneva Forrest, Dr Cheval	4	3	2
Alcantara Boy, O Morin	3	4	4

Temps—2,39 1-4, 2.39 1-2, 2.39 3-4.

Free for all :

Little Annie Rooney, Dr Cheval	2	3	1	1	1
Cobden Junior, Alex. Lefaivre	1	1	2	3	3
Lion Moscow, P. Mayor	3	2	3	2	2

Temps—2.25, 2.24, 2.29 1-4, 2.42, 2,35.

UN HOMME QUI NE SE VANTE PAS.

Un homme modeste, c'est M. Ronaldo qui se souscrit le champion du monde. Je ne me rappelle plus bien en quel endroit il a défait Louis Cyr, et j'espère que M. Ronaldo voudra bien mettre sa modestie de côté pour nous donner ce renseignement, car en attendant nous resterons sous l'impression où nous sommes maintenant que M. Ronaldo n'est pas le champion des hommes forts du monde.

En attendant nous publions sans commentaires la lettre "très modeste" de M. Ronaldo.

Québec, 24 sept. 1900.

J'ai vu ces jours derniers dans un journal de Montréal, un article ayant trait à Horace Barré et à moi. Les paroles attribuées à Barré sont extrêmement hardies et je n'hésite pas à dire qu'elles dénaturent les faits, en laissant entendre que je suis parti de Montréal pour éviter une rencontre. Je suis certain au contraire que M. Barré est enchanté que je sois parti pour quelque temps, et il doit avoir laissé échapper un soupir de soulagement en apprenant que j'étais parti pour une tournée de trois semaines dans la province de Québec. Il doit avoir pris de l'embonpoint depuis ce temps-là, et je me le représente disant aux gens combien brave et combien fort il est et qu'il peut battre n'importe quel homme et lui faire peur, rien qu'à le regarder. Il est dans l'erreur, cependant, et avant que je m'éloigne du Canada, je lui donnerai une si dure leçon qu'il sera sage pendant une couple d'années au moins.

Barré dit qu'il n'aime pas à parler, mais je ne vois pas qu'il fasse autre chose que cela, et ses amis eux-mêmes m'ont déclaré qu'il se vantait continuellement.

J'obtiens beaucoup de succès dans mon voyage à travers la province, mais je suis fort ennuyé des plaintes de Rousseau, de Québec, que j'ai déjà défait il y a quelques mois. Comme je suis persuadé qu'une rencontre avec cet homme ne rapporterait aucun profit, je ne vois pas l'avantage de me mesurer avec lui, car comme dit le proverbe "le temps est de l'argent". Je m'attends de retourner à Montréal dans une couple de semaines, et je donnerai alors mon attention à M. Barré.

Vous remerciant de votre hospitalité, je demeure votre dévoué.

OTTO RONALDO,

Champion des hommes forts du monde.

LA LUTTE ROBILLARD-LITTLE

ELLE AURA LIEU DEMAIN SOIR A L'ATLANTIC GARDEN.

C'est demain soir qu'aura lieu à l'Atlantic Garden, rue Saint-Laurent, la lutte à bras le corps entre G. F. Little, champion middle weight du monde, et Emile Robillard, champion light weight du Canada.

La lutte se fera d'après la méthode greco-romaine et durera une heure.

Little s'est engagé à renverser cinq fois son adversaire pendant ce temps.

Si Robillard réussit à coucher une seule fois Little les épaules sur le paillasson, il remportera la victoire.

La rencontre est pour un enjeu de $200 chaque côté.

Odilon Bourbon, fameux lutteur de cette ville, est arrivé ici samedi après un voyage d'une couple de mois à New-York, où il donnait des exhibitions afin de compléter l'entraînement de Robillard.

On peut donc s'attendre à une lutte intéressante.

NOUVELLES DE RIMOUSKI

(Spécial au "Journal.")

— Monsieur L. Dastous, commerçant de Sherbrooke, nouvellement arrivé d'Europe, est venu rejoindre sa famille, en villégiature sur nos rives. Monsieur Dastous a fait un magnifique voyage à travers le continent européen, et a enthousiasmé ses amis en leur racontant les charmes de l'Italie si belle, les séductions des paysages enchantés de la Suisse, les beautés et les splendeurs de la France, et les mille merveilles de l'Exposition de Paris. Monsieur Dastous s'est tout particulièrement employé à l'étude des mœurs des habitants qui vivent dans ces contrées fortunées, et relate avec esprit ses différentes observations.

Monsieur, Madame, Mesdemoiselles Dastous et les charmants bébés sont repartis mardi pour Sherbrooke.

Monsieur le magistrat Garon est à Matane.

— Les travaux sont commencés pour la construction de l'édifice de la Compagnie d'Assurance contre le feu "Rimouski, Témiscouata et Kamouraska".

Cette bâtisse sera splendide et jouira de tout le confort moderne.

— Les bureaux de la banque Nationale seront transportés dans la nouvelle construction, et le gérant de cette succursale y aura un magnifique logement. Plusieurs avocats installeront leurs études dans les superbes appartements que la Compagnie tiendra à leur disposition.

L'édifice ne sera terminé qu'au printemps, et l'entrepreneur est M. N. Matte, un citoyen très considéré de la ville. Les plans, tout-à-fait splendides, sont dus au talent bien connu de M. Ouellette, architecte de Québec.

—Dimanche prochain, aura lieu la cérémonie de la bénédiction d'une cloche pour le couvent des Sœurs de la Charité de cette ville. Les religieuses de cette communauté ont agrandi considérablement leur maison ; les travaux de la nouvelle bâtisse sont à peu près terminés, et les pauvres bénéficieront des préparatifs que ces dames ont faits pour les mieux accueillir.

—M. l'abbé B. Beaulieu, vicaire à la Cathédrale est parti pour Clorydorme, et est remplacé ici par M. l'abbé C. St-Laurent, jeune prêtre noubellement reçu dans les saints ordres.

—Les nombreux amis de Monsieur le docteur et de Madame Lepage, ont célébré joyeusement le quinzième anniversaire de leur mariage. A l'occasion de ces noces de "cristal", de jolis cadeaux ont été offerts à l'heureux couple, et les mariés de quinze ans ont été charmés de ces délicates attentions qui leur ont rappelé tous les jours heureux de leur douce union.

M. et Madame Lepage réunirent leurs parents et amis intimes pour fêter avec eux ce bel anniversaire, et la soirée se passa fort gaiement, la gracieuse hôtesse se multipliant pour procurer à ses invités tout le plaisir possible.

La salle à manger, très joliment arrangée et brillamment illuminée, présentait un coup-d'œil charmant avec sa table décorée de pavillons aux couleurs de France et d'Angleterre; des fleurs exquises, roses, giroflées, tulipes, mignonnette, qui répandaient un parfum délicieux; ses cristaux et ces argenteries qui rayonnaient de mille feux sous les rayons ardents qui descendaient des lustres. La santé des sympathiques époux fut portée dans un bijou de petit discours, et l'éloquences et le champagne confondirent leurs flots d'or et d'argent pour dire dignement l'amitié et la joie. Monsieur le Docteur Lepage, très heureux dans sa réponse, fut vivement applaudi. Cette jolie fête laissera un charmant souvenir à tous ces amis, et la courtoisie parfaite de M. Lepage, la grâce exquise, et l'affabilité charmante de Madame Lepage ont su donner un charme extrême à cette joyeuse réunion.

—Le club de "base-ball" de Rimouski a donné jeudi dernier, un grand pique-nique. Il faisait une température des plus agréables, et nos jeunes "sports" ont pris gaiement leurs ébats.

Les charettes étaient pavoisées de feuillage et de pavillons et tous les joueurs portaient leur costume consistant en une culotte blanche, et tunique de laine rouge, avec les armes du club surmontés de la lettre "R", brodées en blanc sur le devant du gilet. On organisa des courses, et nos jeunes athlètes firent des sauts périlleux. Ces exercices étaient récompensés par de très jolis prix et les heureux gagnants d'un plus grand nombre de prix sont: MM. Adhémar Ringuet, William Carnes, E. Lavoie, N. Drapeau et autres.

Les pique-niqueurs célébrèrent leur retour dans notre ville par des airs joyeux, et saluèrent de chants aimables les citoyens tout heureux de voir leur jeunesse s'amuser très gaiement tout en observant l'ordre le plus sévère. Tout s'est passé dans une tranquillité parfaite, aucun désordre à déplorer, et les organisateurs de cette jolie excursion ont vraiment droit à toutes les félicitations.

Tous les amis du club étaient gracieusement invités à ce pique-nique.

Fatigué, Faible

C'est l'état produit par l'appauvrissement du sang. L'appétit tombe, par ce qu'on ne peut pas s'assimiler les aliments. Alors les forces déclinent rapidement. La Salspareille de Hood remet tout de suite les choses au point. Elle enrichit le sang et lui communique la vie, elle donne l'appétit et rétablit la santé et la vigueur. Procurez-vous une bouteille de Salspareille de Hood aujourd'hui, et donnez-lui une chance de vous faire autant de bien qu'elle en a fait aux autres.

HOOD'S SARSAPARILLA

Est le plus grand remède du Canada. Prix $1.

Les Pilules de Hood guérissent les maladies du foie ; c'est le seul cathartique non-irritant qu'on puisse prendre avec la Salsepareille de Hood.

L'ENQUETE DUBOIS-NAUD

Suite et fin du témoignage du sous-chef Dubois. Aucun fait nouveau sur ce qui fait l'objet de l'enquête

CES ACHATS DE CHEVAUX

Ou il est question d'une jument ordinaire échangée pour un cheval de prix qui a été tué à la suite d'un accident, rue St-Dominique

Le comité des incendies, siégeant dans l'enquête Naud-Dubois, a continué, hier, l'examen du sous-chef Dubois.

A la demande du président, le témoin produit la liste de souscriptions qui lui a été remise par Naud, à la fin de décembre, et le livre où il tient compte de ses rapports. Ce livre porte, à la date du 2 janvier, l'entrée suivante :

"Je visite la station No 14. Il n'y a qu'un homme dans la station ; les autres sont chez le voisin. Les autres stations sont au complet."

En réponse à l'échevin Lavallée, le témoin dit que la liste de souscriptions maintenant produite est bien la même qui lui a été remise. Il ne sait pas qui a écrit les entêtes au clavigraphe. Il a eu connaissance d'une invention brevetée que Naud a essayée sur le Champ de Mars, en même temps qu'une autre invention du mécanicien Pierson-Décary. Le témoin a déclaré là et alors qu'il préférait l'invention de Décary. Il a dit la même chose à Maisonneuve. Il ne se rappelle pas en avoir parlé avec le chef Tremblay, de Ste-Cunégonde. L'invention Décary était d'une couple d'années antérieure à celle de Naud.

Le témoin ne se souvient pas d'une exposition où les valves de Naud avaient été placées en exhibit. Il admet avoir eu une querelle avec un nommé Girard, au sujet du mérite respectif des deux inventions. Il ne se rappelle pas être allé à Maisonneuve où des valves de Naud avaient été placées, ni d'avoir parlé de ces valves avec l'échevin Ouimet.

En réponse à M. Beaudin, le témoin dit qu'il a commencé à servir dans le département comme simple pompier.

Il a été promu au poste de capitaine de la station No 4, après 7 ou 8 ans de service, et il n'a jamais demandé aucune promotion, ni payé pour les obtenir. Il n'a jamais demandé directement ni indirectement à M. Charlebois de servir d'entremetteur entre Naud et une autre personne. Dans la conversation qu'il a eue avec Naud près des armoires, il n'a jamais été question de l'échevin Marsolais, ni des capitaines Faucher et Gibson, ni du chef Benoit, ni d'aucun employé du département qui aurait payé pour obtenir sa position.

Le témoin ajoute que Naud lui a montré dernièrement les armoires où Leblanc et McCaughan étaient enfermés. Il a constaté qu'il s'était trouvé placé plus près de l'armoire de McCaughan. Il a fait placer les pompiers Charbonneau et Généreux dans les mêmes armoires, et ils ont constaté qu'il était bien difficile de voir à l'extérieur. Ils pouvaient facilement entendre, toutefois. Le témoin s'est lui-même placé dans l'une des armoires et il a entendu ce qui se disait à l'extérieur.

En réponse à M. Leblanc, avocat de Naud, le témoin dit qu'il ne sait pas qui de Naud ou de Décary, a le premier obtenu un brevet d'invention. Il sait seulement qu'il y avait dans le département un plan de l'invention de Décary avant qu'il ait eu connaissance de celle de Naud.

Le témoin admet avoir fait préparer par sa fille une liste de ses amis qu'il a remise à Naud quelques jours après, en vue de la souscription en cours.

Les transquestion ne révèlent rien de nouveau.

En réponse au président, le témoin dit qu'il a presque toujours eu deux chevaux depuis 1896. Il considère qu'un seul cheval ne peut faire convenablement toutes les tournées de son district. C'est trop fatiguant. Il admet que M. Beaulieu lui a reproché d'avoir fatigué des chevaux appartenant à la corporation qu'il avait empruntés pour des promenades de plaisir. Un diamche matin, il était allé au parc Logan à cheval. Une quinzaine de jours après, il est allé avec le même cheval à Boucherville, avec un club de chasse, en excursion. C'était en 1898. Le cheval qui a servi à faire ces courses est mort depuis. On a dû le tuer à la suite d'un accident arrivé sur la rue Saint-Dominique. Ce cheval de prix avait une peur extrême des chars. Un jour, il prit le mors au dents et ayant cassé ses guides, il alla se frapper contre une voiture de vidange, s'infligeant une profonde blessure au poitrail. Il a fallu le tuer.

Le témoin dit qu'il s'est aussi servi de deux chevaux de la corporation pour faire transporter un voyage de bois de sciage à Cartierville. Ce bois provenait de la démolition du vieux pont de bois de la rue Notre-Dame, à la gare du Pacifique. La station No 4 était à côté du pont. Dans la journée, les pompiers avaient ôté les clous qu'il y avait dans ce vieux bois et le soir, avec la permission du chef Benoit, M. Dubois envoya un pompier à Cartierville mener la charge.

Quelques jours après, le témoin demanda la permission d'emmener les deux pompiers Giroux et Mérineau en congé, à Cartierville, pour travailler aux trottoirs qui se trouvent sur sa propriété. Il ne se rappelle pas d'avoir aussi emmené le pompier Lussier. Il croit avoir fait rapport de cela et en avoir fait l'entrée dans son livre. C'est le capitaine Doolan qui a obtenu de l'entrepreneur du pont qu'il connaissait bien le vieux bois en question.

En réponse à d'autres questions, le témoin admet avoir eu un cheval blond appartenant à la corporation. Il ne sait pas si ce cheval a coûté $50.

Le chef Benoit l'a échangé pour une jument appartenant à l'échevin Kinsella, croit-il. Il est faux que cette jument ait été vendue pour $50.

Le témoin l'a échangée pour un cheval de prix qui valait beaucoup mieux et qui a été tué sur la rue Saint-Dominique. Il en a acheté un autre de ses propres deniers pour le remplacer. Il est faux que le témoin ait acheté lui-même un harnais aux frais de la corporation. Le chef Benoit lui en a donné un quand il a été nommé sous-chef et il l'a encore. Il est faux que le témoin ait acheté une selle aux frais de la corporation. Le chef lui en a donné une vieille, dont il se sert pour faire sa tournée quand il pleut ou que le temps est mauvais.

L'examen du sous-chef Dubois est déclarée close, à 12.15 heures.

ECHOS DE QUEBEC

Noyé—Les Franciscains s'établiront à Québec—Soldats non payés—Nouvelles diverses.

Québec, 25

—Un nommé Alphonse Leclerc, employé sur la drague, a été trouvé noyé dans le fleuve, près de St-Michel de Bellechasse.

—Alfred Dugal, marchand de nouveautés, rue St-Jean, vient de déposer son bilan à la demande de P. Garneau, fils et Cie.

—On dit que les Franciscains doivent établir une succursale de leur Ordre en cette ville. Ils viennent d'acheter, paraît-il à cet effet, des Commissaires d'écoles catholiques, leur maison d'école actuelle située sur la rue Jacques, près de l'avenue des Erables, vu que les Commissaires ont l'intention de construire une école plus spacieuse pour les besoins croissants de cette localité.

—Les soixante et un soldats canadiens arrivés d'Afrique, dimanche dernier, attendent encore ici leur paie, que le gouvernement ne semble pas pressé de leur remettre.

Ceci est un grand désappointement pour ces pauvres gens qui sont si anxieux de retourner dans leurs foyers.

—Un nommé Lecours-Leriquetière est tombé, hier après-midi, d'un échafaud de 18 pieds de hauteur, pendant qu'il travaillait à un endroit appelé côte de Courville, Sault Montmorency. Il s'est cassé un bras à deux endroits et s'est aussi infligé d'autres blessures graves. On l'a relevé sans connaissance et transporté chez lui, à Beauport. Aux dernières nouvelles, son état était critique.

—Un jeune Delisle, employé aux ateliers du "Soleil", a été arrêté pour vol de plomb et caractères. Il paraît que ce jeune homme a enlevé plus de 300 livres de plomb pour machines, qu'il vendait à un juif de la rue St-Paul. Tous deux ont été arrêtés et ce matin l'on a commencé une enquête.

—Un jeune Thomas Williams, domicilié chez M. Peter McKeen, rue Ste-Julie, est parti, cet après-midi, pour se rendre à l'école St-Patrice, mais n'a pas paru en classe le jour en question et n'a pas été revu depuis. On a fait des recherches, mais jusqu'à présent sans succès. La police de Montréal a été informé de cette affaire, car on croit que le jeune Williams a filé de ce côté, pour fuir l'école qu'il abhorrait.

L'EXPERIENCE D'UN MINISTRE,

Il a souffert terriblement d'une violente forme d'Hémorroïdes sortantes avec démangeaison—A échappé à une Opération dangereuse et douloureuse, et a été guéri par

L'ONGUENT DU DR CHASE.

Tandis que des milliers de personnes de toutes les conditions de la société sont guéries des misères et des désagréments des hémorroïdes avec démangeaison par l'onguent du Dr Chase, il y en a peu qui aient assez de souci du bien-être des autres pour faire connaître cette merveilleuse préparation. La lettre suivante d'un ministre méthodiste, qui est tenu en haute estime dans le centre d'Ontario, où il est bien connu, représente l'expérience d'un grand nombre de ministres et autres, qui reconnaissent que l'Onguent du Dr Chase est le seul vrai remède pour les hémorroïdes et les démangeaisons de la peau.

Le Rév. S. A. Dupran, ministre méthodiste, Consecon, comté de Prince Edward, Ontario, dit : "J'ai souffert d'hémorroïdes saignantes avec démangeaison durant des années et finalement elles prirent une forme grave. Il se forma de grosses tumeurs et des abcès, de sorte que c'était avec beaucoup de difficulté et en endurant de grandes douleurs que je parvenais à me pencher. A ce moment critique j'achetai une boîte d'Onguent du Dr Chase, mais je n'y avais que peu de confiance, vu que j'avais essayé en vain différents remèdes.

"Imaginez-vous ma grande et joyeuse surprise de voir qu'une seule boîte m'avait guéri. Les tumeurs et les enflures externes avaient disparu. Aujourd'hui je me sens comme un tout autre homme, et je n'ai aucun doute que l'Onguent du Dr Chase m'a sauvé d'une opération très dangereuse et douloureuse, et de bien des années de souffrance. C'est avec le plus grand plaisir et avec un cœur reconnaissant que je donne le présent certificat, sachant que l'Onguent du Dr Chase a tant fait pour moi. Vous avez parfaite liberté de vous servir de ce certificat comme vous le jugerez à propos pour le bien de ceux qui sont affligés de la même manière."

Aucun médecin ou pharmacien ne songerait pour un instant à recommander aucune autre préparation que l'Onguent du Dr Chase pour la guérison des hémorroïdes. C'est le seul remède qui n'a encore jamais manqué de guérir les hémorroïdes d'aucun genre. 60 cents la boîte, chez tous les marchands, ou Edmanson, Bates & Co. Toronto. 238-1.

"BILLARDS"

The Brunswick-Balke Collender Co.

Les premiers manufacturiers de Tables de Billard et de "Pool," de matériel de billard et fournitures de toute sorte au plus bas prix qu'il y ait au monde. Le véritable drap "Ivan Simonis." La célèbre bande rapide "Monarch," la plus fiable et celle qui est préférée par les experts et les joueurs de profession.

Fournitures de jeu de quille, etc. Tables neuves ou de seconde main, grandeur anglaise ou régulière, à des conditions raisonnables. Pour catalogue et liste de prix, écrivez à

THE BRUNSWICK-BALKE COLLENDER CO.
88, Rue King ouest, Toronto.

ALF. CLOUTIER, agent local, 2086 rue Notre-Dame, Montréal.

Le départ du curé Bélanger de Maisonneuve

L'ancien curé de Maisonneuve, M. l'abbé J. A. Bélanger, a quitté sa paroisse, hier après-midi, emportant avec lui le respect et les bons souhaits de tous ses paroissiens.

Il a été reconduit au presbytère de l'église St-Joseph, où il est appelé à succéder à feu M. le chanoine Leclerc par le conseil municipal de Maisonneuve, l'avocat de la ville, M. L. J. S. Morin, M. le recorder Sénécal, l'hon. M. Desjardins, les marguilliers de la paroisse et la commission scolaire. Les enfants d'écoles s'étaient groupés devant le presbytère pour être témoin du départ de leur bon curé et lui présenter leurs souhaits.

M. Azarie Dugas, ancien curé de St-Luc, comté d'Iberville, qui succède à l'abbé Bélanger est arrivé hier après-midi à 5 heures pour prendre possession de sa nouvelle cure.

Signes de danger. — Avez-vous perdu l'appétit? Avez-vous la langue chargée? Avez-vous un goût désagréable dans la bouche ? Avez-vous mal à la tête ou êtes-vous étourdi? Si oui, votre estomac est mal en ordre, et vous avez besoin de remède. Mais vous n'aimez pas les remèdes. Celui qui préfère la maladie aux remèdes, doit souffrir; mais sous ces circonstances, un homme sage achèterait une boîte de Pilules Végétales de Parmélée, et reviendrait promptement à la santé et tâcherait d'y rester. 236-6

L'Humanité Souffrante Intéressée:

Le Tænia ou Ver Solitaire, le Tænia arme ou Solium, le Tænia non arme ou Batriocephale, les Ascarides, Lombricoïdes, les Oxyures, etc.,

Sont les grands ennemis de l'humanité. Les signes de l'existence de ces parasites sont les suivants : douleurs aigues des intestins, ressemblant à des morsures intérieures, des piquements dans l'estomac, mal de tête, absence de mémoire, ardeur des urines, troubles de la vue et de l'ouïe, démangeaison du nez, diarrée, nausées, vomissements, démangeaison de la peau, vertiges, éblouissements, convulsions, crampes d'estomac, etc., etc.

LA CHLOROSE, L'ANEMIE, LES CONGESTIONS des organes, les palpitations du cœur, l'insomnie, l'appétit exagéré, le manque d'appétit, l'inflammation de la muqueuse de l'estomac, la dyspepsie, la salivation abondante, l'acidité de la salive, l'haleine fétide, la rétention des urines.

LES MALADIES PARTICULIERES AUX FEMMES, sont causées, dans la plupart des cas, par les vers.

La grande expérience que j'ai eue dans le traitement de ces parasites me permet de découvrir, à première vue, leur présence chez les adultes comme chez les enfants, et chez les personnes des deux sexes, et aussi de guérir infailliblement ceux qui en sont affectés. Je possède un spécifique purement végétal et tellement efficace que je garantis de guérir toute personne affectée du VER SOLITAIRE, ou de n'importe quel autre ver, dans un court espace de temps. Mes certificats ont été reconnus par le secrétaire du département du secrétaire d'Etat du Canada. Mes remèdes sont vendus durant le jour à mon bureau, 86a rue des Inspecteurs, entre Notre-Dame et St Jacques. Heures de bureau de 8 à 10 hrs a.m., et de 3 à 6 hrs p.m.

Les médailles que je porte m'ont été données par le gouvernement du Mexique, pour les bons services rendus à l'armée Mexicaine.

DR JOSE PELKEY,
326, rue St-Laurent.

Téléphone Bell East 558

Consultations Gratuites.

196-1no

NAVIGATION.

Ligne de Québec

R & O RICHELIEU ONTARIO NAV. CO.

Les steamers partent les jours de semaine à 7 p m.
Les Dimanches à 3 p. m.

Les excursions du Samedi au Dimanche se continuent.

Bons lits pour 50 cts, 75 cts ou $1.00. Les cabines sont chauffées à l'eau chaude.

LIGNE DU SAGUENAY

Les steamers laissent Québec pour le Saguenay, les Mardis et Samedis, à 8 a.m.

LIGNE DE TORONTO

Les steamers laissent les Mardis, Jeudis et Samedis à 11.30 a.m., pour Mille Iles, Charlotte (Port de Rochester), Toronto et les ports intermédiaires.

LIGNE DE HAMILTON

Les steamers laissent les Lundis et Jeudis à 7 p.m., pour Toronto, Hamilton et les ports intermédiaires.

H. FOSTER CHAFFEE, Agent, 128 Rue St-Jacques.

Le Vapeur "St-Laurent"

FAIT LE SERVICE ENTRE
MONTREAL ET BERTHIER.
VOYAGES REGULIERS.

Les Mardis—De Montréal à 1 p.m.
Le Mercredi—De Berthier à 5.00 p.m.
Le Vendredi—De Montréal à 1 p. m.
De Berthier à 6.00 p. m.
Le Dimanche—De Montréal à 8.00 a. m.
De Berthier à 3.00 p. m.

Prix, la semaine, 25 et 35c. Prix, le Dimanche, 50c.
Aller et retour.

M. LANGLOIS,
Propriétaire

N.B.—Il y aura excursion tous les Dimanches, de Montréal à Berthier.

Le bateau sera à louer tous les lundis, jeudis et samedis.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSIONS ANNUELLES

DANS L'OUEST
— A —
DETROIT, CHICAGO
ET ENDROITS DE L'OUEST
LES 27, 28 ET 29 SEPTEMBRE

Bon pour le retour jusqu'au 15 octobre 1900.

Billets de retour de Montréal à

Port Huron, Mich	$12.50
Détroit, Mich	12.50
Cleveland, Ohio	15.00
Bay City, Mich	16.25
Saginaw, Mich	16.25
Columbus, Ohio	17.50
Grand Rapids, Mich	17.50
Chicago, Ill	18.00
Cincinnati, Ohio	20.00
St. Paul ou Minneapolis, Minn	41.00

Prix proportionnels de toutes les stations du Grand Tronc en Canada. Service de trains directs sans égal et les billets d'excursion sont bons sur tous les trains les jours d'excursion.

Excursion a New-York
27 SEPTEMBRE 1900

Prix aller et retour de Montréal $10.65

Billets bons pour aller par tous les convois du 27 septembre, et bons pour revenir de New-York le ou avant le 7 octobre 1900.

COURSES DU MONTREAL HUNT,
BEL-AIR, 4 et 6 OCTOBRE.

Un convoi spécial quittera la gare Bonaventure à 1.30 p.m. et 2.00 p.m. les 4 et 6 octobre, se rendant directement à la piste de Bel-Air, revenant immédiatement après les courses. Billet, aller et retour, 50c. Les billets de saison ne seront pas acceptés sur les convois spéciaux.

Bureau des billets de la ville, 137, rue St-Jacques ou à la Gare Bonaventure. 27-1a

LE PACIFIQUE CANADIEN

Excursions Annuelles

DANS L'OUEST

Billets de retour de Montréal à

DETROIT, Mich.	$12.50
CLEVELAND, Ohio	15.00
SAGINAW, Mich	16.25
BAY CITY, Mich	16.25
GRAND RAPIDS, Mich	17.50
CHICAGO, Ill.	18.00
CINCINNATI, Ohio	20.00
COLUMBUS, Ohio	17.50
ST-PAUL, Minn. / MINNEAPOLIS, " } Par chem. de fer	41.00
do via Owen Sound et steamer	42.50

Billets bons pour aller les 27, 28 et 29 sept.
Bons pour revenir jusqu'au 15 Octobre 1900.

Service des trains (de la gare de la rue Windsor).
Pour Détroit, Chicago, etc., 8.55 a.m. les jours de semaine, et 9.30 p.m. tous les jours.
Pour St. Paul et Minneapolis, 10 p.m. tous les jours.

Service de Wagons-Salons pour Ste-Agathe

Le service de Wagons-Salons entre Montréal et Ste-Agathe est discontinué pour la saison.

Bureaux des billets et du télégraphe, en ville, 129 rue St-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

NAVIGATION.

CIE FRANCO-CANADIENNE

ENAVIGATION A VAPEUR

Service mensuel de fret entre le HAVRE, BORDEAUX et MONTREAL, escalant en avril, juillet et octobre, à LA PALICE.

Le "Louisiana" quittera Bordeaux 10 septembre, et Montréal vers le 30 septembre.

Des connaissements directs seront souscrits de et pour tous les points de l'intérieur en Canada, Etats-Unis, de l'Ouest et France.

Pour fret et renseignements, s'adresser aux agents du C. P. R. et du G. T. R.; à HAROLD KENNEDY, à Québec; S. CUNARD & Co., à Halifax, ou à

A. POINDRON,
36 RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER, MONTRÉAL
95-1on

Ligne Dominion

STEAMERS DE LA MALLE
SERVICE DE LIVERPOOL.

Steamer	De Montréal	De Québec
Dominion	29 sept., à l'aurore	29 sept. 2.00 p. m.
Cambroman	6 oct., à l'aurore	6 oct 2.00 p. m.
*Ottoman	10 octobre, à l'aurore, direct.	
*Roman	13 octobre, à l'aurore direct.	
Vancouver	20 oct., à l'aurore	20 oct. 2.00 p. m

*Ces steamers ne prennent pas de passagers.

PRIX DU PASSAGE.—Cabines $50.00 et au delà pour aller et $100 et au delà aller et retour, suivant le steamer et la cabine: seconde cabine $35.00 pour aller et $66.50 aller et retour.

Entrepont — Pour Liverpool, Derry, Londres, Queenstown, Belfast et Glasgow, $23.50. Nécessaires d'entrepont fournis gratuitement.

Salons au milieu du navire, lumière électrique, ponts spacieux pour la promenade. Pour autres renseignements s'adresser à n'importe quel agent de la Compagnie ou à

DAVID TORRANCE & CO.
AGENTS GENERAUX,
17, Rue St-Sacrement, Montréal.

SERVICE DE BOSTON, Nouvelle-Angleterre, 10 oct., 7 nov., 5 déc. 107-1no

Ligne Allan

Route du St-Laurent
Montréal à Liverpool
Steamer à hélices

BAVARIAN, 10,037 TONNEAUX : TUNISIAN, 10,576 TONNEAUX

Les vaisseaux les plus gros, les plus beaux et les plus rapides qui soient dans le commerce transatlantique avec le Canada.

Exposition de Paris.

* * *

Le nouvel océanique "Corinthian" fera voile pour sa première traversée le 9 juin et aussi le 14 juillet.

Par ce steamer, il y aura une excursion de première classe, à bas prix, de Montréal à Paris, et retour ; passage $128.25. Cela comprend tout ce qui donne le confort désirable, sur les océaniques et les chemins de fer anglais, première classe sur les steamers de la Manche et les chemins de fer français.

Seconde classe sur tout le trajet, $86.33. Cabines réservées sur paiement de $25.

Agents généraux,

Le RESOLUTIF CUTICURA est si pur, si doux, si sain que grands et petits le prennent avec plaisir. Il rafraichit et purifie le sang dans l'eczéma et autres humeurs torturantes et défigurantes, pendant que les bains chauds avec le SAVON CUTICURA nettoient la peau des croûtes et des gales et que les applications douces d'ONGUENT CUTICURA adoucissent et guérissent la démangeaison et le brûlement de la peau.

En vente partout. POTTER CORP., seuls props., Boston, E. U. "La peau des bébés," gratis. 12

"Argenterie Durable"

FAITE et GARANTIE par

MERIDEN B. COMPANY.

Une ligne très complète de cette marque authenque, dans Services à Thé, Porte-Gateaux, Porte ruits, Etc., et aussi les derniers modèles pour

"1847 Rogers Bros."

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Etc.

Le Levain

ROYAL

HOUBLON SEC

LE MEILLEUR LEVAIN DU MONDE

E. W. Gillett

LONDON, ENG. CHICAGO, ILL. TORONTO, ONT.

Pour vos Constructions et Réparations !

Ferronneries: Serrures, Poignées, Couplets, et tout ce qu'il faut pour la construction. Très grand choix.

Peintures: Blanc Plomb, Huiles, Vernis Canadien et Anglais, Peintures sèches et à l'huile. Les peintres ont tout intérêt à demander mes prix avant d'acheter.

Tapisseries: Patrons tout à fait nouveaux pour 1900. Les personnes qui déménagent trouveront un assortiment pour leur donner entière satisfaction.

Frs. MARTINEAU,

1381-1383 Ste-Catherine.

TÉLÉPHONE EST 1420 MARCHANDS 79

O. DUFRESNE, Jr. & FRERE

BOIS DE SCIAGE, EN GROS . . . .

2388, rue Notre-Dame, Montréal

D. PARIZEAU

Bureau principal et clos : 512 Lagauchetière. Tél. Bell Est 1678. Marchands : 739. — BOIS DE SCIAGE.

BOIS DE CHARPENTE

Clos : Canal Lachine Bassin No 3, rue Ottawa, Tél. Marchands 1303 ; Côte St-Louis du Mile-End, rue St-Laurent Tél. March. 113. [illegible]

COMMON SENSE tue les Coquerelles, les Punaises, les Rats et les Souris. Chez tous les pharmaciens et 381 QUEEN ST. W., Toronto. Défiez-vous des imitations sans valeur. 169

Mondanités

EN VILLE

—M. et Mme Arnold Duclos, d'Ottawa, sont de retour de leur voyage de noces, et recevaient leurs amis, vendredi, à la résidence du Rév. et Mme R. P. Duclos, parents du marié, 166 rue Mance.

—Mme A. Mackenzie et sa famille, de la rue Sherbrooke, sont de retour de Cacouna, où elles ont passé la belle saison.

—M. H. P. Macdonell, d'Ottawa, et sa famille étaient de passage en ville la semaine dernière, de retour de la Rivière du Loup, en route pour la capitale fédérale.

—L'hon. M. Parent, de Québec, était en ville la semaine dernière.

—M. C. de Bellefeuille, Mme de Bellefeuille, M. G. Deblois, Mme J. Fleury et Mlle V. Fleury, le Dr et Mme Lemay sont de retour de leur voyage à l'exposition.

—Mme L. Terroux et sa famille, qui ont passé l'été au Lac St-Joseph, sont de retour en ville.

—M. Henri De Guise, de Montréal, qui a passé quelque temps à Cacouna, est parti pour Québec.

—Mlle Alice Wells, qui était en visite dans sa famille, à Ottawa, est de retour chez elle, avenue de l'Hôtel de Ville.

—Mme Strathy, de Kingston, est en visite chez son fils, M. Gordon Strathy, rue Metcalf.

—Lady Hingston, ainsi que les Delles Hingston, sont parties pour l'Angleterre.

—Le maire Préfontaine et sa famille, qui ont passé la belle saison dans leur résidence d'été, à Ste-Agathe des Monts, sont de retour en ville, ces jours derniers.

—M. Eugène Pepin, de la maison Beauchemin et fils, M. Deblois, M. Carignan et le Dr C. A. D'Aigle sont partis pour un voyage de quelques mois en Europe.

—Mlle Hélène Kelly, de Montréal, est en promenade aux Trois-Rivières, chez M. J. P. Godin.

—Le Dr L. H. Beaudry, de Rhode Island, est actuellement dans notre ville.

—Mme U. H. Grant, épouse de feu le général Grant, des Etats-Unis, était à Montréal, la semaine dernière, au retour d'un voyage aux Mille Iles. Mme Grant est partie pour New-York, samedi.

—Le juge et Mme Wurtele, ainsi que Mlle O'Brien, qui sont maintenant en Europe, s'embarqueront le 28 pour revenir au Canada.

—Mme J. O. Prendergast est de retour à Montréal, après une courte visite à Ottawa.

—M. René Beauchemin, de Sorel, était en ville, la semaine dernière.

—Le juge et Mme Taschereau, d'Ottawa, sont venus passer quelques jours à Montréal.

—La princesse Aribert d'Anhalt, qui a passé le printemps dernier aux Etats-Unis et au Canada, voyage maintenant en Ecosse, à bord du yacht "Victoria et Albert" en compagnie de la princesse Christian, et de la fille de cette dernière.

La princesse Aribert qui est une voyageuse enthousiaste, se propose, dit-on, d'écrire une description de ses voyages à travers les Iles Britanniques.

—On annonce, pour le milieu d'octobre, le mariage de M. Lucien Barbeau, le plus jeune des fils de M. Henry J. Barbeau, gérant de la Banque d'Epargne de la ville et du district de Montréal, avec Mlle Septime Bond, la plus jeune fille de M. W. P. J. Bond, de l'école du Plateau.

CHRONIQUE

Un ennemi des buveurs d'eau.

Un journal signale, comme une curiosité inédite, le prospectus d'un restaurant populaire situé dans le quartier de la Bourse. On lit sur ce prospectus, en marge du menu varié mis à la disposition des dîneurs, que "les clients qui ne prendront pas de boisson payeront deux sous de supplément."

La taxe n'est pas méchante, et tel autre restaurant n'exige pas moins de 20 sous des convives qui s'abstiennent de faire honneur à sa cave.

Pour compléter ce ce système, on devrait diminuer d'une somme donnée la note de chaque client qui absorberait à lui seul un certain nombre de chopines.

Mœurs laotiennes.

A propos des princes laotiens, qui visitent en ce moment Paris, le "Gaulois" décrit quelques particularités des mœurs laotiennes;

"Une ancienne coutume des rois asiatiques de Laos, dont le descendant visite en ce moment notre Exposition.

"Le roi mange toujours seul, et, par une ancienne loi qui défend sous peine de mort d'assister à ses repas, il n'a ni domestiques, ni officiers pour le servir. Toute contravention même, à cet égard, expose à un supplice inévitable.

"Un enfant de huit ans fut un jour trouvé endormi dans la salle pendant le dîner du prince. Ce fut dans tout le palais une véritable consternation. On se saisit de l'enfant, on lui brisa la tête avec un marteau et l'on arrosa de son sang les idoles des temples, pour apaiser la colère des dieux.

"Cet usage vient de l'opinion où l'on est, au pays de Laos, que le roi mourrait subitement si quelque profane le voyait manger.

"Nous ignorons si cet usage est encore en vigueur, mais la pratique en doit manquer de gaieté, et nous espérons que pendant le séjour du roi à Paris, il aura pu se départir de cette solitude plutôt attristante."

Ce que c'est que la diversité des usages. En France, l'étiquette exigeait que nos rois mangeassent sous le feu croisé de nombreux regards. Au Laos, il faut que Sa Majesté soit solitaire. On se demande lequel de ces usages est le plus ennuyeux pour le souverain.

Un personnage politique, écrivant à un ministre une lettre importante et confidentielle, croit pouvoir emprunter la plume d'un secrétaire et termine ainsi :

"Quoique je me serve d'une main étrangère pour vous donner ces renseignements, ne craignez pas qu'ils soient divulgués. L'homme dont je me sers pour correspondre avec vous est si bête, qu'il ne comprend pas même ce que je vous dis de lui."

Bonne chasse !

Connaissez-vous "l'anneau manquant," autrement dit l'être qui tient le milieu entre le singe et l'homme, le papa qui a manqué jusqu'ici à la généalogie évolutionniste pour nous rattacher au gorille notre grand-papa?

Eh bien ! cet "anneau manquant", voici qu'un milliardaire américain, M. George Vanderbilt, s'est mis en tête de se le procurer. Il a envoyé à ses frais un jeune savant américain, le docteur Walters, pour chasser, à Java, le pithecanthrope.

D'autre part, à l'heure même où le docteur Walters se mettait en route, un savant allemand, de l'Université d'Iéna, le professeur Haeckel, se préparait, lui aussi, à partir pour Java où on avait signalé le passage de l'animal en question.

M. George Vanderbilt déclare que le docteur Walters est celui des deux savants qui a le plus de chance de réussir, parce qu'il a reçu des informations très précises sur l'endroit où se cache le pithecanthrope.

Bonne chasse, messieurs, et dites-nous au plus tôt, quand vous aurez rencontré notre sympathique ancêtre, si c'est avec ses pattes de devant ou ses pattes de derrière qu'il vous a donné sa première poignée de main.

On annonce la prochaine arrivée à Saint-Pétersbourg d'un groupe d'une cinquantaine d'étudiants français. Ils se sont donné pour but de parcourir les principales villes de Russie en en visitant les curiosités antiques et modernes. Ils se proposent de voir en détail la Crimée, le Caucase, la province transcaspienne, de rechercher dans quelles proportions se développe en Russie, la propagation de la langue française dans la jeunesse scolaire et comment on pourrait l'y étendre encore davantage. L'un des étudiants projette d'écrire une histoire des relations de la France avec la Russie, depuis l'époque antique jusqu'à nos jours. Les "Novosti" expriment la certitude que "les sympathiques voyageurs français recevront partout en Russie le plus chaleureux accueil."

Langage académique.

Il y a quelques jours, au conseil général de l'Yonne, M. Flandin défendit les missionnaires, qui étaient attaqués par M. Echard.

Un de nos confrères de province eut l'occasion d'interroger, à la sortie de conseil, M. Loup, député et conseiller général de Joigny.

—Comment avez-vous trouvé M. Flandin ?

—Epastrouillant ! le "birbe !" Vrai, il nous en a bouché un coin !

—Et son adversaire, M. Echard ?

—Oh ! quel "typard !" Il en a une pochetée.

"Birbe" renfermait un éloge, et un éloge donné par un adversaire politique ! Il paraît que le birbe est un homme supérieur.

"Typard" impliquait le mépris. Un typard, c'est moins qu'un "type." C'est un "type" avec un ridicule qui justifie le suffixe "ard."

M. Loup est conseiller général ; c'est quelque chose ; il est député, c'est mieux. Mais il mérite plus encore, Quand le verrons-nous académicien ?

Un grand homme qui veut son tour.

Chaque jour, on apprend qu'un monument a été élevé, en quelque coin de la France, à un grand homme généralement peu connu.

Mais nous avons beau nous découvrir des gloires nouvelles, il en reste toujours à découvrir et les sculpteurs ne sont pas près de chômer.

Nous n'en voulons comme preuve que la décision prise par le comité radical-socialiste de Plaisance, lequel vient d'ouvrir une souscription à l'effet d'ériger un buste en bronze à M. Jacques, le concurrent du général Boulanger à la fameuse élection où celui-ci fut élu à une écrasante majorité.

Il en faut peu, de nos jours, pour monter au pinacle. Si M. Jacques a son monument, qui de nous ne pourra l'avoir ?

Les dangers du piano.

Au dernier congrès des chirurgiens allemands tenu à Berlin, on a parlé beaucoup d'une maladie des pianistes. Les médecins la considèrent généralement comme une affection du cerveau analogue à celle qui cause la maladie des copistes qui doivent écrire beaucoup et des violonistes qui surmènent leurs doigts. Un célèbre chirurgien a déclaré qu'il a constaté plusieurs fois une véritable inflammation de certains nerfs du bras surmenés par l'abus du piano. Il a aussi exposé que les jeunes filles qui fréquentent les conservatoires sont exposées à une faiblesse spéciale, parce que leurs mains ne sont pas suffisamment larges pour les exercices qu'on leur impose. Ce médecin a discuté la question de savoir s'il ne fallait pas construire des pianos pour la jeunesse, dont les touches seraient moins larges que celles des pianos ordinaires.

Les domestiques.

—Ça ne peut pas durer comme ça ! fait la maîtresse de la maison à sa bonne. Tout va de travers. Qu'est-ce que vous avez donc dans la tête ?

—Pour les trente francs que je gagne, je ne peux pourtant pas y mettre des truffes!

Une pensée de Sardou.

"Il en est des théâtres comme des habits troués : lorsqu'on manque de pièces, on fait des reprises."

Dans un café.

Le gérant.— Que signifie ce langage ? Et qui commande ici ? Est-ce vous ou est-ce moi ?

Le garçon.— Je sais bien que ce n'est pas moi.

Le gérant.— Eh bien, alors, si ce n'est pas vous qui êtes le maître ici, de quel droit vous permettez-vous de dire des ineptie ?

ROME INTANGIBLE

Il fallait que l'adjectif adopté par le malheureux roi Humbert fût écrit dans la proclamation du nouveau souverain. Il le fallait, par cette inévitable logique qui gouverne les situations fausses comme les vraies.

Aussitôt investi de la puissance, Victor-Emmanuel III devait accepter l'héritage de la politique qui a gâté toute la vie de son père et dont son grand-père aurait bien voulu se débarrasser- Rome, le roi de Piémont y est entré sous la contrainte et sous les menaces des révolutionnaires. En dépit de sa fougue, "il re galantuomo," était à cet égard poursuivi de scrupules qui ne s'endormirent jamais; malgré son courage, "il ressentait une crainte continuelle, celle qui accompagne l'action criminelle et absurde accomplie en connaissance de cause. Il devinait que cette enquête ouvrait une ère de désastres. Il avait si souvent, et autour de lui on avait si souvent fait allusion au caractère fatal de Rome envahie, que le roi Humbert, soufflé par Crispi, éprouva le besoin de prendre un air de défi et de bravade. Au lieu du gémissement "Roma e fatale," le monde entendit désormais, dans toute circonstance solennelle, l'acclamation : "Roma intangibile."

Mais ce n'était pas encore et ce fut moins que jamsi un cri d'espérance et de joie. Le vulgaire entêtement avait dicté la formule nouvelle, qui apparaissait trop tard et dans un milieu que la confiance avait déserté

"Intangibile," l'accent sur la troisième syllabe donne au mot une sorte de majesté. Nous n'avons pas l'équivalent en français; et "intangible" ne dit presque rien à notre public. "Intouchable" ne serait pas admis, malgré le zèle étourdissant du conseil supérieur de l'instruction publique à reformer soudain la grammaire avec l'orthographe. Le mot fait vibrer les oreilles italiennes, mais comme un chant de victoire sous le coup de la défaite et comme une dérision.

Napoléon ceignit la couronne de fer ornée de la devise; "Dieu me la donne ; gare à qui la touche!" Dieu, qui ne la lui avait pas donnée du tout, le força rapidement de la rendre.

Les trente années de résidence à Rome peuvent-elles annoncer l'étonnante prescription dont aurait besoin la maison de Savoie pour posséder, sinon légitimement, du moins avec tranquillité, le domaine envahi par la ruse, par la trahison, par le sacrilège? Victor-Emmanuel III ne doit pas l'espérer. Quelque volonté qui l'anime, il sent la force de résistance qui s'est conservée, qui a grandi, qui va grandir encore. C'est celle-là qui est "intangibile."

Il feint de croire que la conquête révolutionnaire est définitive. Sa fonction l'oblige à feindre cette espérance et à se persuader qu'il espère. Quelles contradictions n'a pas étalées ce parti, depuis 1849, lorsque le triumvirat romain, voyant l'armée française entourer la Ville-Eternelle, rendit un décret qui prescrivait d'"exposer le Saint-Sacrement dans les principales églises pour le "salut de Rome et le triomphe du bon "droit"! Mazzini, l'ennemi du dogme et des prêtres, était au nombre des triumvirs et avait signé le décret. Il aurait bien célébré la messe et il aurait ceint le tiare et il aurait fait d'autres parodies.

La révolution italienne a beaucoup de penchant pour la farce. Les admirateurs de Mazzini ont raconté qu'à Milan, en pleine déroute, il chantonnait l'air comique si connu dans le pays de Polichinelle :

Ora poi cosa si fa?... Cosa si fa !

Triste, le cœur et l'esprit en deuil, assiégé de préoccupations, poursuivi par les sourds grondements qui présagent des troubles prochains, Victor-Emmanuel III n'échappe pas à cette étrange destinée. Dans sa première proclamation, dans celle où il parle noblement de son père, il a glissé un mot qui détonne et qui, plus tard, paraîtra invraisemblable. Rome, la ville des Papes, enlevée au Pape et néanmoins intangible, c'est une lugubre parodie.

Eugène TAVERNIER.

Sirop Calmant de Mme Winslow.

Ce remède a été employé pendant soixante ans par des millions de mères de familles pour leurs enfants, et a obtenu un parfait succès. Il attendrit les gencives et guérit les coliques, diarrhées. En vente par les pharmaciens dans toutes les parties du pays. Soyez certain de demander le vrai Sirop de Mme Winslow, et n'en prenez aucune autre sorte. 25 cts la bouteille. Tranquillité et bonheur pour la mère et l'enfant.

COURRIER DE ST-HYACINTHE

(Spécial au "Journal")

25 septembre.

—L'enthousiasme qui a accueilli sir Wilfrid ici, hier, n'a pas été délirant. M. Bernier qui avant d'être nommé ministre a été presque une idole pour St-Hyacinthe, est sur le point d'en être rejeté par bon nombre de ses partisans. Il y a un changement d'idées appréciable dans la ville de Saint-Hyacinthe, au point de vue politique. M. Laurier a donc tenté un effort diplomatique pour ramener au bercail les brebis égarées. Il aura de l'ouvrage. Car ils sont légion. Il paraît que c'est là le but principal de son voyage à St-Hyacinthe.

—L'enquête in re le meurtre de Pierre Perron a été commencée hier après-midi à St-Denis, par le coroner Blanchard. M. Louis Lussier, avocat, a été appelé à St-Denis pour représenter Bergeron, l'accusé. Un seul témoins a été entendu complètement. l'enquête est ajournée à demain.

—Dimanche dernier, au séminaire de cette ville, Mgr Brunault, de Nicolet, a conféré les ordres sacrés à MM. Jos. Laferrière, Cléophas Savoie, Elphège Gervais, Célestin Cadout : le diaconat à MM. Joseph Lemay, J.-Bte Larochelle, Rémi Guertin, Alfredise Lagacé, Ovide Leduc et Joseph Cain ; le sous-diaconat à MM. Adélard Fontaine et Frère Ed. Hamel, de l'ordre des Frères Prêcheurs. La chapelle du séminaire regorgeait de la foule des parents et amis des ordinands.

Au chœur: Rév. P. Gonthier, M. l'abbé Lessard, curé d'Upton ; MM. les abbés Stanislas et Albert Gervais et Emile Vincent, de Sherbrooke, et MM. les abbés Gosselin, Dion et Blanchette, de l'évêché de St-Hyacinthe, Rév. P. Dion, D. F. P., MM. les abbés Dubreuil, Proulx, Benoit, Guertin, Roy, Soly, Chartier, Decelles et quelques autres.

Les confrères laïques étaient représentés par MM. Wilfrid Laperrière, de Montréal, R. Morel, L. A. Brunelle, F. Pelletier, Ls. Bourgeois, Brassard et S. Tétreau.

—Un malheureux accident est arrivé ici hier. Le fils de M. Emile Chagnon, contremaître à la "Canadian Wollen Mills Co." est tombé du troisième étage de la demeure de son père, rue Laframboise, et s'est fracturé le crâne. L'enfant est âgé de trois ans. Sa mère ne l'avait laissé qu'un instant, elle a eu la douleur de le voir tomber sans pouvoir lui porter secours. Elle est inconsolable.

Comparaison impossible

Le BAUME RHUMAL ne coûte que 25c la bouteille. Le bien qu'il fait ne peut s'évaluer en argent.

La mode à Paris

Toilette en drap bleu foncé avec revers en taffeta bleu recouverts de dentelle.

5.—Humeur Difficile.

L'humeur difficile vient le plus souvent de la souffrance et celle-ci, de la mauvaise qualité du sang. Les **Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard,** en réconfortant le sang, ramèneront la bonne humeur.

Mme NAPOLEON VINCENT

Guérie des Troubles du Retour de l'Age par les Pilules Rouges.

"Messieurs les Médecins Spécialistes de "la Cie Chimique Franco-Américaine, "No 274 rue St-Denis, Montréal.

"Chers Docteurs,

"Lorsque je vous ai écrit, je souffrais "des troubles du retour de l'âge depuis "déjà assez longtemps. J'avais les mains "et les pieds engourdis. Mon estomac "digérait très mal les vivres que je pre- "nais. J'étais souvent étourdie et j'avais "souvent des palpitations de cœur et mal "dans le dos. Ces troubles étaient causés "chez moi par le retour de l'âge.

"Les PILULES ROUGES me guéri- "rent complètement et j'encourage les femmes qui souffrent des maux dont "je souffrais à prendre ces Célèbres Pilules et de les prendre pendant assez "longtemps, comme moi, et je suis certaine qu'elles seront guéries comme je "l'ai été, des maux dont elles souffrent.

"Dame Veuve NAPOLEON VINCENT,

"St-Jean, Qué."

Les femmes qui ne donnent pas un soin tout spécial à leur santé à cette période de leur vie appelée le "RETOUR DE L'AGE," souffriront beaucoup pendant leur vieillesse, et deux Pilules Rouges prises après chaque repas pendant cette époque critique, leur assureront une vieillesse heureuse et prolongée.

AVIS AUX PATIENTES : Nous attirons votre attention sur le fait très important que nous avons retranché le nom du Dr. Coderre de tous nos remèdes. Nos Pilules Rouges seront donc connues à l'avenir sous le nom de

"Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine"

Pour le plus grand intérêt de nos patientes, nous avons cru faire ce changement; elles voudront donc comme par le passé, et plus que jamais, exiger que le nom de la "Cie Chimique Franco-Américaine" soit sur chaque boite. C'est le seul moyen d'avoir les véritables et de se guérir rapidement.

Nous invitons aussi nos patientes à venir voir les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, si elles désirent avoir plus de renseignements sur leur maladie ou sur le mode d'emploi des Pilules Rouges, ou de leur écrire ; les consultations par lettres ou personnelles, données par ces Médecins, sont absolument gratuites et ne pourront manquer d'être très utiles aux femmes qui souffrent et veulent se guérir. Adressez vos lettres comme suit: "Cie Chimique Franco-Américaine," No. 274 Rue St-Denis, Montréal

FAC-SIMILE DU PAQUET

PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

Le papier est blanc imprimé en encre rouge

Les vraies Pilules Rouges se vendent toujours en boite contenant cinquante pilules chacune et ne se vendent jamais au cent ni à 25c la boite; elles ne sont pas non plus jamais vendues de porte en porte par les colporteurs. Si votre marchand ne les tient pas, elles vous seront expédiées sur réception du prix : 50c la boite ou six boites pour $2.50. Exigez toujours sur chaque boite le nom de la

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE.

232-1

The Canada Sugar Refining Co.

Redpath (Limited), MONTREAL.

Manufacturiers des Sucres raffinés de la marque bien connue

Redpath

De la meilleure qualité, de la plus complète pureté, fabriqués par les procédés les plus récents et les machines les plus nouvelles et les meilleures, sans supérieurs nulle part.

Sucre en Pain, par boîtes de 50 et de 100 livres.
"Crown" Granule, marque spéciale, la plus belle qui puisse être faite.
Extra Granule, qualité très supérieure.
Sucres "Cream" (non séchés.)
Cassonades de toutes qualités.
Sirops de toutes qualités en barils et demi-barils.
Seuls Fabricants de sirops dee premièr classe, en boîtes de 2 et 8 livres.

FEUILLETON DU "JOURNAL"

L'HERITAGE des KERLOUAN

(Suite).

VIII

"Mais cette communication les irrita plus encore qu'elle ne les surprit. Ils l'accueillirent avec une explosion de colère que ne parvint pas à apaiser la promesse que je leur faisais de ne pas les laisser dans l'embarras. Ni le mari ni la femme ne voulaient rien entendre, et, brusquement, M. Hartington, qui ne se contenait plus me déclara que, puisque j'avais résolu de quitter leur service, je devais le quitter sur le champ.

"Peut-être aurais-je dû feindre de ne pas l'entendre, étant convaincue qu'il regretterait bientôt ses paroles. Mais elles me blessèrent par leur injustice et leur violence. Je le pris au mot et quelques heures plus tard,— le temps de fermer mes malles et de régler nos comptes, je sortais pour n'y plus revenir de la maison des Hartington, chassée par eux au mépris du dévouement que je leur ai prodigué depuis cinq ans.

"Il y a trois jours que s'est passée cette pénible scène à la suite de laquelle je suis venue à Paris, pour m'installer à l'hôtel d'où je vous écris. Je compte y passer cinq ou six jours et partir ensuite pour les Etats-Unis, mais non sans vous avoir fait à Kerlouan, chère Fernande, la visite à laquelle je me suis engagée envers votre père et envers vous.

"Vous me verrez donc apparaître prochainement. Si vous étiez tentée de critiquer le sans-gêne avec lequel j'agis, veuillez me chercher une excuse dans le désir que j'ai de vous embrasser avant de quitter la France, peut-être pour toujours.

"A bientôt, donc, chère Fernande, et croyez à ma tendre et constante amitié. — Annie DAWSON."

Cette lecture achevée, nous décidâmes, Fernande et moi, d'écrire à miss Dawson pour qu'elle sût que nous serions heureux de la voir prolonger son séjour auprès de nous. Nous la tenions déjà pour une amie et nous étions impatients de la recevoir.

La seconde lettre, celle de Mme de Floret était ainsi conçue :

"Cher monsieur, j'ai la grande satisfaction de vous annoncer que, par décision du ministre des affaires étrangères en date de ce jour, mon fils abandonne le poste qu'il occupait à Rome. Il est appelé à remplir un emploi de son grade au cabinet du ministre. Je l'attends d'un moment à l'autre, heureuse de penser que nos épreuves sont finies ou qu'après une bien pénible séparation, il va vivre près de moi pour un temps aussi long, je l'espère, que celui durant lequel nous avons été éloignés l'un de l'autre.

"Je connais trop la sensibilité de votre cœur pour n'être pas assurée que vous vous associerez, ainsi que Mlle Fernande, à la joie que je ressens et qu'augmenterait singulièrement la certitude, si vous vouliez nous la donner, que le retour de mon fils hâtera la réalisation de ses espérances et des miennes.

"Ces espérances, vous le savez, lui tiennent au cœur. Dans ses lettres, il n'a cessé de m'en entretenir, et dans toutes celles que je vous ai écrites vous en avez retrouvé l'écho. Vous-même les avez encouragées, et quoiqu'à votre charmante fille seule il appartienne de prononcer en dernier ressort, il me semble impossible qu'elles ne se réalisent pas, maintenant que vous êtes sûr qu'en l'épousant Gaston ne vous l'enlèverait pas.

"Nous serons bien heureux l'un et l'autre le jour où, conformément à votre promesse, vous nous autoriserez à vous apporter à Kerlouan l'expression des sentiments que nous vous avons voués depuis que nous pûmes apprécier les précieuses qualités de Mlle Fernande, si propres à lui attacher pour la vie l'honnête homme dont, par la puissance de son charme, elle a conquis le cœur.

"Ces sentiments que vous connaissez, cher monsieur et ami, vous en avez une part, car notre affection ne sépare pas le père de la fille, et ce sera un grand bonheur pour mon fils, pour moi, de vous le dire après vous l'avoir écrit. En attendant de vos nouvelles, j'embrasse tendrement Mlle Fernande et je vous envoie à vous l'assurance de mon estime et de mon entier dévouement.

"D'ETANGES DE FLORET."

Cette lettre, j'ose le confesser, me déchira l'âme. Quelle que fût mon inexpérience du monde, elle n'était point telle cependant que je pusse croire au désintéressement de l'auteur de ces belles phrases. Elles étaient à son image et s'inspiraient surtout du désir qu'elle avait conçu d'enrichir son fils en le mariant. Mais ce désir exprimé avec tant d'habile éloquence ne se refroidirait-il pas lorsqu'elle apprendrait que Fernande possédait, non plus des millions, mais une modeste dot ? Ce qu'elle dirait alors je le devinais par avance. Elle s'en tirerait par le témoignage d'un vif désappointement, un grand salut, mille regrets.

Ce dénouement m'apparaissait à la lumière de ce que j'avais pu constater déjà des mœurs mondaines et, tout en lisant la lettre de Mme de Floret, je me disais qu'il n'était d'autre moyen de le conjurer et de nous l'épargner qu'un refus pur et simple opposé à ces offres significatives et pressantes.

Mais ce refus, Fernande y était-elle disposée ? Je l'ignorais. Depuis notre arrivée à Kerlouan, elle ne m'avait guère permis de lire dans son cœur. Quelles résolutions cachait son silence ? Au moment de le savoir et de me voir contraint peut-être à des aveux décevants, destructeurs de ses illusions, j'éprouvais le plus cruel émoi. Que faire cependant, sinon ce que je fis ? Je n'étais pas maître d'éviter à ma chère enfant sa première douleur et je m'armai de tout mon courage, conservant encore l'espoir que le refus viendrait d'elle-même et serait spontané.

Ayant lu la lettre de Mme de Floret, je la lui tendis et quand je lui eus laissé le temps d'en prendre connaissance, je demandai :

—Eh bien, que décides-tu ?

Très calme, sans enthousiasme apparent, mais avec une vivacité qui témoignait d'une résolution déjà prise, elle me répondit :

—C'est à vous de décider papa chéri. Je vous rappelle seulement, comme vous le rappelle d'ailleurs Mme de Floret, que vous l'avez invitée à venir à Kerlouan avec son fils, Il serait malséant de paraître l'avoir oublié.

—Tu as sans doute compris que ce sera un encouragement donné aux espérances dont parle cette lettre.

—C'est bien ainsi que je l'entends, me déclara Fernande.

Je devais m'attendre à cette déclaration. Je n'en fus pas moins bouleversé en me voyant contraint aux aveux nécessaires que j'aurais voulu reculer encore.

—Tu as donc disposée à épouser ce jeune homme ? repris-je en essayant de dissimuler mon trouble.

—J'y suis disposée, me répondit ma fille, et j'envisage sans déplaisir la perspective de ce mariage.

Que n'eus-je pas donné pour qu'autre fût la réponse ? Mais telle qu'elle était, elle ne me permettait pas d'ajourner l'accomplissement du devoir auquel j'étais tenu et je m'y préparai en tentant de lire dans le cœur de Fernande.

—Tu aimes donc M. de Floret ? demandai-je.

—Je ne sais si je l'aime. Mais il ne me déplaît pas, vous le savez, mon père, et plus j'ai pensé à lui, plus je me suis convaincue qu'il est digne de moi, qu'il est sincère lorsqu'il affirme qu'il m'aime et qu'en conséquence, en le connaissant mieux, je l'aimerai. Puisqu'il faut que je me marie, mieux vaut lui qu'un autre, puisque je sais déjà tout ce qu'il vaut. Au reste, son séjour à Kerlouan me fournira l'occasion de l'étudier de plus près que je n'ai pu le faire à Pau. S'il ne détruit pas l'idée que je me fais de lui, je serai heureuse de devenir sa femme.

Ces paroles me rassurèrent un peu. Elles témoignaient de plus d'estime que d'amour et me montraient ma fille sous un jour inattendu, car je n'aurais jamais supposé qu'elle se résignât à un mariage de raison, et c'est bien comme d'un mariage de raison qu'elle me parlait de celui qu'elle avait en vue. Je voulais cependant en avoir le cœur net et je répliquai :

—Si je te comprends bien, et quoique prête à épouser M. de Floret, il ne le tient pas tellement au cœur que tu doives être malheureuse si tu ne l'épouses pas.

Ses yeux vivement se levèrent sur moi ; elle me regarda bien en face et m'interrogea.

—Pourquoi me dites-vous cela ?

—Je te le dis, mon enfant, parce que je crains que ton désir ne puisse se réaliser et que tu ne sois jamais la femme de M. de Floret.

Je surpris sur son visage un tressaillement et dans ses yeux une expression de tristesse. Mais ce ne fut qu'un éclair. Son énergie morale domina ces signes visibles de sa déception.

—Pour quel motif?

—Parce que nous sommes pas aussi riches que nous l'avons cru, parce que loin de pouvoir te constituer une grosse dot, j'en suis réduit à te doter modestement, presque pauvrement, et que M. de Floret, quelque désir qu'il ait manifesté de se marier selon son cœur, ne se contentera probablement pas de la très mince fortune que tu peux lui apporter.

—Mais l'héritage de M. Kerlouan ne s'élève-t-il pas à plusieurs millions? s'écria Fernande.

—Cet héritage ne nous appartient pas. Il ne nous appartient pas plus qu'il n'appartenait à notre vieil ami. De tristes découvertes que j'ai faites m'ont prouvé que M. de Kerlouan n'était pas le légitime propriétaire des biens qu'il m'a légués. Une mince partie de ces biens seulement était à lui. Le reste est à autrui et nous ne pourrions le conserver sans manquer à l'honneur.

—Mais il l'avait conservé cependant?

—J'ai lieu de croire qu'il n'en connaissait pas l'origine. D'ailleurs, écoute-moi ma chérie. Tu vas maintenant tout savoir et tu prononceras. Je serais bien étonné si tu prononçais autrement que moi.

Sans plus tarder, ayant fait asseoir Fernande en face de moi, j'entrepris le récit que je lui devais du naufrage de "l'Artémise," de ses suites, et des circonstances successives qui m'avaient, par des chemins inexplorés, conduit à la vérité. Elle m'écouta silencieuse et attentive. Puis, quand j'eus fini, elle me dit:

—Vous avez raison de ne pas vouloir d'une fortune dont l'origine est si suspecte et de n'en garder que la part qui échappe au soupçon. Nous serions aussi coupables que ce malheureux Alain Kerlouan, si nous consentions à jouir d'un bien mal acquis. Ce que vous avez fait, je l'approuve, et je vous remercie de l'avoir fait. J'ai cependant un reproche à vous faire..

—Un reproche! Lequel, mon enfant?

—Celui de m'avoir si longtemps caché vos soucis, vos anxiétés. Comment avez-vous eu le courage de porter seul ce douloureux secret et, vivant si près de moi, de ne me rien dire de ce qui vous préoccupait? Ne suis-je pas d'âge à tout comprendre, à vous soutenir, à vous consoler, et, par ma conduite, n'ai - je pas mérité votre entière confiance?

Je me défendis du mieux que je pus. Mais je m'étais trop mis dans mon tort pour ne pas le reconnaître et ne pas me résoudre à solliciter mon pardon. Il me fut accordé à la condition que, désormais, entre Fernande et moi, il n'y aurait plus de mystère. Elle exige a à cet égard une promesse que je lui fis en toute sincérité.

On pense bien d'ailleurs qu'en ce moment, je fus dédommagé de mon sacrifice. Le courage avec lequel l'acceptait ma fille me le rendait léger. Je ne l'avais redouté que pour elle.

—Penses-tu toujours que nous devons inviter Mme de Floret et son fils? ajoutai-je.

—Non, me répondit Fernande. Il faudrait leur avouer que nous nous sommes volontairement appauvris, et leur réponse n'est que trop facile à prévoir. Epargnons-nous-en l'humiliation. Ecrivez à Mme de Floret que quoique sensible aux attentions de son fils, je ne crois pas être la femme qui lui convient.

Je la regardais pendant qu'elle me parlait, cherchant dans son regard sa pensée, essayant de mesurer son chagrin et l'effort que lui coûtait son renoncement. Mais son visage demeurait impassible, et je ne pus savoir ce jour-là si son cœur était atteint.

Quand notre entretien fut épuisé, elle voulut voir de ses yeux et toucher de ses mains les épaves de l'"Artémise." Je ne pouvais refuser de les lui montrer. Je la conduisis dans le petit cabinet et, la porte bien close, je fis mouvoir le ressort qui ouvrait le caveau. Nous y descendîmes ensemble. Elle put admirer à loisir ce qui restait de la cargaison du navire.

Au cours de cette visite, elle voulut tout à coup s'éloigner, comme cédant à une idée subite. Elle le fit en m'annonçant qu'elle allait revenir. Quand elle revint, elle portait dans une corbeille les présents qu'elle avait reçus jadis de M. de Kerlouan; le collier de perles, les autres bijoux offerts par lui en diverses circonstances, voire les étoffes et les fourrures qu'elle n'avait pas encore utilisés. Elle me tendit ces objets en me disant :

—Mettez-les avec le reste. Ce n'est plus à nous.

Et je ne pus qu'obéir, j'écrivis à Mme de Floret pour lui annoncer la décision de Fernande. Tous les ménagements auxquels il convient de recourir pour communiquer à quelqu'un une mauvaise nouvelle, j'en usai dans ma lettre. J'alléguai l'éducation première de Fernande, son goût pour la vie simple et la solitude, son désir de ne pas quitter Kerlouan, de ne pas me quitter moi-même, et, à l'aide de ces motifs, je formai un faisceau d'arguments propres à justifier le refus que nous opposions à la demande de M. de Floeet et à enlever à ce refus tout le caractère désobligeant.

(A suivre)

Quel est le prix du Vin des Carmes ?

C'est la question qui nous est posée tous les jours tant par correspondance que de vive voix. Nous croyons donc être agréables à un grand nombre en le répétant ici. A la bouteille, nous le vendons 75 cents, et ce prix est invariablement le même ; à moins de l'acheter à la douzaine pour $8.00. On dira peut-être que c'est un peu cher, mais quand on a fait l'heureuse expérience de ses merveilleux résultats, on ne regrette pas son argent, puisqu'on retrouve en retour la santé, qui est le plus grand de tous les biens désirables.

Le prix du gros est connu de MM. les marchands : toujours le même pour tous et invariablement le même partout.

A. TOUSSAINT & CIE.

232-1 Dominion.

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
LA CIE D'IMPRIMERIE ELECTRIQUE
MILTON McDONALD, - Administrateur

ABONNEMENT (avec primes):
A Montréal, (livré à domicile)...$5.00 par année
Hors Montréal............... 3.00 " "
Edition Hebdomadaire...... 1.00 " "
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux.
Tout doit être adressé
LE JOURNAL,
75 St-Jacques, Montréal.

Bureaux: Tél. Bell: Main 613.
Rédaction—Nuit: No 2, rue St-George. Tél. Bell Main 3934.
Les abonnés qui changent de lieu de résidence sont priés de nous donner leur ancienne et leur nouvelle adresse.
Bureau à Paris (France): N. LACROIX, 10 rue de Rome.

MONTREAL, 26 SEPT. 1900

FEU L'HON. M. MARCHAND

La mort de l'hon. M. Marchand efface de la politique provinciale l'une de ses plus anciennes figures. Le premier ministre était, croyons-nous, le seul député siégeant à Québec depuis la Confédération. Représentant un comté essentiellement libéral, il a échappé à tous les accidents et même aux désastres de son parti. Il a été de toutes les administrations libérales qui ont régné dans la province: commissaire des Terres sous M. Joly, orateur sous M. Mercier et enfin premier ministre.

Ce n'est pas le temps d'insister sur ce que nous pensons de sa carrière politique. Contentons-nous de dire que s'il y en a eu de plus désastreuse, il y en a eu aussi de plus brillantes.

Après la défaite de M. Mercier, son parti n'osa pas même le reconnaître comme chef, se contentant de l'appeler son doyen.

Petit à petit cependant, le désir de vaincre fit comprendre à l'opposition la nécessité d'entourer son doyen de prestige et elle se décida à se proclamer fière de celui qui était à sa tête.

Les élections de 1897, qui venaient sitôt après le triomphe de M. Laurier lui ayant été favorables, M. Marchand devint premier ministre. Son œuvre, comme telle, a été bien pauvre, mais il avait conservé une réputation d'intégrité personnelle qui lui valait jusqu'à un certain point la confiance du public.

M. Marchand n'a jamais été un homme d'une santé robuste, et il est possible que les soucis de la politique aient hâté sa mort.

Devant sa tombe, tous les citoyens de la province de Québec n'auront qu'une pensée, pensée de prière pour le défunt et de sympathie pour la famille éprouvée par la mort de celui qui lui fut cher.

UNE CALAMITE PUBLIQUE A CONJURER

Nous refuserions de le croire si nous ne l'avions lu et vu de nos yeux; voilà qu'on prétend aujourd'hui que s'attaquer à Tarte c'est s'attaquer à la nationalité canadienne-française, et ne pas sacrer Laurier grand homme c'est faire acte de mauvais patriote.

Conclusion:—tous les Canadiens devront voter pour Tarte et pour Laurier aux prochaines élections.

C'est beaucoup le même jeu auquel les libéraux ont eu recours en 1896 pour arriver au pouvoir. Ils tenaient à peu près le même langage au sujet de Laurier, car il n'était pas encore question de Tarte. "Votez pour "Laurier, disaient-ils, aux électeurs canadiens, parce que c'est un des nôtres, parce "que c'est un homme qui fera honneur à la "Nationalité et à la Religion, parce que c'est "la seule chance que nous ayions de voir un "Canadien de la province de Québec à la tête "des affaires de tout le Canada."

Sans attribuer à cet argument plus de valeur qu'il ne faut, nous conviendrons volontiers qu'il ne fut pas sans avoir aidé à la victoire des rouges en 1896.

Laurier a été élu; il est devenu premier ministre; il a été appuyé d'une majorité parlementaire qui lui permettait de tout oser, de tout entreprendre pour favoriser sa province et sa nation; il a eu quatre années de pouvoir:—en quoi, nous le demandons aux électeurs canadiens-français, en quoi cet homme nous a-t-il fait honneur? En quoi son administration a-t-elle profité à sa Religion et à sa Nationalité? Quels services leur a-t-il rendus?

Il parle bien, dira-t-on; il est orateur, écriront les autres;—eh bien, oui, il parle bien, il est orateur si vous voulez, mais parler ne suffit pas: "verba volant." Ce qu'il nous fallait c'était non pas un parleur, mais un faiseur; non pas des mots mais des actes.

Nous ne répéterons pas ici la preuve que nous avons faite si souvent de la parfaite inutilité qu'a été pour sa province et ses compatriotes M. Laurier comme premier ministre; pourquoi donc nous demander de lui accorder aujourd'hui notre confiance lorsqu'il n'a rien fait pour la mériter,—lorsqu'il n'a rien fait pour nous justifier de la lui avoir donnée—les yeux fermés—en 1896?

Dire qu'attaquer Tarte c'est attaquer la nationalité canadienne-française, est une proposition si absurde, si ridicule, si monstrueuse qu'un homme sérieux ne saurait perdre son temps à le démontrer.

Depuis quand un transfuge politique est-il devenu la personnification de cette chose si grande, si noble et si sublime qu'est la nationalité d'un peuple d'honnêtes gens?

Une autre considération presqu'aussi importante.

Est-ce que ceux qui conseillent d'élire Laurier et Tarte aux prochaines élections afin de venger les attaques dont ils ont été l'objet à cause de leur nationalité, ont mûrement réfléchi à la guerre de races qu'ils risquaient d'allumer? En ont-ils calculé toutes les conséquences néfastes et pour le Canada et pour la province de Québec? Peuvent-ils oublier que ce serait une faute criminelle de provoquer l'alliance de tout l'électorat anglais et protestant des sept provinces contre l'électorat canadien et catholique de Québec?

C'est pourtant ce qui arriverait si la masse de notre peuple se liguait à un moment donné pour donner à son vote en faveur de tel ou tel homme le caractère d'une vengeance nationale.

CARTIER ET LE PARTI LIBERAL

Cartier fut premier ministre du Canada, lui aussi.

C'était un Canadien-français d'esprit, de cœur et d'accent.

Les libéraux se sont-ils ralliés à lui parce qu'il était Canadien-français?

Non.

Ils l'ont insulté, dénoncé et combattu. Après sa mort même, l'un d'eux le traitait de charogne.

Aujourd'hui, ils se réclament de sa politique.

C'est une injure à la mémoire de Cartier.

Cartier n'abandonna jamais les siens.

Il n'avait pas constamment sur les lèvres les mots de patriotisme, mais il en avait le dévouement au cœur et voilà pourquoi il est encore aujourd'hui le plus grand homme d'Etat de notre race.

N'insultez pas à sa mémoire en vous réclamant de son nom, M. Laurier.

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

C'est sur le Nouveau-Brunswick que les libéraux paraissent fonder le plus d'espérance pour les prochaines élections.

Or, voyons un peu ce qui s'est passé depuis un an au Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement Emmerson a fait une élection partielle avec le concours de deux gouvernements et il l'a perdue.

M. Tweedie, aujourd'hui premier ministre, a tourné son capot l'hiver dernier.

Peu de temps après, il s'est présenté comme candidat à la mairie de Chatham et il a été battu.

M. Blair a voulu introduire sa mesquine politique dans les élections municipales de Moncton et Westmoreland, et il a été battu également.

Où sont donc les signes de la popularité de M. Blair et du cabinet Laurier?

ILS ACHETENT LES JOURNAUX

Les libéraux, sans le moindre scrupule, achètent les journaux depuis qu'ils sont au pouvoir.

C'est leur manière de faire taire la critique indépendante de leur administration et de tromper l'opinion publique.

Ils ont commencé par se créer un organe servile à Montréal, en achetant la "Patrie" de Beaugrand à même les 700 mille piastres que le gouvernement Laurier avait payées de trop aux boodlers du Drummond. Ils ont ensuite donné une mine de charbon au "Globe" de Toronto; puis, M. Fisher s'est procuré un organe, M. Fielding a le sien à Halifax, M. Blair a le sien à St-John, M. Mulock a le sien à Toronto, et M. Sifton a le sien à Winnipeg.

Mais cela ne suffit pas encore à ce dernier, car il vient d'essayer d'acheter l' "Indépendance" de Brandon pour tourner ce journal contre l'hon. Hugh John Macdonald. Cette fois, néanmoins, il a trouvé chaussure à son pied, et l' "Indépendance" ne s'est pas gênée de mettre au jours la honteuse tentative dont son propriétaire a été l'objet.

On se demande naturellement où M. Fisher, où M. Blair, où M. Fielding, où M. Mulock, où M. Sifton prennent l'argent pour corrompre ainsi la presse anglaise et française du pays. Assurément pas dans leurs propres goussets.

Il faut donc que ce soit avec les deniers publics. On sait de quelle façon on a payé M. Beaugrand et le "Globe", et il est logique de conclure que l'on poursuit le même système.

M. Sifton était pauvre comme un rat d'église, quand M. Laurier est allé le déterrer à Winnipeg pour en faire un de ses principaux ministres; on cite aujourd'hui le chiffre d'un seul de ses dépôts dans une banque de la Colombie Anglaise. S'il en a comme cela dans les autres provinces, l'obscur attorney de Brandon a joliment profité des occasions qu'il a eues de se faire un magot. Il est possible que M. Sifton ait tenté d'acheter l' "Indépendance" avec ses propres fonds:

Mais les autres?

LE CARROSSE DE LAURIER

C'est un Monsieur Avila Chaput qui a fourni la carrosse et les chevaux à sir W. Laurier pour la procession de jeudi dernier.

Trait caractéristique: M. Avila Chaput est entrepreneur de pompes funèbres.

AFFAIRES MUNICIPALES

L'agrandissement du marché Bonsecours

L'agrandissement du marché Bonsecours intéresse tout autant les cultivateurs que les citoyens de Montréal. Avant-hier, nous avons traité de la question urbaine; aujourd'hui, nous désirons examiner les questions intéressant les cultivateurs et la valeur des plans recommandés par le Comité des Marchés.

Depuis nombre d'années, les fermiers de la grande banlieue de Montréal et des comtés environnants se rendent, proportionnellement, en moins grand nombre que par le passé au marché Bonsecours.

Ceci ne veut pas dire qu'ils ont renoncé à venir vendre directement leurs produits à Montréal, le meilleur et le plus grand marché de détail du Canada; mais qu'évitant notre principal marché, ils se sont créé, en ville, une clientèle qu'ils servent directement contrairement au règlement qui défend ce commerce.

On ne saurait les en blâmer. Ce commerce illicite est la conséquence forcée de l'insuffisance du marché Bonsecours et des pertes de temps et d'argent que cette insuffisance cause aux cultivateurs.

Actuellement un fermier désireux d'occuper sur ce marché une place quelconque est obligé d'arriver de bonne heure, la veille; **autrement il lui faudra se placer non sur** le marché, mais en dehors, sur une des rues environnantes, loin du mouvement des affaires.

C'est ainsi que l'on voit la place Jacques-Cartier encombrée de voitures de fermiers, le lundi et le jeudi, veilles des jours de marché, dès quatre et cinq et demie du soir.

Ces longs séjours en ville sont coûteux pour les cultivateurs, diminuent leurs bénéfices et leur font perdre un temps précieux.

De là, l'habitude que nombre d'entre eux ont contractée de vendre leurs produits, en route, aux épiciers, aux marchés privés et même aux particuliers.

De là aussi une perte considérable pour les revenus de la ville, pour les citoyens qu'on prive des bienfaits de la concurrence due à l'affluence des produits et la présence sur le marché des commerçants de la ville pouvant, plus facilement que les fermiers, venir occuper de bonne heure les meilleures places.

L'agrandissement du marché Bonsecours, est donc une nécessité que personne ne met en doute, et sa réalisation ne peut qu'être profitable à la ville et aux fermiers.

Cet agrandissement dont l'utilité n'est plus discutée, sera imposé par la Législature, représentant les intérêts des fermiers, dans un très prochain délai, à sa prochaine session, au cas improbable où le Conseil de Ville en ajournerait la réalisation.

L'attitude du Conseil et du Comité des Finances permet de croire que cet ajournement n'est pas à craindre et que la question recevra une prompte solution.

Deux projets d'agrandissement, deux plans comme nous venons de le dire, ont été recommandés au conseil par le comité des marchés et référés au comité des finances par le conseil. Ce sont ceux des échevins Gagnon et Lamarche. Le comité des finances leur a joint le plan Chaussé dont nous avons déjà montré les avantages; il nous reste à examiner les deux autres.

Le plan Lamarche consiste dans la construction d'une terrasse occupant l'espace entre les rues Saint-Paul, Berri, des Commissaires et de la rue de l'Eglise, ouverte en bordure et sur le côté Est de l'Eglise Bonsecours.

Cette terrasse pavée en asphalte, servirait de place de marché, pour les voitures des fermiers et formerait le toit de seize magasins construits en façade sur la rue des Commissaires. Elle aurait une superficie de 63,000 pieds carrés environ. Son coût, suivant les chiffres indiqués sur le plan de l'échevin Lamarche et les données fournies par cet échevin au Comité des Finances, serait comme suit:

Expropriations y compris les 20 pour cent...	$193,080
Construction de la terrasse......	70,000
Total.........	$ 263,080

A ce chiffre viendront s'ajouter les indemnités aux locataires, les extras aux travaux de construction de la terrasse; l'aménagement et le pavage de la nouvelle rue de l'Eglise. Par contre, il faudra en déduire la vente des matériaux de construction; à moins qu'ils n'aient déjà été déduits sur le coût de la terrasse.

Le plan Gagnon consiste dans la création d'une place formée par l'espace situé en face même du marché Bonsecours et compris entre les rues St-Paul, Claude, la ligne nord de la rue Leroyer prolongée et la rue Bonsecours. Deux passerelles pour piétons relieraient la rue Leroyer au deuxième étage du marché.

Cette place aurait une superficie de 73,000 pieds environ.

Son coût,—en rectifiant l'erreur de $10,000 en moins, faite sur la plan Gagnon quant à la valeur des propriétés, y compris l'aménagement de la place évalué de $18,000 à $20,000 par l'échevin Gagnon, serait comme suit:

Expropriations y compris les 20 p.c.	$244,500
Aménagement de la place	20,000
Total	$264,500

De même que pour l'autre plan, il faudrait ajouter à ce chiffre les indemnités aux locataires et en déduire la vente des matériaux de construction, si leur rapport prévu n'a pas déjà été déduit du coût des travaux d'aménagement de la place.

Les chiffres qui nous manquent pour établir exactement le coût respectif des deux plans seront fournis, aujourd'hui, au Comité des Finances.

En leur absence, on peut néanmoins affirmer, en s'appuyant sur les chiffres ci-dessus que le plan Gagnon coûtera de beaucoup moins cher que le plan Lamarche, car si les indemnités aux locataires sont quelque peu plus fortes pour le plan Gagnon, par contre, la construction de la rue de l'Eglise, les extras certains de la construction de la plate-forme et l'aménagement des seize boutiques porteront le coût du plan Lamarche bien au delà du plan Gagnon.

Il faudra également prendre en considération les travaux de drainage, d'égout qu'il faudra exécuter pour la plate-forme et les magasins du plan Lamarche, alors que le système existant déjà pourra, avec de légères modifications, servir à l'assainissement de la place du plan Gagnon.

Supposant même que les deux plans entraîneraient une même dépense, le plan Gagnon n'en serait pas moins beaucoup meilleur marché et de beaucoup préférable pour la raison qu'il donnerait à la ville un marché d'une superficie de 73,000 pieds, alors que le plan Lamarche ne crée qu'une place de 63,000 pieds.

Etant donnée cette différence de superficie, il faudrait que le coût de la plate-forme Lamarche soit de 15 p. c. au-dessous de celui de la place Gagnon pour que l'exécution des deux plans revienne au même prix. Or, ce que nous avons dit, est suffisant pour établir que le moins qui puisse arriver est une égalité de coût, ce qui ferait que le plan Gagnon serait de 15 p. c. moins cher que le plan Lamarche.

Cette différence énorme de 10,000 pieds de superficie en faveur du plan Gagnon, serait suffisante pour le faire adopter, même s'il était le plus coûteux.

Nous répétons ce que nous avons déjà dit; à savoir que dans la solution de cette question de l'agrandissement du marché Bonsecours, nos échevins doivent surtout travailler en vue de l'avenir, par conséquent pour le plan ayant le plus grande superficie.

Puis, le développement rapide de Montréal peut, dans un avenir plus ou moins éloigné, amener un déplacement complet de nos marchés. Dans cette hypothèse, les terrains du plan Gagnon comme ceux du plan Chaussé seront toujours utilisables ou revendables avec bénéfice, alors que la terrasse Lamarche devra être démolie et le coût de son enlèvement à déduire du prix de vente des terrains.

Nous avons négligé de parler de l'étrange idée de bâtir un marché sur une longueur d'un demi-mille, de la place Jacques Cartier à la gare du Pacifique et de mettre la place du marché, loin du marché, et sur une terrasse que le plus endurci des citoyens évitera par les temps de pluie, de vent de grêle et pendant toute la période des froids. Nous avons également négligé de parler de la différence qui peut exister entre les taxes payées par les propriétaires et les locataires expropriés par chacun des plans. Cette question est oiseuse, à notre avis, et ne saurait entrer dans les devis du coût des plans tant parce qu'elle leur est étrangère que parce que cette différence est minime pour les propriétaires et que les locataires devront occuper d'autres logements dont la ville retirera des taxes.

Il ne nous reste plus qu'à protester contre l'idée de faire bâtir des magasins par la ville. Il y a une grande différence entre des magasins et des places de marché. La ville ne doit pas plus faire concurrence aux propriétaires qu'elle n'en fait aux boulangers ou aux épiciers, et la construction de magasins par la Corporation serait une concurrence faite aux propriétaires.

Ce serait un précédent fâcheux que le Conseil doit d'autant moins créer que les places du marché Bonsecours se louent difficilement et ne sont pas toujours entièrement occupées.

Il est douteux même, que, légalement, la ville ait le droit de faire concurrence aux contribuables, et on ne saurait invoquer en faveur de ces magasins qu'ils appartiennent à un marché, car ils sont isolés et en dehors de toute communication avec un marché quelconque.

Ce sont des magasins et non des stalles ou des étaux; des magasins qu'on pourra louer et qu'on louera à ceux qui voudront les prendre et dans lesquels ils pourront vendre du fer aussi bien que des pommes de terre ou du beurre.

De tout ce qui précède, il nous est permis de conclure que le plan Gagnon est de beaucoup supérieur et de beaucoup préférable au plan Lamarche et que les qualités du plan Gagnon lui mériteront l'approbation des autorités municipales, au cas, où faute de fonds, elles ne pourraient accepter le plan Chaussé, qui n'est en somme que le plan Gagnon agrandi. "Le Journal" a déjà exposé comment le Conseil, pour adopter le plan Chaussé, pourrait s'y prendre pour régler la question financière; inutile pour nous d'y revenir.

LA LUMIERE AUER
—1682—
NOTRE-DAME.

THE THOS. DAVIDSON MFG. CO.
Manufacturiers d'objets émaillés ou repoussés

MONTRÉAL, 6 avril 1900.

THE AUER LIGHT CO.,
1682 rue Notre-Dame.

MESSIEURS,—En réponse à votre faveur d'hier, je dois vous dire que nous avons maintenant 50 de vos lampes en usage ici et nous constatons qu'elles sont très satisfaisantes et d'économie pour le gaz. Nous croyions qu'il y aurait d'abord beaucoup de difficultés à cause des cassures ou accidents, mais notre propre expérience a démontré que toutes les opérations demandées ont été faites et les plaintes supprimées promptement, et nous n'avons eu aucun autre trouble à ce point de vue.

Respectueusement
THE THOS. DAVIDSON MFG. CO., LTD.
(Signé) T. CHAS. DAVIDSON, Vice-Prés.

LAMPES D'ESSAI GRATUITEMENT.

LES COMPARAISONS

De Sir Richard Cartwright

Sir Richard Cartwright parcourt Ontario, et prononce des discours dans lesquels il s'efforce de justifier les extravagantes dépenses du gouvernement Laurier.

Pourtant, c'est lui qui, en 1890, prononçait les paroles suivantes:

"Si l'honorable ministre veut se donner la peine de le constater, il verra qu'en 1845, les Etats-Unis avec 20,000,000 d'hommes ont dépensé moins de $23,000,000 pour le même service qu'il croit pouvoir solder avec $36,500,000. Le gouvernement économe du Canada dépense 50 pour cent de plus pour gouverner une population de 5,000,000, que les Etats-Unis pour administrer le gouvernement fédéral d'un pays de 20,000,000 d'âmes. (Débats des Communes, 1890, p. 2640)."

En 1890, sir Richard déclarait donc qu'une dépense de $36,500,000 était plus que suffisante pour une population de cinq millions. Eh bien, aujourd'hui, la population du Canada est de 5,320,000 âmes à peu près, et le même sir Richard approuve et défend un budget ordinaire d'environ $44,000,000 et un budget total d'environ $50,000,000! Où est sa logique?

Et sa fameuse comparaison avec les Etats-Unis, que devient-elle? Il trouvait inouï en 1890 que le Canada dépensât $36,500,000, pour gouverner une population de cinq millions, tandis que nos voisins n'avaient dépensé que $23,000,000 pour administrer un pays de 20,000,000 d'âmes. Eh bien, en 1899, nous dépensons $50,000,000 pour le gouvernement de 5,320,000 âmes. La comparaison avec les $23,000,000 des Etats-Unis n'est-elle pas encore dix fois plus écrasante?

Et cependant, sir Richard se vante aujourd'hui d'un tel état de choses.

N'avons-nous pas raison de lui dire qu'il n'est qu'un bateleur politique.

La Sécurité est la première considération des gens prudents.

Voûtes de sûreté. Département spécial pour Dames

POUR la SOMME de $5.00

Et plus, suivant la grandeur de la voûte, vous pouvez placer vos diamants et autres objets précieux, ainsi que les actes importants, etc., dans ces voûtes, à l'abri de tout risque de vol ou de feu. Emmagasinage pour valises, argenteries et tableaux.

TRUST DEPARTEMENT

L'attention des banquiers, avocats, hommes d'affaires, marchands de gros et de détail, est, respectueusement attirée sur ce fait que cette compagnie agit en qualité de:—

Curateur aux successions Insolvables—Administrateur de Successions, Caution Judiciaire dans les Cours Civiles, Exécuteur Testamentaire, Gardien des Registres ou Agent de Transfert pour les Corporations; Pacement d'Argent in Trust.

Sous la direction de son bureau, la compagnie garantissant le capital et l'intérêt.

BUREAU DE DIRECTION.

George Hague, président, Hon L. J. Forget, vice-président, R. Wilson-Smith, Edwin Hanson, Hector Mackenzie, Allan R. Macdonell, Frank W. Ross, and H. A. L. Strathy.

Montreal Trust and Deposit Co'y.

1707 RUE NOTRE-DAME.

La plus ancienne compagnie du genre dans cette ville.

LA MAREE MONTANTE

Le "Soleil" de jeudi nous donnait, d'après la "Gazette Officielle" du 15 septembre, les chiffres de la dépense, pour le mois de juillet et d'août, en 1899 et en 1900.

Durant ces deux mois, la dépense imputable au revenu a été de $3,968,742 en 1899, et de $4,173,471 en 1900.

Soit une augmentation de $204,729!

Maintenant, la dépense au compte du capital a été, pour ces deux mois, de $631,085 en 1899, et de $767,556 en 1900.

Soit une augmentation de $136,471!

Additionnez cette double augmentation:

Dépense du revenu...	$204,729
Dépense du capital...	136,471
Augmentation totale...	$341,200

Nous voilà donc pour les deux premiers mois de l'exercice en cours, avec une augmentation de dépenses de plus de $300,000.

Où donc ce gouvernement d'extravagance va-t-il s'arrêter?

◆

Pour un sou de moins par lettre, que nous payons, il nous faut payer cinq sous de plus chaque gallon d'huile de charbon dont nous avons besoin pour nous éclairer.

◆

Lorsque les libéraux ont promis de diminuer la dépense de quatre millions ils savaient parfaitement que le pays avait besoin d'améliorations. Ils ont fait leur promesse en pleine connaissance de cause. Ils n'ont donc aucune excuse valable aujourd'hui.

◆

On pourrait excuser une augmentation de un à deux millions, mais dix millions cela est injustifiable.

◆

M. Laurier a parlé une heure et trois quarts à Montréal, et une heure à St-Hyacinthe, mais il n'a pas osé contredire que son rêve est l'impérialisme politique.

◆

Sir Charles Tupper a combattu le fanatisme libéral dans la Nouvelle-Ecosse et au Parlement fédéral; Laurier en a été l'esclave.

◆

Les électeurs de Laval, pourront demander à M. Fontaine où est sa fameuse loi de faillite. M. Laurier a pris un plaisir cruel à l'étouffer.

◆

Il a fallu douze jours à M. Blair pour répondre à la lettre de M. Shaughnessy. Le ministre des chemins de fer allait plus vite que cela lorsqu'il s'agissait de bâcler des marchés avec Mackenzie et Mann.

◆

C'est M. Tarte qui a dit que M. Laurier n'avait pas de talent, qu'il était un poseur, un hypocrite, un homme vernis.

Puisque vous vous laissez mener par Tarte, qu'avez-vous à redire quand nous répétons la même chose?

◆

Les libéraux de East-Elgin ont choisi le Dr. Wilson comme leur candidat.

De l'aveu même de M. J. M. Glenn, l'un des orateurs de la convention, M. Wilson, est incapable de se faire élire.

◆

Ces jours passés le "Telegraph" de St. John, organe de M. Blair, se plaignait "proh pudor"! du ton grossier de certains débats qui ont eu lieu dans les Communes. Qu'il prenne courage.

Le notaire colonel Domville se présente de nouveau dans Kings.

◆

G. E. Casey, d'Ontario, et Stenson de Québec, deux députés libéraux, informent en ce moment leurs électeurs qu'ils se proposent de ne pas briguer de nouveau leurs suffrages, si M. Laurier leur donne à chacun un emploi public.

C'est ce que n'avaient pas fait M. P. Langelier, ni M. Choquette, ni sir Joly, ni les autres. Ils avaient décampé sans tambour ni trompette.

Ce que c'est que l'indépendance du Parlement, sous le régime libéral!

LE LION DE FRANCE

Voici la péroraison d'un discours prononcé par le R. P. Coubée, en l'église primatiale de Lyon, le 7 septembre courant, à l'occasion de la réunion du Congrès marial:

Dans votre splendide basilique de Fourvière, je vois partout le lion, symbole de la force. Il allonge ses reins de granit sur les marches somptueuses du péristyle. Il avance sa large tête de bronze sur les vantaux des grandes portes. Il dort, tout au haut dans le fronton triangulaire, accroupi aux pieds de la Vierge. Il repose dans le tableau d'Orsel, les paupières mi-closes, comme ébloui par les couleurs fantastiques qui rutilent dans la nef. Il garde les balustres du sanctuaire, et, de son encolure de pierre, il soutient les cariatides des chapelles.

"Lion passant d'armoirie," voilà l'emblème de cette noble cité; et, en prodiguant son image à travers la magie des marbres **étincelants et des mosaïques, vous avez voulu** attester votre dévouement envers Notre-Dame. Mais, outre ce symbole héraldique, il en est un autre plus profond, plus universel, le symbolisme liturgique dont s'est inspiré votre sublime Bossan.

Le Christ est la force de Dieu. Il est appelé dans l'Ecriture le Lion vainqueur de la tribu de Judas. Mais le lion peut encore symboliser le peuple chrétien que l'Eglise ne craint pas d'assimiler et d'identifier à son Christ, le peuple revêtu de la force d'En-Haut, le peuple nourri par l'Eucharistie de la moelle du Lion;—le peuple de France, en particulier, tel qu'il a été autrefois et tel qu'il sera encore au XXe siècle, champion de l'Eucharistie, et chevalier de Notre-Dame.

Oh! comme il était beau et terrible, ce peuple Cœur de lion, quand il se dressait sur l'Europe et menaçait l'iniquité de ses inéluctables colères! Comme il était beau, quand il épouvantait de ses rugissements les hordes musulmanes; quand il se couchait devant le Saint Sépulcre et disait à Mahomet: "Viens le prendre!"; quand il s'étendait devant le trône des Papes et criait aux forbans couronnés: "N'approchez pas!"; quand il disait à l'hérésie albigeoise: "Meurs!", et au protestantisme: "Va-t'en!" Oui, il était beau, alors, le lion de France!

Hélas! des jours sont venus où il a semblé énervé et fatigué de sa gloire. L'iniquité sortait de ses repaires et devenait de plus en plus hardie. Mais c'est à peine si le lion bougeait. Parfois, impatienté, il secouait sa crinière en grondant, il relevait la tête et l'on croyait qu'il allait bondir sur les ennemis de la vérité et du droit, sur les félons et les mécréants, mais bientôt sa tête retombait triste et lourde; et un jour il s'endormit. Et pendant son sommeil de lâches belluaires sont venus pour l'enchaîner, pour lui rogner les ongles et le museler afin que sa voix n'inquiétât plus les malfaiteurs.

Mais ces temps sont passés. De sa main virginale, Marie a touché l'animal superbe. Il a tressailli, il s'est réveillé. Il a senti des ondes de force fluer dans son sang, il a brisé ses chaînes de respect humain et de sensualisme. Et maintenant il se redresse et s'avance sur la hauteur de Fourvière. Il secoue sa crinière royale au vent de la liberté, et le voilà debout face à l'horizon, face au vingtième siècle et la terre prête l'oreille et se dit tout bas: C'est la France!

Rugis donc, ô Lion, rugis dans l'air immense et lumineux, pour annoncer au monde que tu es las de dormir, que tu vas descendre dans la plaine pour combattre et broyer l'iniquité. Rugis, ô Lion, pour commander aux sectes impies de disparaître de la terre de France. Rugis pour rallier autour de toi tous les soldats du Christ et de sa Mère, et que ta voix, passant par-dessus le Mont-Blanc éternel, aille dire à tous les échos que le règne du mensonge est fini, et que la vérité, trop longtemps obscurcie, va sortir du nuage et resplendir sur le monde.

Et lorsque tu auras traîné à travers le vingtième siècle le char de Notre-Dame, entouré de ses fidèles chevaliers, tu reviendras ici, Lion, entendre d'autres foules, un autre Congrès marial, peut être, acclamer la Bienheureuse, l'Immaculée, l'Immortelle, Reine de chevalerie et d'honneur, Dame souveraine de la terre et du ciel.

Mgr GOUTHE-SOULARD

L'espoir qui avait repris, depuis quarante-huit heures, n'a point tenu. Le vaillant archevêque d'Aix est mort dans la nuit de samedi à dimanche, des suites de la longue maladie dont il souffrait depuis plusieurs mois, mais qu'il surmontait héroïquement pour être tout à son devoir. Jusque sur son lit de mort, par l'admirable allocution que nous avons rapportée, comme par la grande dévotion avec laquelle il a reçu le Saint Viatique, il aura été ainsi l'exemple de tout son peuple.

Il est à peine besoin de retracer la vie du vénérable prélat dont la mort est une si grande perte pour l'épiscopat et les catholiques de France. N'a-t-elle pas été marquée, presque dès son début dans les fonctions épiscopales, par une série d'actes retentissants qui ont donné à sa figure un singulier relief et l'ont ancrée pour longtemps dans le souvenir reconnaissant de la catholicité militante en notre pays!

Ce n'est pas à dire que Mgr Gouthe-Soulard fût, par son tempérament ou par ses idées, engagé dans une lutte constitutionnelle contre le gouvernement républicain.

En effet, quand il fut proposé par M. Goblet au Saint-Siège pour l'archevêché d'Aix, Mgr Gouthe-Soulard passait pour être plutôt favorable à cette forme gouvernementale et à ce qu'on est convenu d'appeler l'ensemble des idées libérales.

Mais la grâce du sacre avait tout de suite opéré dans l'ancien curé de Vaise, et ceux qui avaient cru trouver en lui l'un de ces "chiens muets" que Dieu réprouve ne tardèrent pas à comprendre combien leur erreur était grande. Du jour où l'action gouvernementale, dans ses rapports avec l'Eglise, se manifesta par la série des lois si justement qualifiées de scélérates, Mgr Gouthe-Soulard fut toujours des premiers à se porter en évêque à l'encontre des persécuteurs. Et ce poste glorieux il ne l'abandonna plus.

"La République, c'est la franc'maçonnerie!" Qui n'a souvenir de ce jugement lapidaire par lequel Mgr Gouthe-Soulard, un jour, fut amené à caractériser d'une façon décisive tout l'ensemble du système qui vise la ruine, en France, de toutes les forces catholiques? Il était impossible, en effet, de mieux faire saisir l'idée sectaire à laquelle obéissent tous les caudataires des loges, installés au gouvernement. Et nul mot d'ordre n'était mieux fait pour réaliser l'union des catholiques sur le terrain et pour le but désignés par le Souverain Pontife.

Il faut noter aussi que, pour mener cette campagne, Mgr Gouthe-Soulard était doué d'une arme de choix. Chez lui l'éloquence ne planait pas toujours comme chez certains orateurs; mais elle jaillissait comme naturellement et d'abondance d'une série de remarques pratiques faites de bon sens et de verve qui respiraient, avec la foi la plus ardente, une exquise bonne humeur. Aussi ne saurait-on s'étonner que le peuple ait spécialement goûté cette parole savoureuse qui allait droit au cœur et à l'esprit des auditeurs. Les esprits les plus élevés et délicats n'y trouvaient pas moins de charme.

Avec ce souci de faire front à toute entreprise contre les libertés essentielles de l'Eglise, Mgr Gouthe-Soulard avait une grande préoccupation de toutes les œuvres de charité. De mœurs simples, ne sacrifiant rien au luxe ou même à un certain apparat, en dehors de ce qu'exigeait la dignité de sa fonction, il répandait autour de lui les trésors de son cœur et de sa bourse, pour autant qu'elle pouvait répondre à l'appel de ses générosités. Plusieurs fois chargé d'amendes ou privé de traitement par des sentences judiciaires pour avoir fait son devoir d'évêque, il ne voulut jamais rien retenir pour lui de ce que le public catholique avait voulu lui rendre de surcroît, et la maison des Petites Sœurs des Pauvres, qu'il avait désiré voir s'ériger à Aix, est en partie le fruit de ces aumônes extraordinaires.

Ces vieillards des Petites Sœurs des Pauvres qu'il avait en grande affection, c'est parmi eux qu'il a voulu reposer après sa mort. Touchante volonté qui, mieux que tout, dit son éloge, en faisant éclater jusque dans la tombe son amour des pauvres qu'il exerçait à l'égal de son amour pour l'indéfectible Vérité.

AUGUSTE ROUSSEL.

PLUS DE CORS AUX PIEDS!
"ANTIKOR-LAURENCE" Cure radicale des CORS, VERRUES et DURILLONS.
Sûr, Efficace, Sans douleur EN VENTE PARTOUT
Envoyé par la poste sur réception du prix 25c.
A. I. LAURENCE, Pharmacien, Montréal.
"ANTIKOR-LAURENCE"

CARTES PROFESSIONNELLES.

AVOCATS.

F. J. BISAILLON, C.R. ARTHUR BROSSARD, LL.B
Bisaillon & Brossard
AVOCATS.
No 11 et 17 Côte de la Place d'Armes
-1a MONTREAL.

F. D. MONK, C. R.
AVOCAT
No. 58, RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER,
MONTREAL.
Tél. Main 1718. 15-1a

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell,
AVOCATS
Bâtisse de la Canada Life, rue St-Jacques, Montréal.
R. D. McGibbon, C.R. Percy C. Ryan
Th. Chase-Casgrain, C.R., M.P. Victor E. Mitchell
Edouard Surveyer Lawrence Macfarlane
15-1a

ARTHUR LARAMÉE
AVOCAT
17, CÔTE DE LA PLACE D'ARMES
MONTRÉAL.
Tél. Bell Main 3355 76-1a

NOTAIRES.

L. DES MARCHANDS [illegible] TEL. BELL [illegible]
LEANDRE BELANGER
Notaire, Comptable et Commissaire . . . .
58, RUE ST-JACQUES & 116, RUE VISITATION
MONTREAL. 53-1an

ARGENT A PRETER
SUR HYPOTHÈQUES SEULEMENT.
On prête de l'argent par petits et gros montants. Conditions faciles aux emprunteurs solvables.
W. J. PROULX, NOTAIRE, 15, Rue St-Jacques.
Bureau du soir: 390, rue St-Laurent. 48-1a

DENTISTES.

DR. A. BROSSEAU
DENTIST
7 Rue St-Laurent, Montréal.
Tel. Bell Main 2001. 17-1an

Dr J. G. A. GENDREAU
Chirurgien-Dentiste
22, rue St-Laurent, Montréal.
Bell Tél. Main 2818. 15-1a

ARTHUR LEMIEUX
CHIRURGIEN-DENTISTE,
Gradué du Collège Dentaire de Philadelphie, 187 rue St-Denis Montréal
Tel. Est 1244 43-1an

Trestler, Globensky & Martel,
DENTISTES
sont déménagés à leur ancien bureau
No 2 Rue St.Denis, coin Craig, Montreal.
Téléphone (Main) 1336. 105-jno

ARCHITECTES

L. Z. Gauthier
R. A. Brassard
Architectes et Evaluateurs
Bâtisse Banque d'Epargnes, 180 Rue St. Jacques
3me Plancher, No. 7, Montréal. Bell Tel. Main 2267
124-1a

HOTELS ET RESTAURANTS.

HOTEL RIENDEAU
(Près le Palais de Justice et l'Hotel de Ville)
58-60, PLACE JACQUES-CARTIER
MONTREAL. 30-1 an

HOTEL ST-JAMES
(Vis-à-vis la Gare Bonaventure).
Hôtel de premier ordre et entièrement aménagé à neuf. Cuisine sans égale.
Les tramways pour toutes les parties de la ville passent vis-à-vis l'hôtel.—Prix modérés.
THEO. LANCTOT, Prop.
21-1a

HOTEL RICHELIEU
Nouveau propriétaire, L. A. Coté, ex-gérant de l'Hotel Riendeau.
L'Hôtel a été restauré. Il aura une direction sans reproche. Excellente cuisine et chambres confortables. Prix populaires.
119-jno

HOTEL JACQUES-CARTIER
—21, 23, 25, 27—
PLACE JACQUES-CARTIER
Près de la gare Viger et du débarcadère de toutes les lignes de navigation. Conditions spéciales aux touristes et clubs sportiques.
W. J. STILLWELL, PROPRIÉTAIRE. Bell Tel. (Main) 3925
115-1

RESTAURANT PARADIS,
Près du Palais de Justice
Pied-à-terre des AVOCATS et PLAIDEURS
Spécialité de liqueurs pures et cigares de choix. Cabinets particuliers.
131-1 an

Ce n'est pas seulement pour suivre la mode qu'on boit les eaux des
MAGI
Caledonia Springs
aucune autre ne peut leur être comparée sous aucun rapport.
GURD & CIE.,
Seuls agents et embouteilleurs,....... Montréal.
230

Avant. Après.
Phosphatine de Wood.
Le Grand Remède Anglais
Vendu et recommandé par tous les Pharmaciens au Canada. Seul remède sûr connu. Six paquets garantis guérir toutes formes de faiblesse sexuelle, tous effets d'abus ou d'excès, dépression mentale, abus du tabac, de l'opium ou des stimulants. Envoyé sur réception du prix, un paquet, $1.00, six, $5.00. Un vous plaira, six guériront. Pamphlets gratis à n'importe quelle adresse.
The Wood Company, Windsor, Ont.
La Phosphatine de Wood est vendue à Montréal par E. R. McGale, 2123 rue Notre-Dame, et par tous les pharmaciens en Canada.

AVIS

Messieurs LOUIS BOURGEOIS, RENE MOREL, H. GAGNE, J. P. MORIN, A. JOHNSTON et L. MILLER sont nos agents généraux voyageurs pour la Province de Québec.

M. J. PH. SIMARD, 247 rue Richelieu, est notre agent pour la ville de Québec.

Ces messieurs sont autorisés à percevoir le paiement des abonnements et à donner des reçus.

COUPON D'ASSURANCE

Tout abonné qui part en voyage doit inscrire son nom dans cet espace et laisser le journal à la maison……………………

……………………………………

afin d'avoir droit, en cas d'accident, à l'assurance dont bénéficient les abonnés du "Journal,"

(voir Votre police d'assurance).

DEPECHES GENERALES

ALPHONSE XIII

Les anarchistes en veulent à sa vie

Paris, 25.

Le jeune roi Alfonso d'Espagne a été marqué par les anarchistes comme leur prochaine victime. La police ici a été avertie ainsi que l'inspecteur en chef Melville à Londres. Le résultat est qu'on prend des précautions extraordinaires pour protéger le roi. Ces précautions l'ennuient et il s'en irrite fort.

CURIEUSE AVENTURE

New-York, 25.

Le capitaine d'un vapeur qui fait le service entre Baltimore et Tolchester, sur la côte du Maryland, raconte que, pendant son dernier voyage il a été témoin d'un phénomène curieux. Son navire a dû traverser une véritable nuée de papillons. Il dit qu'il n'a jamais vu pareil spectacle : les papillons étaient presque aussi larges qu'une main d'homme, il y en avait des milliers et des milliers. D'où venaient-ils, où allaient-ils, c'est ce qu'il était impossible de deviner. Tous les passagers du vapeur ont pu jouir de ce spectacle étrange qui a duré plus d'une demi-heure, temps qu'il a fallu pour traverser cet épais nuage. Le capitaine a remarqué qu'il y avait quelques hirondelles mêlées aux papillons ; mais elles ont passé inaperçu.

ÇA VA MIEUX

Calcutta, 25.

Les inondations causées par les récentes pluies torrentielles et qui couvraient le pays sur une étendue de plusieurs milles commencent à diminuer graduellement.

LES COMPLICES DE BRESSI

Rome, 25.

Les procédures judiciares contre les complices de Bresci ont été suspendues, la cour ayant déclaré que ses principaux complices Ciancabilla et Granotti étaient en Amérique à présent.

L'ATTITUDE DE LA FRANCE

Paris, 24.

La France n'a pas accepté complètement la proposition d'Allemagne. Elle dit que le chatiment est nécessaire, mais, sous certaines conditions, elle entrerait en négociation sans que les coupables aient été punis d'abord.

Le ministère des Affaires Etrangères annonce que M. Pichon passera l'hiver à Pékin, car Tien-Tsin est considerée comme inhabitable depuis qu'elle a été mise à sac.

La France ne se propose pas d'augmenter sa flotte en Asie, mais elle enverra peut-être quelques canonnières qui navigueront sur les fleuves chinois.

CONTRE LE BLASPHEME

New-York, 24.

Une grande démonstration religieuse a eu lieu, hier, à Brooklyn, pour protester contre le blasphème, à l'occasion de la quatrième réunion annuelle des Holy Name Societies du diocèse de Brooklyn. De 15,000 à 20,000 hommes ont paradé dans les rues de Brooklyn.

LA QUESTION DU COMBUSTIBLE

Flint, Mich., 25.

Henry Clark prétend avoir résolu le problème du combustible, Il a trouvé plusieurs mille acres de tourbe dans le comté de Ginesee.

CE QUE FERA M. GOSCHEN

Londres, 25.

Il est entendu que M. George J. Goschen, premier lord de l'Amirauté, qui a annoncé qu'il ne se présenterait pas aux prochaines élections parlemantaires, sera maintenu dans la position qu'il occupe, après avoir été nommé à la chambre des pairs, si la coalition Salisbury Chamberlain sont victorieuses des élections.

POUR RAPRENDRE PEKIN

Shanghaï, 25.

Selon des rapports de source chinoise l'impératrice douairière a lancé un édit secret commandant à Li Hung Chang d'organiser une armée et de reprendre Pékin.

Tientsin, 23, viâ Takou, 24.

Li Hung Chang partira dans quelques jours pour Pékin. Il est sous la garde des Russes et il est difficile d'avoir accès auprès de lui. Au cours d'un interview avec un représentant de l'Associated Press, Li a dit qu'un règlement prochain des difficultés ne lui semblait pas probable à cause du nombre des nations avec lesquelles il faut traiter. Il pense que l'attaque des forts de Peitang n'a pas compliqué la situation.

MASSACRE

Londres, 25.

Une dépêche reçue ici annonce que onze missionnaires ont été massacrés à Sih Chéou Taming Yah Yango, province de Chan-Si.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR

Tablettes "Laxative Bromo-Quinine". Les pharmaciens rendent le prix, 25c., si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove sur chaque boîte.

LA BATAILLE DE TIEN-TSIN

Le rapport du colonel de Pélacot—Une page d'histoire héroique

L'amiral Courrejolles vient de transmettre au ministre de la marine les rapports du colonel de Pélacot, relatifs aux combats livrés à Tientsin les 11, 13 et 14 juillet dernier.

Ces affaires ont été importantes et les forces françaises ont particulièrement souffert au cours de ces trois journées. Le colonel de Pélacot relate la part brillante prise par ses troupes dans ces combats qui ont coûté à la France 30 tués et 142 blessés.

L'affaire du 11 juillet s'est passée tout entière autour de la gare de Tientsin, située sur la rive gauche du Peiho, entre la concession française et la ville chinoise.

Ce poste est le plus important de tous ceux qui avaient été établis. La prise par l'ennemi eût rendu les concessions intenables ; c'est sur ce point que l'effort des Chinois se porta.

Au matin, le poste de la gare était occupé par une compagnie anglaise de 100 hommes et par une fraction de la 1re compagnie du 9e de marine (100 hommes commandés par le capitaine Genty). En avant de la gare, une ligne de tranchées avait été construite prête à recevoir les défenseurs en cas d'attaque.

Les tirailleurs chinois (Boxeurs et réguliers) commencent à s'avancer à 3 1-2 h. du matin sur le poste du chemin de fer, tandis que l'artillerie des batteries chinoises reprend sur les concessions françaises le bombardement de la veille. Le 1er bataillon du 9e régiment d'infanterie de marine, commandant Brenot, sort de ses cantonnements et se rassemble prêt à tout événement. A ce moment le colonel commandant le corps expéditionnaire reçoit avis du capitaine Genty que le poste de la gare est serré de près, que les Anglais commencent à se retirer et qu'il sera difficile au détachement français de se maintenir, s'il n'est appuyé.

Le colonel alors donne l'ordre au commandant Brenot de franchir le Peiho ; le mouvement s'exécute et le commandant Brenot porte sur la ligne de feu une compagnie, puis un peloton, ne conservant qu'un peloton en réserve ; pendant ce temps, deux compagnies japonaises franchissent également le Peiho et viennent renforcer le poste de la gare.

L'arrivée des renforts détermine un mouvement de recul des Chinois qui n'étaient plus qu'à cent mètres des tranchées ; l'artillerie chinoise profite de ce mouvement pour ouvrir un feu violent sur les tranchées occupées par nos troupes, et nous cause des pertes sérieuses. Toutefois, à 8 h. du matin, la violence de l'attaque chinoise dimunue, et les tirailleurs ennemis se retirent.

Après la journée du 11, le colonel de Pélacot prit l'initiative de provoquer une réunion de tous les commandants supérieurs des troupes alliées afin d'y traiter la question d'une attaque immédiate des positions ennemies. L'amiral Alexeïeff lui fait répondre que le général Stœssel, commandant des forces russes, agira seul sur la rive gauche et ne demande pour cette opération que l'appui d'une batterie française. L'attaque des Russes se produira le 13 juillet au petit jour ; elle comportera un effectif d'environ 3,000 hommes. Les commandants des autres forces alliées décident qu'à la même date ils procéderont à une attaque de la ville murée chinoise.

Les effectifs pour cette attaque étaient les suivants :

Français, 1 bataillon et 1 batterie ; Japonais, 2 bataillons et 2 batteries ; Anglais et Américains environ 2 bataillons et 1 batterie, en tout 3,900 hommes.

D'après une entente verbale, les troupes alliées prendront comme premier objectif, l'arsenal de l'ouest. Le mouvement se fera en trois colonnes. Colonne de droite: bataillon français; colonne du centre: Japonais avec la batterie française; colonne de gauche; Anglais et Américains.

Pour l'attaque, le bataillon Brenot, éprouvé par le combat du 11, fournira deux compagnies, et le bataillon Feldmann, deux, donc un bataillon de marche ainsi composé: compagnies Poch et Verdant, du 9e de marine; compagnies Martin et Paillens, du 11e, sous les ordres du commandant Feldmann. La 13e batterie participe à l'attaque de la rive droite.

Les Japonais et les Français arrivent à l'arsenal en même temps vers cinq heures du matin, tandis que les Anglais s'étendent sur la gauche sans dépasser la ligne et que les Américains se massent en réserve.

Une compagnie japonaise et une peloton français sont partis en avant de l'arsenal pour couvrir la mise en batterie de l'artillerie. Deux batteries françaises et japonaise cherchent une première position au sud de la digue. une batterie japonaise est postée dans l'arsenal. Pendant ce temps, le bataillon français s'est massé derrière la digue à l'abri des vues et des feux.

Le colonel de Pélacot, au cours d'une reconnaissance, avait vu que, pour se rendre de l'arsenal aux faubourgs de la ville, il n'y avait qu'une chaussée de 800 mètres de long et de 15 mètres de large bordée de mares; toutefois, sur cette chaussée se trouvent de 300 mètres en 300 mètres, des groupes de deux ou trois masures qui peuvent servir d'abri. Aussitôt, il ordonne aux bataillons de se rassembler à l'extrémité de l'arsenal et à un peloton de se porter en avant sur la chaussée jusqu'au premier groupe de maisons.

Dès que la préparation de l'attaque par l'artillerie sera jugée suffisante, le bataillon se portera en avant sur le faubourg. Le mouvement se fera successivement, peloton par peloton, au pas de course, de groupe de maisons en groupes de maisons, sans s'attarder à tirer, la baïonnette au canon dès le départ

C'est vers huit heures que le colonel lance le bataillon sur la chaussée. La tête du bataillon décolle avec un train remarquable, le reste suit malgré la grêle de balles que provoque ce mouvement en avant. Moins de dix minutes après, le bataillon se trouve dans le faubourg. Les Japonais, qui ne veulent pas se laisser distancer se portent en avant avec nos troupes, moitié sur la chaussée, moitié dans l'eau à droite et à gauche.

Les infanteries des deux nations, arrivées dans le faubourg, progressent lentement de maison en maison. Vers neuf heures quarante, leur mouvement en avant est enrayé ; les troupes sont à environ 500 mètres du mur de la ville murée.

La batterie française s'est portée jusqu'à un groupe de maisons situé à 800 mètres du mur d'enceinte de la ville chinoise, mais ne peut faire brèche, ne possédant pas de projectiles à la mélinite et les obus à mitraille étant insuffisants.

Le colonel de Pélacot décide alors de se cramponner jusqu'à la nuit sur les positions conquises et au petit jour, d'amener son artillerie à courte distance pour faire brèche avec des obus à la mélinite, puis de lancer son bataillon à l'assaut.

Le général japonais, partageant son avis maintient ses troupes au contact. Le général anglais, hésitant, parlait de retraite ; mais devant la décision prise par les commandants des troupes françaises et japonaises il se décide à porter les siennes en avant. Anglais et Américains s'arrêtent sans s'engager dans les faubourgs.

Le colonel de Pélacot donna alors l'ordre de tenir jusqu'à la nuit : "Continuez à tenir ferme, disait-il, dans son ordre, en épargnant les hommes et les munitions. Dès que la nuit sera venue, faites des barricades et des retranchements, de manière à conserver ce que vous avez conquis, couvrez-vous sur votre flanc gauche. Pendant la nuit, je vous enverrai de l'eau et des munitions et vous ferai renforcer."

Les troupes, retenues ainsi immobiles sous le feu, restant sans tirer pendant, des heures entières, furent parfaites de calme et de sang-froid.

Dans la nuit du 13 au 14, le colonel commandant le corps expéditionnaire fait relever les morts et les blessés et fait parvenir de l'eau et des minutions au commandant Feldmann.

Il donne l'ordre au bataillon Roux de quitter la concession et de venir, en suivant la digue, jusqu'à l'arsenal; là, les dernières troupes alliées étant absolument dégarnies et à la merci d'un mouvement tournant de l'ennemi, le colonel arrête le bataillon et le place en avant-poste au sud de la digue, face au sud-ouest. Cette nuit, toutes les compagnies françaises furent aux avant-postes: 4 compagnies (lieutenant-colonel Ytasse), à la concession française; 4 compagnies (commandant Roux), couvrant les derrières des forces alliées; 4 compagnies (commandant Feldmann) au contact de l'ennemi, à 400 mètres des murs de la ville. Les deux batteries reçoivent l'ordre d'emporter tout ce qu'elles pourront de mélinite et sont rendues à l'arsenal, le 14, à 3 heures et demie du matin.

A 3 h. du matin, la compagnie de pionniers japonais fait sauter la porte. Les Français et Japonais s'élancent aussitôt à la baïonnette et entrent en ville. On constate que celle-ci n'est plus occupée que par quelques Boxeurs; les réguliers ont tous évacué la cité pendant la nuit

Conformément à une entente préalable les Japonais suivent les remparts à droite et les Français à gauche, jusqu'à ce qu'ils se rejoignent. Toutes les portes de la ville sont ainsi occupées successivement.

Le bataillon Roux, puis le groupe de batteries entrent à leur tour et occupent la partie réservée d'avance aux Français. C'est l'occupation qui commence.

Un ordre du général Stœssel a adressé ses plus chaleureux remerciements à la 13me batterie pour sa participation à la victoire remportée par sa colonne sur la rive gauche.

"Côte à côte avec nous, dit-il, ont aussi marché les Français et les Allemands qui grâce à leur conduite exemplaire au feu, ont beaucoup contribué au succès de l'attaque générale.

J'exprime de tout mon cœur mes remerciements les plus sincères aux chefs de colonne, aux officiers, au courage, desquels je dois ma victoire et à vous, mes chers amis, chasseurs, sapeurs-cosaques, canonniers et matelots. Je vous salue profondément car je vois qu'il n'existe rien pour vous d'impossible.

"De même, je remercie infiniment la batterie française et les compagnies allemandes pour leur participation à notre victoire complète.

"Vu : le général-major commandant le corps expéditionnaire.

Signé : STOESSEL."

LI HUNG CHANG

Pékin, 25.

Les autorités diplomatiques et militaires attendent avec anxiété l'arrivée de Li Hung Chang. On désire généralement l'établissement d'un semblant d'autorité chinoise, qui, croit-on, améliorerait la situation. On pense que l'autorité militaire ne peut ramener la paix dans le pays.

Le ministre Conger a dit au sujet de Li Hung Chang : "Notre premier devoir est d'examiner les lettres de créance du vice-roi. A part cela, nous n'avons ni politique, ni plan d'action."

Trente Anglais blessés dans l'explosion de Tun Choo sont morts.

CHEN-LO-FENG-LUH

New-York, 25.

"Sir Chen-Lo-Feng-Luh, ministre de Chine en Angleterre, déclare que la dernière déclaration de Washington sera reçue en Chine avec beaucoup de plaisir," dit un dépêche de Washington.

"Au lieu de faire sortir les Etats-Unis du concert des puissances, je crois, a ajouté le ministre, que l'attitude de M. McKinley trouvera des imitateurs qui rejetteront les propositions faites par l'Allemagne de tuer d'abord et de négocier ensuite."

MASSACRE DE FEMMES

Hong Kong, 25.

Des dépêches de Canton, disent que les Chinois ont tiré sur un bateau rempli de femmes indigènes à Kum Chuk, et que ces femmes, ramenées à terre, ont été massacrées.

Canton est tranquille, mais la ville indigène est remplie d'individus dangereux qui cherchent à créer du désordre.

Berlin, 25.

La division navale allemande est partie aujourd'hui de Shanghaï, pour Takou.

LES RUSSES A LU-TAI

Takou, 24.

Six compagnies d'infanteries et deux escadrons de cavalerie russes ont occupé les forts de Lu-Taï, hier soir, sans éprouver aucune perte. Les Chinois se sont enfuis.

Les Russes reconstruisent la gare du chemin de fer de Tientsin. M. de Giers est toujours à Pékin. Le 29 courant une expédition partira de Takou pour Pao-Ting-Fou.

UN EVEQUE TORTURE

New-York, 25.

Des dépêches reçues en cette ville, disent que parmi les missionnaires tués par les Chinois dans les massacres de la province de Yun Nan, sont l'évêque Fantosi et le père Quirine, de l'Eglise catholique romaine. On dit que l'évêque a succombé au milieu des plus atroces tortures. Pas de confirmation encore ici de ce malheur.

On a reçu une dépêche du couvent de Shanghaï disant que 45,000 catholiques indigènes ont été massacrés en différents endroits de l'empire.

LA RUSSIE ET LE JAPON

Berlin, 25.

Les fonctionnaires du ministère des affaires étrangères disent que la Russie et le Japon ont officiellement répondu à la note de l'Allemagne. Ils acceptent surtout avec plaisir la proposition que les ministres désignent les coupables.

L'Angleterre n'a pas encore fait connaître sa réponse officiellement, mais on croit qu'elle n'adoptera pas l'attitude des Etats-Unis.

Vous ne pouvez être heureux tant que vous aurez des cors. Ainsi ne négligez pas de vous procurer une bouteille de "Holloway's Corn Cure". Il enlève les cors, sans douleur. Il ne manque jamais d'être efficace.

236—6

LES BOUCHERS

L'Association est décidée de faire respecter ses droits et d'empêcher le colportage des viandes par les rues

Progrès énormes accomplis depuis sa fondation

Au Monument National, hier soir, intéressante et enthousiaste assemblée de l'Association des Bouchers.

M. l'échevin H. W. Lareau présidait.

Lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée.

Trois bouchers, MM. Jules Brière, A. Richard et Wilfrid Rochon, ont été à l'unanimité admis membres de l'Association. Avis de motion est enregistré pour l'admission dans l'Association de MM. Em. Lapointe et Hormisdas Laurendeau.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Biron, clerc du marché, en réponse à une lettre du secrétaire de l'Association, disant que les plaintes des bouchers re vente illégale de viandes mortes aux abattoirs par des bouchers récalcitrants ont été référées au Comité des Marchés et aux avocats de la cité, qui se prononceront à la prochaine assemblée du Comité des Marchés.

Les bouchers, M. Granger en tête, protestent fortement contre certains bouchers "peddlers", c'est le mot, qui vont offrir leur marchandise de porte en porte, dans les communautés, les hôtels, les restaurants.

"C'est un abus qui doit cesser, dit M. Lareau. Je n'ai pas voulu jusqu'à présent, prendre l'initiative de la chose par délicatesse, parce que, étant boucher moi-même, on aurait pu me taxer d'égoïsme ou m'accuser de parti-pris. Mais cette compétition malhonnête est poussée trop loin, c'est maintenant une véritable épidémie, la viande se distribue dans les maisons comme le lait, avec cette différence que ces bouchers "Syriens" n'ont aucune licence, ne donnent aucun revenu à la ville ni à notre Corporation, et font un tort considérable à notre commerce.

Il est plus que jamais temps de se protéger et de faire respecter nos droits, et je m'y emploierai de toutes mes forces. Je suggère que l'Association élise un comité qui viendra exposer les griefs des bouchers sur ce sujet à la prochaine assemblée du comité des Marchés.

M. Monet accuse certains bouchers de vendre dans la banlieue leurs viandes à tout venant. Ils pèse ces viandes dans les épiceries ou dans les étaux de bouchers.

M. Godfroy Granger, secondé par M. Jean Lamoureux, propose la formation d'un comité de délégation et les membres suivants sont élus :

MM. G. Granger, Elz. Martel, Ferd. Leroux, Pierre Bédard, Oct. Hogue, Georges Martel, M. Girouard, Alex. Richer, J. Lamoureux, H. T. Collin, Jos. Patenaude, Arthur Paré, et N. Ritchot.

M. le Président fait part à l'Association des remerciements de la famille Galaize pour paiement de la police d'assurance du défunt.

L'Association vote des condoléances à la famille de M. Roy, boucher, mort récemment et approuve l'achat d'une couronne de fleurs, tribut des bouchers à la mémoire du confrère défunt.

M. Lareau félicite les membres d'avoir assisté en aussi grand nombre aux funérailles et accorde un souvenir ému au défunt, le deuxième qui disparait sous sa présidence.

Copie de la Constitution, traduite du français en anglais est déposée sur la table, et on décide de payer $50 en acompte à l'imprimeur M. Georges Pineault.

M. Pierre Bédard attire l'attention de l'assemblée sur un certain monsieur qui prétend il fait concurrence aux bouchers en vendant ses peaux à la baisse à un certain "combine."

M. le président dit qu'il a vu le monsieur en question et qu'il l'a interrogé sur le bien-fondé de cette rumeur. Celui-ci nie catégoriquement ces avancés, il a donné sa parole d'honneur que ces rumeurs sont fausses. M. Lareau tient ce monsieur pour un parfait honnête homme, il fait affaire avec lui depuis nombre d'années, et il ne croit pas qu'il ait pu lui mentir effrontément.

M. Lareau désire, à cette assemblée, féliciter l'Association des progrès énormes accomplis depuis sa fondation. "Alors, on n'avait rien dans la caisse et on avait nombre de dettes à rencontrer. Aujourd'hui, tout tes dettes payées, dit-il, nous avons à peu près $1,300 à notre actif. Le dernier piquenique à rapporter près de $500 de bénéfice net. Avant que l'année se termine, l'Association comptera deux cents membres réguliers. Les bouchers ont compris que l'union fait la force, que plus on est uni plus on peut commander. Puis, il remercie les membres de l'appui qu'on n'a cessé de lui donner durant les quatre termes de sa présidence, il espère que chacun, comme par le passé, fera son possible pour l'avancement de l'Association.

La séance est ensuite levée.

Attaque d'épilepsie

Il y a eu attroupement, hier soir, de bonne heure, devant la Pharmacie Nationale, rue St Laurent. Un homme soudain, pris d'attaques nerveuses, de mouvements brusques, consulsifs avait été conduit là. L'épileptique revint bientôt à lui, et prit le chemin de sa demeure. Le flot des curieux s'écoula satisfait.

On a besoin

On a besoin de plusieurs représentants pouvant se faire un salaire de $4.00 à $5.00 par jour. Pas d'échantillons à porter, pas de travail mercenaire. Chance exceptionnelle de se créer une belle position avec une compagnie importante. Les applications des hommes sobres et honnêtes seulement seront prises en considération. Bureau poste, boite 275, Montréal, P. Q. 238-4

A TRAVERS LES CANTONS DE L'EST

Condamnés—Incendiée—La nouvelle église de Ste-Elisabeth de North Hatley—Chasse aux anguilles—Richmond veut abolir le "Dunkin Act"—Les libéraux de Sherbrooke s'agitent—Divers.

(Spécial au "Journal")

Sherbrooke, 25 sept.

—Les trois tailleurs de pierre de Beebe Plain, John Wilkinson, Peter McNerny et Patrick McClary, qui furent incarcérés, la semaine dernière, dans la prison du district pour tapage et bris de meubles, ont comparu samedi, devant le magistrat de district qui les a condamnés chacun à $15.00 d'amende ou un mois de prison.

—M. J. McMorine a été élu, hier, maire de Richmond.

—Vendredi dernier, la grange de M. L. Johnston, de Bulmer, a été frappée par le tonnerre et consumée avec la récolte de foin et de grain, ainsi que des instruments aratoires.

—Dimanche, le 23 du courant, Sa Grandeur Mgr Paul Larocque accompagné de Mgr H. O. Chalifoux, V. G., MM. les abbés P. J. A. Lefebvre, supérieur du séminaire, et Jos. S. Larocque, secrétaire de l'évêché, se rendait en voiture à North Hatley, pour bénir une magnifique petite chapelle que les catholiques de l'endroit viennent de construire pour faciliter l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Sa Grandeur répondait aux désirs, depuis longtemps exprimés, des habitants de la localité en venant ouvrir au culte catholique cette nouvelle chapelle. Dans son allocution de circonstance Monseigneur de Sherbrooke a fait ressortir les beautés du culte catholique et les grâces du ciel qui descendent sur les personnes qui prient dans la maison de Dieu.

Cette nouvelle mission sera connu désormais sous le nom de Ste Elisabeth de North Hatley. La première messe fut célébrée par M. l'abbé L. N. Caron, curé de Ste Catherine de Kate Vale. Une foule nombreuse assistait à cette belle cérémonie.

Mgr Paul Larocque profita de son passage à North Hatley pour administrer le sacrement de Confirmation à plusieurs enfants de la localité et pour bénir une jolie statue de saint Antoine de Padoue, don généreux d'une dame de Baltimore.

Sa Grandeur est revenu à Sherbrooke dans l'après-midi.

Cette nouvelle mission sera desservie par M. le curé Caron, de Ste Catherine. La messe y sera célébrée une fois par mois en hiver et à tous les quinze jours en été.

—Lorsque l'eau fut enlevée du canal du pouvoir d'éclairage électrique, samedi dernier, beaucoup d'anguilles furent capturées par les hommes engagés pour faire les travaux de réparation. Ce fut une véritable chasse à l'anguille dans la vase dont était recouvert le lit du canal.

Quelques heureux chasseurs ont capturés des anguilles mesurant plus de trois pieds de longueur.

—Le propriétaire de l'hôtel de Barnston a été tout surpris de trouver, dimanche matin, attaché en face de sa propriété un joli cheval attelé à un buggy. On croit que c'est un cheval volé qui aurait été laissé là. On cherche le propriétaire.

—On est tout surpris de constater dans le comté de Richmond qu'on profite de l'approche des élections fédérales pour demander le rappel du Dunkin Act. On fait circuler des requêtes dans toutes les paroisses et on semble agir avec grande hâte. Veut-on faire de cette question l'un des chevaux de bataille de la prochaine lutte ?

—Un nommé H. Roy avait poursuivi, en cour de circuit, la compagnie des chars électriques parce qu'il fut jeté en bas de la plate-forme d'un char, par un contrecoup. Son action a été renvoyée avec dépens.

—Mme veuve Pierre Contant, de Montréal, en promenade depuis quelques jours chez sa fille, Mme P. Authier, est retournée à Montréal aujourd'hui. M. et Mme P. Authier l'ont accompagnée à son retour.

—La compagnie des chars électriques mettra en vente, lundi prochain, des billets de retour pour Lennoxville au prix de 5 centins chaque. Ces billets seront en livrets de cinquante billets et devront être utilisés dans les trente jours qui suivront la date de leur émission.

—L'hon. juge Lemieux préside aujourd'hui, au terme de la cour de circuit de Coaticook.

—Les prochaines assises criminelles seront présidées par l'hon. juge White.

—Le second terme de la cour supérieure, pour le mois de septembre, s'ouvrira demain et durera jusqu'au 29 courant.

—Trois des grévistes de Magog auront pour défenseur à la cour d'assises, M. L. C. Bélanger, C. R.

—La Dominion Cotton Co., de Magog, fait entourer ses usines d'une très haute clôture, probablement pour plus de protection contre les grèves futures.

—Le comité exécutif de l'association libérale du comté de Sherbrooke, s'est réunis, hier soir, pour préparer l'organisation nécessaire, en vue de la prochaine convention libérale pour faire le choix d'un candidat.

—Deux élèves du séminaire ont été victimes d'accidents en s'amusant, hier, sur le champ de Mars. L'un s'est démis une épaule et l'autre a reçu dans le corps, une balle qui lui a fait perdre connaissance pour quelque temps.

—M. E. P. Bédard, de la maison T. Bélanger, vient de faire l'acquisition du fonds de marchandises de fantaisie, nouveautés et hardes faites, appartenant à M. Wm. Murray. M. Bédard continuera le même commerce au même endroit à partir de samedi prochain.

—M. l'abbé L. N. Castonguay, ancien curé de Piopolis, était de passage en ville aujourd'hui, en route pour sa nouvelle cure d'Eastman.

(Lettre No. 94,398 à Mme Pinkham).

"Je vous suis si reconnaissante de ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, a fait pour moi, que je suis obligé d'en parler.

Les Femmes essayeraient le Remede de Mme Pinkham, si elles savaient ce qu'il vaut, dit Mme King.

Il y a un an, je fus très malade. Les docteurs n'ont pu me guérir. Ils ne pouvaient qu'amortir la douleur que je ressentais presque continuellement. Je me procurai votre composé, en pris une bouteille, et en ressentis tout de suite les bons effets. J'en ai toujours pris depuis, et n'ai plus mal dans le dos ni mal dans le côté. Mon estomac et mes intestins fonctionnent parfaitement bien. Je puis franchement dire qu'il n'a pas d'égal. Si je pouvais dire à toutes les femmes le bien que votre remède m'a fait, elles l'essayeraient certainement."Martha M. King, North Attleboro, Mass.

La façon dont les femmes jouent avec la santé, trahit un degré d'indifférence incompréhensible. Pour être heureux, utile, et de bonne humeur, il faut jouir de la santé physique. La maladie rend les femmes nerveuses, irritables et acariâtres. L'effort même que s'impose une malade pour être de bonne humeur la rend nerveuse. Ecrivez à Mme Pinkham, elle vous aidera à être en santé et heureuse.

L'avis de Mme Pinkham est gratuit. Son adresse est: Lynn., Mass. 238-1.

Mort d'un dentiste bien connu

Le Dr Horace Pépin, chirurgien dentiste, est décédé, dimanche soir, à sa résidence, No. 268 rue St-Laurent, d'une inflammation de poumons, après quelques jours seulement de maladie

Les funérailles ont eu lieu hier.

INTERESSANT, SI C'EST VRAI

Vous pouvez l'essayer vous-même et l'expérimenter

Un grain du principe actif des Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie digèrera 3,000 grains de viande, d'œufs ou d'autre bonne nourriture—et ceci a été démontré par des expériences sérieuses que chacun peut répéter pour lui-même de la façon suivante:

Coupez un œuf bouilli dur en très petits morceaux, tel, qu'il serait, s'il avait été mâché, placez-le avec deux ou trois tablettes dans une bouteille ou une cruche contenant de l'eau chaude à 98 degrés, (la température du corps humain), maintenez l'eau à cette température pendant trois heures et demie.

Après ce temps, l'œuf sera aussi complètement, digéré qu'il l'aurait été dans l'estomac sain d'un garçon affamé.

L'important de cette expérience est que les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie feront pour l'œuf ou la viande dans l'estomac ce qu'elles font pour l'œuf dans la bouteille, et que rien ne donnera aussi efficacement du repos et de la vigueur à l'estomac. Un petit enfant même peut prendre les Tablettes de Stuart avec sécurité et avantage si sa digestion est mauvaise, et les milliers de guérisons opérées par l'usage régulier de ces pilules s'expliquent aisément quand l'on songe quelles sont composées d'essences végétales, de pepsine aseptique, diastase et "Golden Seal", qui se mêlent à la nourriture et la digèrent complètement, donnant à l'estomac fatigué la chance de se reposer.

La diète ne guérit jamais la Dyspepsie, pas plus que les pilules et les cathartiques qui ne font qu'irriter et inflammer les intestins.

Lorsque vous mangez assez de nourriture et qu'elle est vite digérée, vous n'avez pas à craindre la constipation— ni, de fait, aucune autre maladie, car une bonne digestion procure la santé à tous les organes.

Le mérite et les succès des Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie sont universels et elles sont vendues au modeste prix de 50 cents le paquet de pleine grandeur, dans chaque pharmacie du Canada et des Etats-Unis, aussi bien qu'en Europe.

Pour l'information des intéressés: un petit livre donnant brièvement les symptômes des diverses formes de faiblesse d'estomac, leurs causes et leur remède, sera adressé gratuitement sur demande faite à la F. A. Stuart Co., Marshall, Mich.

236-24-26-28-

CHATEAU ST MICHEL 1661

Chateau St-Michel ancienne propriété du Comte Jean de St-Michel, située à environ trente kilomètres de Bordeaux.

Les milliers de vignes qui entourent ce chateau, poussant sur un sol excessivement ferrugineux, donnent un vin riche, généreux et contenant des propriétés éminemment toniques et reconstituantes. C'est le VIN ST MICHEL connu et recommandé par tous les médecins de l'univers, comme étant le plus puissant, le plus énergique des toniques stimulants pour combattre la faiblesse, la pâleur et l'anémie sous toutes ses formes.

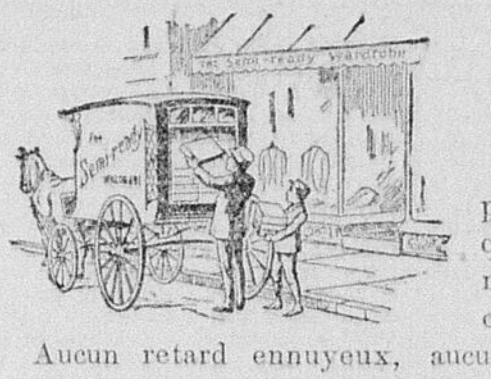

Prompte Livraison.

• • • •

Le 'Semi-ready' est une proposition d'affaires en ce qui concerne les prix, les modes et la manière de conclure les transactions.

Aucun retard ennuyeux, aucune de ces séances d'essai qui sont si exaspérantes, après que vous avez placé votre commande.

Livré le même jour qu'ordonné.

Fini après que l'ordre a été donné, suivant vos ordres.

Vendu prêt à essayer.

Vendu à un profit raisonnable sur le coût.

Confectionné à un coût raisonnable.

Rien d'extravagant,—aucune surcharge pour extra.

Vendu au comptant, et de cette manière évitant aucune perte pour mauvaise dette.

Votre argent remboursé si vous n'êtes pas satisfait.

Ordres reçus par la malle,—écrivez pour le catalogue.

Semi-ready

231, Rue St-Jacques, 1551, Rue Ste-Catherine.
2364, Rue Ste-Catherine.
TORONTO. WINNIPEG. LONDON. OTTAWA.

238-1

COURRIER D'OTTAWA

Question de lumière—Noces d'or—Démonstration amicale—Aux assises—Le pont interprovincial s'achève.—Colonisation—Divers.

(Spécial au "Journal")

Ottawa, 25.

—L'éclairage des rues a fait le sujet d'une nouvelle discussion hier soir à l'assemblée du comité du feu et de l'éclairage. Plusieurs personnes sont d'opinion qu'il est temps que le service régulier soit rétabli dans le quartier incendié. Cet endroit est très dangereux pour les piétons vu les nombreuses excavations que l'on y a faites. Hier soir la compagnie électrique a envoyé un compte de $7,100 pour l'éclairage des rues. Le surintendant Macdonald et l'auditeur Cluff ne recommandent que le paiement de $5,000. La balance devant être remise quand le service entier sera complété.

—M. et Mme J. B. Soulière, de la rue Cambridge, ont célébré, hier, leurs noces d'or. Il y a eu grand'messe à l'église Saint-Jean-Baptiste, chantée par le R. P. Croteau, de Plantagenet, ancien curé de Saint-Jean-Baptiste, accompagné par les RR. PP. Côté et Lamarre. Le R. P. Jacques a prêché et le chœur de chant a donné une messe spéciale en musique. Après la messe, il y a eu réunion de famille, présentation d'adresse et d'une foule de cadeaux. M. Soulière est contre-maître des ouvriers du gouvernement aux travaux d'améliorations des ponts et glissoires ici et il est universellement connu. Les vieux époux ont 12 enfants, 63 petits-enfants et 6 arrière-petits enfants. M. Euclide Lavoie, commissaire d'école, membre du comité d'organisation des conservateurs, ici, est un des gendres des époux Soulières.

—Samedi soir, M. Chs. Mackay, du département des Travaux Publics, a été agréablement surpris.

A l'occasion de son quarantième anniversaire, plus de 50 employés du même département, accompagnés, la plupart, de leurs femmes, se rendirent chez M. Mackay pour lui présenter un superbe cadeau.

A leur arrivée, M. Jules Matte lut une adresse à laquelle M. Mackay répondit avec une vive émotion et en termes bien appropriés. Les organisateurs de la fête s'étaient assurés les services de M. J. Barrette, violoniste et de M. F. Foisy, pianiste.

—Lewis Bowman, qui a pénétré dans les bijouteries Sproule et Goyer, rue Sparks, volant $188 de bijoux, en juillet dernier, a été condamné à 7 ans de pénitencier.

—Aux assises aujourd'hui la cause de Mme Norah Armstrong contre le C. A. R. pour dommages, à cause de l'accident qui a causé la mort de son mari, a été commencée. Celle de Odegarde vs l'Ottawa Trust Co. a été réglée. Le gouvernement avait confié à celle-ci $50,000, fortune laissée au Yukon par deux Suédois en mourant. La Cie a fait une enquête et s'étant assuré que M. Odegarde, le plaignant, avait droit à la succession, la lui a remise aujourd'hui.

—L'individu Hallam qui a été arrêté, hier, sur un train du C.P.R. pour avoir voulu darder Alex. Campbell a été condamné à deux mois de prison.

—Il ne reste plus que 20 pieds de fer à poser au bout de la section nord du pont Beemer, pour toucher la moitié sud qui s'étend sur une longueur de 260 pieds au-dessus de l'eau.

—La deuxième excursion organisée cette année par la Société de colonisation et de rapatriement d'Ontario pour le district de Nipissing et d'Algoma a eu lieu hier. Deux cents personnes y ont pris part. Le but est de visiter les terres du nord de l'Ontario et dans ce but les billets des excursionnistes sont bons pour trente jours. Une trentaine d'excursionnistes venaient du district de Montréal, les autres étaient du district d'Ottawa.

—La maison de brique située au coin des rues Sussex et St-Patrice, appartenant à Benning et Barsalou, de Montréal, vient d'être vendue à la compagnie Lang, rue Wellington. Le prix payé est dans les $7,500. L'on dit que l'intention des nouveaux propriétaires est d'ouvrir à cet endroit un grand magasin départemental ainsi qu'une buanderie.

—Ce matin, à l'église du Sacré-Cœur, à Ottawa, M. Ernest St-Jean, Hull, fils cadet de M. T. St-Jean, marchand de chaussures, avec Mlle Antoinette Se-Laurent, sœur de M. Alf. St-Laurent, marchand de nouveautés, rue Rideau.

—Le département de la milice vient paraît—il, de recevoir du Bureau de la Guerre, en Angleterre, une commande pour approvisionnements, au montant d'un quart de million. Les autorités canadiennes ne paraissent pas pressées de révéler la nature de cette commande.

Personnel

Le docteur F. Dupont, qui était allé poursuivre ses études médicales en Europe, depuis quelques années, est de retour à Montréal.

Il doit ouvrir, aujourd'hui même, son bureau au No 674 rue St Denis. Le docteur s'occupera des mêmes spécialités qu'autrefois.

—Sont au Richelieu :

J. H. Caron, Prince Arthur ; J. A. Paquin, St Eustache ; Alex. Miller, Québec ; Joseph Dion Ottawa ; Louis Miller, Toronto ; Thomas Samson, Winnipeg ; P. G. Morasse, Aylmer, Ont.; J. H. Fouchette, Casselman, Ont.; A. C. St Amour, Westmount ; Ulric Collette, St Basile ; J. E. Jacob, Mme Jacob, St Narcisse ; M. N. Moisan, Mme Moisan, Québec ; J. B. A. Dupont, St Hyacinthe.

—Sont au Riendeau :

E. Brousseau, Québec ; L. Z. Bouillé, Deschambault ; P. V. Archer, M. D., Québec ; E. Rivard, N. Carignan, St Casimir ; L. P. de Arthabaska ; F. X. Renaud, Ottawa ; J. Lachance, St Joseph de Lévis ; M. Doré et dame, Ottawa ; G. Rousseau, Robertson ; M. Alfiritz, Mlle Alfiritz, California ; J. S. Poulin, Farnham ; G. Brossard, C. Lefebvre, Laprairie ; J. E. G. Héroux, Yamachiche ; J. E. Biron, Ste Geneviève de Batiscan ; J. Chandonet, Lévis ; J. B. Douville, St Stanislas ; Louis Lacouture, Sorel ; E. Bilodeau, Québec ; T. Bouillé, Deschambault ; R. Scott, Ste Angèle ; C. Deguise, Ste Geneviève de Batiscan ; J. M. Dorion, Lachute ; T. Lamarche, Angers, Ottawa ; J. Duguay, Hull ; Albert de Behiart, Mme A. de Behiart, Mlle Hortence de Behiart, New-York.

—Sont arrivés à l'hôtel Place Viger :

M. Richard, Rochester, N. Y. ; P. P. Brother, Demerra, C. B ; J. B. Billett, Québec ; juge Blanchet, E. Delpit, Québec ; Mme D. Lorne McGibbon, Grand'Mère ; F. F. Ryer, San Francisco ; Dwight M. Harris, New-York ; W. S. Jenney, Syracuse, N. Y.; Geo. L. Harrison, Philadelphie, Pa.; P. B. Gardner, London, Ont.

—Sont à l'hôtel St James :

Aurèle Roy et dame, J. P. Routhier, Ottawa ; Louis A. Codère, V. A. Olivier, J. A. Lemaire, Sherbrooke ; G. A. Gadbois, St Hyacinthe ; L. Glover et dame, London, Ont.; J. R. Tartre, N. P., Waterloo, P. Q.; J. D. Leclair, Ste Thérèse ; G. W. Boivin, Granby ; Rév. J. A. Lockey, Hemmingford, Qué.; E. A. Skeels, St Armand ; C. A. Burdette, New-York ; T. Prest, Toronto, Ont.; Dr C. A. Sevère, Manchester ; P. King, Portland, Me.; C. A. Brady, Magog ; W. Graham, Graham ; J. C. de Porcheron, Champlain ; A. E. Lemieux, Sherbrooke ; Ed. Trahan et dame, St Jean, P. Q.; W. L. Funk, Albany, N. Y.; Geo. H. Frederick, Troy, N. Y.; T. E. Bawden, Ottawa ; S. Chorest, St Alphonse ; M. Franklin, Buffalo, N. Y.; W. Anderson, Québec.

Opérations difficiles

Lundi, à l'hôpital Général, le docteur Lockhart, assisté des docteurs Gardiner et Pringle, a pratiqué l'opération connue sous le nom "d'opératian caesarienne" sur une patiente de l'Institution. La chose a très bien réussie, et aux dernières nouvelles, la mère et l'enfant étaient hors de danger.

Hier, le Dr Gardiner a également pratiqué avec succès la même opération sur l'une des patientes à l'hôpital Victoria.

Ces opérations sont regardées comme les plus difficiles qui se puissent voir, dans la chirurgie moderne.

FINANCE — La Bourse à MONTREAL LONDRES NEW-YORK — COMMERCE

Des bureaux du "Journal."

Mardi, 25 septembre, 1900.

La note dominante des marchés financiers est en ce moment l'expectative. Plus ou moins ici que là, mais c'est partout la même irrégularité, la même faiblesse, produites par l'attitude indécise des spéculateurs. Et à voir l'énorme précaution que l'on apporte à l'acquisition de valeurs de premier ordre, ou l'empressement qu'on y met à soulager son portefeuille de titres douteux, on se dirait à la veille de calamité universelle.

Mais, Dieu merci, il n'en est rien ! C'est Londres qui attend que la Chine lui permette de respirer ; que ses élections générales soient terminées et surtout que son gouvernement en sorte, pas trop éclopé, que Lord Roberts vienne lui assurer que la guerre est finie au Transvaal ; et qu'enfin les troubles ouvriers, qui menacent sa prospérité commerciale et son indépendance militaire soit apaisés.

C'est New-York, que le fantôme aux 200,000 bras de la grève affole ; c'est New-York qui attend qu'il sorte un président quelconque de la prochaine campagne électorale et qui espère que le taux d'escompte, sur son marché, ne dépasse pas 6 pour cent ; C'est Paris, qui attend impatiemment que la grande exposition soit terminée ; qui attend que les mines du Transvaal soient exploitées autrement que par la mitraille; qui se défie des conditions des marchés monétaires anglais, allemands et américains et qui enfin attend aussi, et pour cause, que la question chinoise soit reglée, à l'avantage de tous les pouvoirs européens (?)

C'est Berlin, qui attend une occasion de prouver sa force, mais dont le marché est en ce moment à la merci d'une bande de spéculateurs, qui exploitent à la fois toutes les raisons données ci-dessus.

Autant de nuages qui recèlent de la foudre ou du vent, Montréal attend aussi. Elle attend que tous ces nuages là soient dispersés.

La Bourse de Montréal a été faible et déprimées aujourd'hui comme hier.

La dignité de notre marché financier a même dû abdiquer devant la nécessité et à midi on a affiché la pancarte "Plus d'affaires", et par conséquent on est parti s'amuser ailleurs, puisqu'il faut s'amuser, fut-ce au "golf"........

Dans le cours de l'unique séance d'aujourd'hui le Pacifique et les mines ont eu le temps, cependant, d'éprouver la mauvaise humeur des spéculateurs. Le Pacifique est descendu à 86 3-4; il faisait hier 87 1-2 à Montréal, et 89 1-2 à Londres.

Payne perd quatre points à 95; Virtue, perd deux points à 62 et North Star trois points à 95.

Les autres valeurs cotées ne sont au tableau que pour la forme.

Les cotes suivantes sont spécialement câblées de Londres aujourd'hui à MM. L. J. Forget et Cie :

Grand Tronc, 1e pref., 85 ; 2e, 56 1-2 ; 3e, 21 1-4.

Pacifique Canadien, 89 3-8.

Baie d'Hudson, £22 1-8.

Anaconda, £8 11-16.

BOURSE DE MONTREAL

Ventes de la matinée:

Pac. Can: 20 à 87 1-2; 5 à 87 1-2; 25 à 87 1-4; 25 à 87 1-8; 150 à 87; 375 à 86 3-4 25 à 86 7-8.

Tramways de Montréal: 50 à 263.

Twin City: 25 à 59 1-2.

Gaz Montréal: 75 à 190.

Télégraphe Mont'l.: 15 à 166.

Virtue: 1500 à 62.

Republic: 1000 à 75; 2000 à 74.

Payne: 1500 à 95.

North Star: 500 à 95.

Can. Col. Cot. Bds: $2.000 à 99.

Banque Union: 5 à 108.

Banque des Marchands: 15 à 157.

Banque de Commerce: 10 à 151 1-2; 20 à 152.

Il n'y a pas eu de séance dans l'après-midi.

BOURSE DE MONTREAL.

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers 1713 rue Notre Dame, nous fournissent le rapport suivant:

Mardi, le 25 Sept. 1900.

VALEURS.	Demande.	Offre.	Demande.	Offre.
	12.30 A. M.		3 P. M.	
Pacifique Canadien	87	86⅞		
Duluth Com	5	4		
Do pref	16	11		
Tramways, Montreal	264½	262½		
Do Do nouveau	255	254		
Do Toronto	101	100		
Do Halifax	95½	93		
Do St. Jean	125	117		
Twin City Transit	60	58½		
Do do pref				
Cie Rich. & Ont	108	106		
Cable Commercial	169	167		
Télégraphe, Montreal	170	166		
Téléphone Bell	175	172		
Gaz, Montréal	191	190		
Royale Electrique	205	195		
Halifax Heat Light				
Coton Montréal		134		
Do Dominion	100	92		
Do Can. Coul	88	82		
Do Marchands				
Do Montmorency	110			
War Eagle	1.63	1.50		
Republic	.74½	.74		
Payne	.96	.95		
Montreal London xd	.12	.10		
Virtue	.62	.60		
North Star	1.00	90		
Dominion Coal Com	40	37		
Do Do pref		110		
Inter. Coal Com	55	37		
Do Do pref	75	50		
Flem Coal & Coke				
BANQUES:				
Banque de Montréal				
Do Ontario				
Do Molsons	190	180		
Do de Toronto				
Do B. N. A				
Do des Marchands	158	156		
Do Marchands d'Halifax				
Do de la N. E.	230			
Do des Cantons de l'E.				
Do Union				
Do Ottawa	205	202		
Do Nationale				
Do de Québec				
Do Hochelaga	140			
Do Commerce		151½		
DEBENTURES:				
Land Grant Bons				
N. W. Land pref				
Windsor Hotel xd				
Commercial Cable Coup Bds				
Halifax H. Light Bds		100		
Can. Col. Cotton bds	99½	99		
Dominion Coal bds		110½		

MARCHE MONETAIRE

Les prêts à demande font à Montréal 5 p.c. ; à Londres, 4 ; New-York, 2 ; Banque d'Angleterre, 4.

ENTRE BANQUES

N.-Y. Funds...	5.64	à	3-64
Stg. 60 jours...	8 1-2	à	8 5-8
Stg. demande...	9 3-8	à	9 7-16
Stg. Cables...	9 7-16	à	9 1-2
Stg. traites de commer- 60 jours...	8		....
Stg. traites de commer- 3 jours...	9		....
Francs, longue échéance	5.18 3-4		....
Francs, brève échéance.	5,16 1-4		

La dépression se fait toujours sentir à la Bourse de Montréal

LE PACIFIQUE EN BAISSE

Les mines sont faibles.—Les baissiers abandonnent la partie à New-York

AU COMPTOIR :

N.-Y. Funds...	1-16	1-8
Stg. 60 jours...	8 3-4	8 7-8
Stg. demande...	9 5-8	9 3-4
Stg. Cables...	9 7-8	9 7-8
Francs, brève échéance.	5.15	

BOURSE DE LONDRES

Londres, 25.

L'argent a été en bonne demande aujourd'hui. Le marché s'en rapporte en grande partie sur la Banque d'Angleterre, qui lui a déjà fourni un gros montant.

A la Bourse les spéculateurs sont nerveux à propos de la condition du marché monétaire, dont la fermeté produit une influence défavorable.

Les obligations de première classe du gouvernement ont été calmes, principalement à cause du manque d'amélioration de la situation en Chine. Les chemins de fer domestiques ont été oisifs. Les valeurs américaines ont été passablement soutenues et ont été un peu au dessus de la parité.

Le Southern Pacific s'est amélioré depuis que l'Allemagne a cessé de vendre.

Le Grand Tronc a été faible, par suite du rapport défavorable des recettes. Les valeurs cafres ont été un peu plus fermes.

A la clôture:

Consolidés au comptant, 98 3-8 ; idem, à terme, 98 7-16 ; Atchison, 27 1-8 ; Can. Pac., 89 3-8 ; St-P., 114 1-2 ; Illinois Cent., 118 ; Louisville, 71 5-8 ; U.P., pref., 73 1-2 ; Ny. C., 130 1-4 ; Erie, 11 ; Penna, 64 1-4 ; Rdg., 7 3-4 ; Erie, 1er pref., 33 1-8 ; N.P., pref., 70 3-4 ; Grand Tronc, 6 1-2 ; Anaconda, 8 1-2 ; Rand Mines, 40 3-4.

Argent lingot, soutenu, 28 7-8d de l'once.

La Monnaie, 3 1-2 p.c.

Le taux de l'escompte, au marché libre, est 4 p.c. pour les billets à courte échéance et 4 p.c. pour les billets à trois mois.

Le montant en espèces retiré de la Banque d'Angleterre, aujourd'hui, s'est élevé à £50,000.

Le quatre Espagnol a clôturé 71 3-8.

Berlin, 25.

Le change sur Londres fait 20 marcs 46 pfgs, sur lettre de change. Taux d'escompte, 3 3-8 pour cent pour les billets à courte échéance et 4 1-2 pour les billets à trois mois.

Paris, 25.

Le trois pour cent de rente fait 100 frs 5 centimes à terme. Le change sur Londres 25 frs 14 1-2 centimes sur lettres de change.

Le quatre pour cent espagnol clôtura à 72.35.

Berlin, 25

L'état hebdomadaire de la Banque Impériale d'Allemagne accuse les changements suivants:

En caisse, diminution, 1,420,000 marcs.

Bons du Trésor, diminution, 180,000.

Autres garanties, augmentation, 30,520,000 marcs.

Billets en circulation, augmentation, 21,240,000 marcs.

MARCHES EUROPEENS

Liverpool, 25 sept. 1900.

Blé sur place, ferme, No 2 roux, ouest, d'hiver, 6s 3d, No. 1 nord, du printemps, 6s 6d; No. 1 calif., 6s 6d; à 6s 6 1-2 d.

Futurs, sept., 6s 2 3-8d; déc., 6s 4 3-4d.

Maïs sur place ferme. Américain mêlé, nouveau, 4s 4 1-2d, idem, vieux nominal.

Futurs tranquilles, oct., 4s 3 1-2d, nov., 4s 3d; déc., 4s 2 5-8d.

Farine—St-Louis, de choix, d'hiver ferme, 8s 6d.

Les arrivages de blé pendant les trois derniers jours, ont été de 229,000 cts. tous des Etats-Unis.

Les arrivages de maïs américain ont été de 209,700 cts.

Liverpool, 25.

Fromage—Américain de choix blanc, ferme, 53s; idem coloré ferme, 54s.

Paris, 25.

Le marché au blé à l'ouverture était tranquille et l'ouverture sans changement. La farine était en baisse de 5 centimes.

Blé septembre, 20f 05c.; janvier et avril, 21.75.

Farine de septembre, 26f; janvier et avril, 27.80.

Londres, 25.

A l'ouverture de la halle au blé, le blé à flot était plus ferme mais sans activité. Le maïs était plus tranquille, il n'y avait presque pas d'acheteurs.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 25

Les baissiers qui ont vendu la semaine dernière, ont veillé à leur découvert aujourd'hui et les prix se sont rétablis.

Au début il y eut irrégularité et les valeurs de premier ordre comme le sucre, le tabac, le gaz et le Brookly Transit ont souffert, mais la liste générale a refusé de répondre ausii docilement qu'hier à la faiblesse de ces stocks. Les pertes ont été recouvrées à la fin.

On attend un règlement satisfaisant de la grève, mais rien ne fait prévoir cet événement encore. Le change sterling est à la baisse, en dépit de la raideur du marché monétaire anglais.

Ouverture irrégulière:

Ann, S. & W. 29 1-4; Atch, pref, 68 1-8; Bur, 120 1-2; B. & Of 66 5-8; BRT, 48; F.S. 31 1-4; Louisville 69 1-2; Mop, 47 3-8; Ny, C. 127; N. P. 48 1-2; Peo, Cas, 83 1-4; Rdg, 1er pref 51 1-8; St-P, 111 3-4; Sucre 114; Soun, Pac, 31 1-8; TOL, 50 3-4; UP, 54 3-8; do pref, 71 1-4.

La clôture se fit calme et à peu près ferme, avec des gains légers sur toute la ligne.

New-York, 25.

Argent à vue, soutenu, 1 3-4 à 2 p.c., dernier prêt, 2.

Premier papier de commerce 4 1-2 à 5 1-2 pour cent.

Change sterling lourd à 4.86 1-2 à demande et à 4.82 3-4 à soixante jours.

Taux affichés, 4.83 1-2 à 4.84 et 4.87-1-2 à 4.88.

Billets de Commerce, 4.82 à 1-2.

Argent lingot, 62 3-8. Piastres mexicaines, 49 1-4.

Obligations de l'Etat, faibles.

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS.	Ouverture.	Clôture.	Ouverture.	Clôture.
	25 Sept.		24 Sept.	
Amer Cotton Oil Co				
Amer. Tobacco Co	85½	86½	86½	86½
Do Do pref				
Am. Sugar Refin. Co	114	113¼	114½	113½
Do do pref				
Anaconda Mining Co	40½	42	41¾	42¼
A. Top. & St Fe	26½	26¾	26½	26½
Do do pref	68¼	68½		68
A. S. W	29¾	30	30¼	29¾
Baltimore & Ohio	66¾	67	66½	66¾
Do do pref	75½	76	70	75½
Brooklyn Rpd Trans	48	48¼	50½	48¼
Canadian Pacific			87	87
Canada Southern				48½
Ches. & Ohio	26½	26½	26¼	26
Chic. Burl. & Quincy	120¾	121¼	120¼	120¼
Chicago Gas	83½	84½	85¼	83½
Chic. & N. W				159
Chic. R. I. & Pac	104¼	104¼	104¼	104¼
Chic. Mil. & St. Paul	111½	111¼	111	111½
Continental Tob. com	23½	24	24	23¾
Do do pref				
Consolidated Gas N. Y			164½	165½
Colorado Fuel and Iron	29¼	30	30	29¾
Cleveland C. C. & St. L	58	58½	58½	58¼
Delaware, Lack West				
Delaware & Hudson	107½	107¼	108	108
Denver & Rio Grande				
do do pref				
Duluth S. Shore & Atl				
Federal Steel	31½	31½	30¾	30¾
do do pref	63½	63½	63¼	63¾
General Electric				135
Jersey Central	128½	128½	128	128½
Lake Erie & West	25	25		25
do do pref				
Louisville & Nashville	69¾	69¾	70	69¼
Manhattan Elevated	84½	84½	85½	84
Missouri Pacific	49¾	47½	47½	47½
Metropolitan Trac	145½	146¾	147	146¾
National Lead Co				
Do do pref				
North Pacific Com. new	48¼		48½	48½
Do do pref				68¾
N. Y. Central & Hud	127	127½	127½	127
" " 11 pfd				
" " 1 pfd				
N. Y. Lake E. & West	19	19½		
N. Y. Ontario & West				
Omaha, com				
Pacific Mail				27½
Pressed Steel, com				35
Do do pref				
Phil. & Read all paid			15½	15½
Pullman				
Southern Ry. com			10½	11¼
Do do pref		51½		50½
Southern Pacific	31½	31	31	31
Tenn. Coal & Iron	52½	53	56	53½
Third Avenue				
Texas Pacific	14¼	14½		14¼
Twin City				
U. S. Leather Co	9½	9½	9½	9½
Do do pref	65½	65½		
U. S. Rubber Com				
Do do pref			91½	91½
Union Pacific Com	54¼	54½	54½	52½
Do do pref	71½	71½		71¾
Wabash				
Do	16½	16½		16½
Western Union Tel	77½	77½		

MARCHES AMERICAINS

New-York, 25.

Farine—arrivages : 39,885 ; export, 11,657; ventes : 8,100 pts. Le marché a été plus faible et en baisse en certains cas, afin de rester en ligne avec la baisse de blé.

Patente d'hiver, 3.50 à 3.65 ; Minnesota, 4.15 à 4,60 ; de boulangers, 2.85 à 3.55.

Farine de seigle, tranquille : ventes 300 bbls : bonne 3.10 à 3.30 ; de choix 3.35 à 3.70.

Seigle—soutenu : No 2, ouest, 60 à flot.

Orge—tranquille : 43 à 46.

Blé—arrivages : 171,125 ; export. : 111,766 ventes : 4,170,000 boiss. ; futurs, 480,000 export. Sur place faible : No 2 roux 82 7-8 à flot, et 81 1-8 en entrepôt ; Duluth 84 1-2 à 85 et 91 à flot.

Le marché a été très faible aujourd'hui, par suite de liquidation. Les haussiers ont été découragés de la baisse des marchés de l'ouest, mais le découvert a été menacé plus tard par une nouvelle, donnant comme très sérieuses les conditions dans la Russie Méridionale et le marché se rétablit un peu. Mais à la clôture la liquidation est devenue plus ardente et le marché perdit 1 1-8 à 1 1-3c. Mars 86 3-8 ; mai, 86 ; sept., 81 3-4 ; oct., 82 3-8 ; déc., 83 1-2.

Maïs—arrivages : 112,575 ; export. 208,106 ; ventes 160,000 boiss. futurs, 320,000 export. Sur place fort : No 2, 50 1-2 en entrepôt et 48 1-4 àflot. Le marché a été actif et irrégulier. Il clôtura de même avec sept., 1 1-4c. en hausse et déc, 1-4c. en baisse. Mai : 41 1-4; sept., 49 3-4; oct., 46; déc., 41 3-4.

Avoines—arrivages : 243,000 ; export. 29,899 ; ventes, 30,000 boiss. sur place. Sur place tranquilles : le No 2, 25 1-4 ; 3, 24 3-4; No 2 blanche 27 1-4 à 27 1-2 ; No 3 26 3-4.

Beurre faible, crémeries, 17 à 22 1-2 ; crémeries de juin, de 18 1-2 à 21 cts. Manufacturé, 14 à 16 1-2, imitation, 15 à 17 1-2.

Fromage, ferme, blanc, 11 1-8 à 11 1-4 ; coloré, 11 1-4 à 11 1-2.

Oeufs, tranquilles, de l'Etat, 18 à 21 ; de l'ouest, 12 1-2 à 18.

Sucre tranquille : brut fort, raffiné pur 4 1-4.

Buffalo, 25.

Blé du printemps: No 1 nord sur place, vieux, 81; No 1 nord sur place en lots, 86 1-2.

Blé d'hiver: No 2 roux 78; mêlé 77 1-2; No 1 blanc 77.

Maïs ferme: No 3 jaune 46 à 46 1-4; No 3, 45 3-4.

Avoines soutenues, No 1 blanche 27; No 2, 26 1-2; No 3, 25 1-2 à 25 3-4.

Seigle en bonne demande: No 2 55 à 56 1-2 off.

Orge:52 et 54; farine soutenue.

Détroit, 25.

Blé : No 1 blanc 77; No 2 roux 79; oct., 79 1-2; déc., 82 1-4..

Milwaukee, 25

Blé en baisse: No 1 nord 81; No 2 78 à 79 1-2.

Seigle plus facile: No 1 55 1-2 à 56.

Orge tranquille 57.

St-Louis, 25.

Blé: au comptant 75; sept., 75; oct., 75 1-4; déc., 77 3-4.

Minneapolis, 25.

Blé: en magasin: No 1 nord, sept., 78 ; déc., 79: mai 81 3-4 à 7-8.

En gare: No 1 dur 81 1-2; No 1 nord 79 1-8; No 2, 78 1-4.

Farine: sans changement.

Duluth, 25.

Blé: No 1 dur 83 3-4; No 1 nord 81 3-4 ; No 2, 76 3-4; à arriver: No 3 du printemps 73 3-4; à arriver: No 1 dur 83 3-4; No 1 nord 81 3-4;sept., 81 3-4; déc., 81 1-8; mai 84.

Maïs: 40. 7-8.

Avoines: 23 1-2 à 3-4.

Seigle: 53.

Orge: 45 à 55.

Actualités Financières

Les recettes du Grand Tronc, septembre 1900 :

1900	$480,838
1899	487,678
Diminution	$6,840

Les recettes du Chicago et Grand Tronc sont omises.

Recettes de la compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique, du 14 au 21 septembre courant :

1900	606,000
1899	604,000
Augmentation	$2,000

Recettes de la compagnie des Tramways de Montréal, pendant la semaine terminée le 23 septembre courant :

	Recettes	Augment.
Lundi, 17	$5,378.12	$150.28
Mardi, 18	5,247.80	561.86
Mercredi, 19	5,075.54	502.63
Jeudi, 20	5,335.26	375.02
Vendredi, 21	5,310.30	652.12
Samedi, 22	5,219.43	608.56
	$31,566.45	$2,850.47

Les recettes des Tramways de Toronto, pour la semaine dernière, ont été comme suit :

		Augmentation.
Dimanche	$2,105.96	(a) $25.48
Lundi	3,958.11	(a) 8.62
Mardi	3,965.76	233.17
Mercredi	4,055.95	465.76
Jeudi	4,174.44	789.04
Vendredi	3,938.73	526.47
Samedi	4,920.64	648.76
Dimanche	2,208.96	578.81

(a) diminution.

Toledo, 25.

Blé: sur place et octobre 79 1-2, nov., 81 1-2; déc., 82 1-2.

Maïs: 43; sept., 43.

Avoine: 23; déc., 23 7-8.

Seigle: 54 1-2.

New-York, 25.

Le tableau suivant indique les quantités de grains disponibles à New-York, aux dates mentionnées:

	24 sept. 1900	17 sept. 1900	25 sept. 1899
Blé	54,993,000	53,927,000	39,770,000
Maïs	7,322,000	5,602,000	8,850,000
Avoine	11,659,000	10,347,000	6,383,000
Orge	784,000	653,000	882,000

MARCHE DE CHICAGO

Chicago, 25.

Les apparences de beau temps au Nord-Ouest et une lourde augmentation dans le blé visible du monde ont affaibli le marché aujourd'hui, octobre clôtura 1 1-4c en baisse. Le maïs a clôturé 1-8 en hausse et l'avoine 1-4 en baisse. Les provisions ont clôturé 2 1-2 à 5c en hausse.

Arrivages demain : blé, 260 chars ; maïs, 470 ; avoines, 215 chars et 30,000 cochons.

Chicago, 25.

A la clôture :

Blé : Sept., 76 7-8 ; oct., 76 7-8 ; nov., 77 5-8 à 3-4.

Maïs : Sept., 41 3-4 ; oct., 39 3-8 à 1-2 ; nov., 36 3-4 à 7-8.

Avoine—Sept., 21 3-4 ; oct., 21 7-8 ; nov., 22 3-8.

Lard : Sept. 1200 ; oct., 1200 ; jan., 1150; nov., 11.20.

Saindoux : Sept., 705 ; oct., 705 ; nov., 702 1-2 ; déc., 687 1-2 ; jan., 677 1-2.

Côtes : Sept., 772 1-2 ; oct., 750 ; jan., 612 1-2.

Chicago, 25.

Les principales valeurs ont clôturé comme suit :

Blé—Sept., 76 7-8 ; oct., 76 7-8 ; nov., 77 5-8 à 3-4.

Avoine—Sept., 21 3-4 ; oct., 21 7-8 ; nov., 22 3-8.

Maïs—Sept, 41 3-4 ; oct., 39 3-8 à 1-2 ; nov., 36 3-4 à 7-8.

Lard—Oct., 12.00 ; jan., 11.50.

Saindoux—Oct., 7.05 ; nov., 7.05 ; jan., 6.77 1-2.

Côtes—Sept., 7.72 1-2 ; oct., 7.50 ; jan., 6.12 1-2.

	Arrivages	Expéditions.
Farine	26,000	17,000
Blé	337,000	310,000
Maïs	179,000	670,000
Avoines	348,000	820,000
Seigle	17,000	3,000
Orge	107,000	18,000

Beurre ferme, crémeries, 15 à 22, de ferme, 15 à 18.

Fromage de ferme, 10 3-4 à 11 3-4.

Oeufs, fermes, frais, 16c.

LA CLOTURE A CHICAGO

	Ouverture.	Plus haut.	Clôture
Blé :			
Oct	77 7-8	77 7-8	76 7-8
Nov	78 3-4	78 3-4	77 5-8
Maïs :			
Oct	39 1-4	39 5-8	39 3-8
Nov	36 7-8	36 7-8	36 3-4
Avoine :			
Oct	22 1-8	22 1-8	21 7-8
Nov	22 5-8	22 5-8	22 3-8
Lard :			
Oct	11 87	12 05	12 00
Janv	11 42	11 55	11 50
Saindoux :			
Oct	7 02	7 07	7 05
Janv	6 72	6 80	6 77
Côtes :			
Oct	11 87	12 05	12 00
Jan	6 10	6 15	6 12

GRAINS ET FARINES

Le marché aux grains est un peu plus facile et les prix ont décliné pour les grains en transit, tandis que le blé du Manitoba monte d'une fraction à 88c. On entretient les plus graves inquiétudes sur le sort de la récolte au Manitoba.

Nous cotons :

Blé du printemps, 76c à flot ; No 1, dur, Manitoba, 88c Fort William ; pois vieux de 71c à 71 1-2c ; nouvelle récolte de pois, 68c ; avoine 29c ; seigle, 57 1-2c à flot ; orge, 46 à 47 1-2c.

Le marché aux farines est animé et ferme avec augmentation de 20c par baril sur les patentes et les fortes de boulangers. Les patentes d'Ontario sont aussi en hausse de 10c.

Nous cotons :

Patentes de blé d'hiver, $3.75 à $4.00 ; patentes du printemps, $4.70 ; straight rollers, $3.85 : fortes de boulangers, $4.40.

Les arrivages aujourd'hui ont été comme suit :

Pois	11,500
Avoines	9,500
Orge	5,500
Farine	3,865
Blé	31,000
Maïs	36,200

LE FOIN A MONTREAL.

Le marché au foin est actif et ferme.

Nous cotons ici :

No 1, $9.50 à $10.00 ; No 2, $8.50 à $9.00. Trèfle, de $7.50 à $8.

MARCHE DE TORONTO

Toronto, 25.

Le blé est soutenu à 66 et 66 1-2c, pour le roux et blanc ouest. Le blé du Manitoba est plus ferme, par suite de la température très défavorable à la récolte : le No 1 dur fait 95 1-2 à 96c à Toronto et ouest et 88 à 88 1-2c à Fort William et 98c en transit.

La farine est sans changement.

Les exportateurs offrent $3.00 en lots de char pour les patentes en barils, ouest. L'orge est soutenue à 38 1-2 pour le No 3 extra, ouest ; le No 2 est coté à 41c et 40c ouest.

Le sarrasin, demande passable, et offert à 45c est et 41 à 42c nord et ouest.

Le seigle est soutenu à 49 et 50c est et 48 à 49c ouest. Le maïs est soutenu à 41c, pour le jaune du Canada et 49 1-2 à 48 1-2c pour le No 3 américain.

L'avoine est plus facile : cotée à 24 1-2c est et 23 1-4c ouest.

Les pois soutenus à 59c et 58c ouest.

COTON

New-York, 25

Les futurs ont ouvert faciles.

Sept, 1018; oct, 10,10; Nov., 9,80; Déc, 9,68; jan, 9,67; fév, 9,68; mars 9,67; avril, 9,68 off; mai 9,66; juin 9,66; juillet 9,66; août 9,57 off.

Ils ont clôturé à peine soutenus:

Sept, 10,18; oct, 10,00; nov, 9,68; déc, 9,58; jan, 9,57; fév, 9,56; mars 9,56; avril 9,56; mai 9,57; juin 9,56; juillet 9,54; août 9,44.

Le coton sur place a clôturé tranquille; Middling uplards 10 3-4; id, golf 11. Ventes 100 balles.

PETROLE

Pittsburg, 25 sept 1900

L'huile a ouvert a 120 et a clôturé à 117.

Bremen, 25

L'huile de pétrole fait 7 marcs 30 pfgs.

Antwerp, 25

Le Pétrole se vend 19 francs.

VALEURS MINIERES

Ventes de l'avant-midi :

Big Three—1,000 à 2.

Virtue—1,500 à 61.

California—500 à 8 1-2.

Républic—50 à 73, 500 à 75.

Deer Trail—2,500 à 3 3-4.

Montréal-London—250 à 10 1-2, 1,000 à 11.

VALEURS MINIERES.

Le rapport suivant nous est fourni par M. DeBlois, Thibeaudeau, courtier en mines. Ch. 601 bâtisse New York Life

Mardi, le 25 Sept. 1900.

VALEURS.	Dem.	Offre	Dem.	Offre
	12.30 A. M.		3 P. M.	
Payne	95	90		
War Eagle	160	150		
Republic	75	74½		
Virtue	61	60		
Montreal London xd	11½	11		
Big Three	2½	2		
Brandon G. C.	15	5		
California	9	8½		
Canada G. Fields	9	6½		
Cariboo Hyd		130½		
Evening Star	8½	6		
Fern	5	1		
Gold Hills Dev	3	1½		
Iron Bolt				
Knob Hill	54	45		
Monte Christo	3¼	2½		
Montreal G. F.	4	2½		
Noble Five	6	3½		
Novelty	2	1		
Old Ironsides	85			
Virginia	10	2		
Rambler Car	27	20		
Bullion	35	20		
Decca				
Morrisson				
Golden Star	9	6		
Slocan Sov	14	10		
Fontenoy				
Rathmullen	3			
Winnipeg	9	4		
Dardanelles				
Deer Trail Cons	4½	3½		
North Star	100	90		
Kenneth				
Dupont Mg Co	25			

A TORONTO

Toronto, 25.

Ventes de l'avant-midi :

Hammond Reef—500, 500 à 4 3-4.

Noble Five—1,000 à 4.

Rambler-Cariboo—1,000 à 25 1-2.

C. G. F. S.—500 à 7 3-4.

Golden Star—500 à 6 1-8.

Big Three—5,000 à 2.

White Bear—6,000 à 2 1-8 ; 3,000 à 2 1-8.

Deer Trail, 30 jour— 5,000 à 4 1-4.

Ventes de l'après-midi :

Hammond Reef—1.000 500 à 4 3-4.

Deer Trail— 60 jours)— 5,000 à 4 1-4.

BEURRE ET FROMAGE

Le marché au fromage est ferme et n'accuse pas de changements dans les prix. L'exportation se ralentit et Liverpool cote de 6d en hausse le fromage américain, à 53s et 54s.

Il est arrivé aujourd'hui 8,000 boîtes de fromage.

Nous cotons le fromage de l'ouest 11 3-8 à 1-2c; celui de l'est, 11 1-4 à 3-8 et celui de Québec, 11 à 11 1-8c.

Le marché au beurre est tranquille, mais les prix sont soutenus à 19 1-2 à 20c, sur le marché local.

PRODUITS DE LA FERME.

Le marché aux œufs est ferme et actif. Les œufs strictement frais font de 17 à 18 cts.

Nous cotons de 14 à 15 cents pour le No. 1, et 13 cents pour le No. 2.

Les patates valent 60 cents la poche, de 90 livres.

Le miel est soutenu, blanc, 11 à 12c; blanc coulé, 8 à 8 1-2.

Les exportations de bestiaux dans le port de Montréal pendant la semaine terminée le 22 septembre, ont été comme suit:—

	Bêtes à cornes	Moutons	Chevaux
A Liverpool :—			
Corinthian	540	....	14
A Londres :—			
Hurona	400	....	......
Rosarian	254	....	......
Boliviana	400	1,008	......
A Glasgow :—			
Brazilian	331	....	23
Tritonia	337	635	......
A Bristol:—			
Memnon	270	290	......
A Cardiff:—			
Lord Iveagh	350		......
Total	2,882	1,933	37

POLICE D'ASSURANCE CONTRE
LA MALADIE et les ACCIDENTS
Ocean, Accident & Garantie
CORPORATION (Limitée)
CAPITAL - - - - $5,000,000.00
Rénumère tous dommages causés par la Maladie ou les Accidents.
LA POLICE LA PLUS LIBERALE ET LA PLUS ENGAGEANTE EMISE JUSQU'ICI
BUREAU GENERAL AU CANADA: - TEMPLE BUILDING, MONTREAL
ROLLAND, LYMAN & BURNETT, Gérants Généraux.

SOUMISSIONS.
Dans l'affaire de
CHARLES LANGLOIS & CIE.,
Commerçants de Provisions en Gros, de Montréal.
Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à
Vendredi, le 28e jour de Sept. 1900,
A 9 HEURES A.M.,
pour l'achat en deux lots de l'actif suivant:
Lot No 1—Beurre, fromage, œufs, fixtures, roulant, se montant à environ........ $100,000.00
Dettes de livres et billets recevables........ 60,000.00
Lot No 2—LA BOULANGERIE NATIONALE—Le stock, les fixtures et le roulant, se montant à environ........ 5,000.00
Conditions comptant.
La plus haute ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.
Pour toutes autres informations, s'adresser à
ALEX. DESMARTEAU, Curateur,
237-3 No 1598, rue Notre-Dame, Montréal.

NOUVELLES MARITIMES

PORT DE MONTREAL

MAGNIFIQUE YACHT

Le yacht Wacouta, l'un des plus beaux navires de plaisance qui soient encore entrés au port, est arrivé hier matin par le canal Lachine, venant de Duluth, d'où il est parti le 16 courant, et est en route pour New-York. Le propriétaire est M. Weed.

FREGATE AMERICAINE

LE VAISSEAU ECOLE HAWK DE LA MARINE AMERICAINE EST DANS NOTRE PORT

Une corvette qui fait partie de la flotte américaine est entrée dans le port hier soir. Elle est en route pour Cleveland, Ohio, et est partie de Newark, N. J. Elle porte le nom de Hawk et son personnel se compose de cinq officiers et de trente-cinq hommes. Elle est partie de Newark, N. J., le 24 août dernier, mais elle a jeté l'ancre dans différentes places avant d'arriver ici. Elle se rend à Cleveland pour servir de bâtiment-école pour la brigade navale de l'endroit.

LE COLUMBIAN

LA CIE RICHELIEU & ONTARIO L'OFFRE EN VENTE

Il y a huit ans, M. N. K. Connolly, alors qu'il était à la tête du conseil de la compagnie de navigation Richelieu & Ontario, fit construire aux Etats-Unis, le vapeur Columbian au prix de plus de $150,000, pour le mettre au service de la compagnie. Après en avoir fait l'essai, plusieurs années, on l'a jugé tout à fait impropre aux besoins de la compagnie. Bien que ce soit un bateau d'une grande capacité de transport, il est insuffisamment pourvu de chambres et il n'est propre qu'à de courtes excursions. Durant la présente saison, il a été loué à une compagnie de l'ouest pour le service de petites excursions, et il est maintenant à ses quartiers d'hiver pour être vendu au plus haut enchérisseur.

LES PASSAGERS DU BUENOS AYREAN

ILS NE SONT PAS SATISFAITS DU TRAITEMENT DES OFFICIERS DE SANTE

Les nombreux passagers qui ont été détenus à la quarantaine à bord du steamer Buenos Ayrean sont moins que satisfaits de la manière dont ils ont été traités par les officiers de la quarantaine à la Grosse Ile, lors de la détention du Buenos Ayrean. La liste de ces passagers est comme suit :

Mlle Bellingham, M. Lawrence R. Brown, Dr W. E. Driver, M. Stephen Ewan, M. J. W. Jones, M. Wm. Lang, M. James McArthur, M. Alexander Pottie, Mlle Christina Pow, Mlle Simpson, M. Bayne Vaught, M. Robert O. Beggs, M. James Bradley, Mme Braund, M. Harry Brebner, M. James A. Brown, M. George Campbell, M. C. E. Clark, M. J. J. Colm, M. A. G. Cumming, M. J. M. Denholm, M. Robert J. L. Denholm, M. Peter Drylie, M. David Fairweather, M. E. Fenton, Mme Fenton, M. John Forrest, M. John Fowlie, Mlle Nellie Fowlie, M. Jas. Fraser, M. Thomas Goalen, M. Alfred C. Gollans, M. Alexander Gordon, M. Robert Goudie, Mme Hamilton, Mme Haunter, M. F. W. Hooper, Mme Hooper, M. John Horner, M. Johnston, M. Adam Law, Mme Law, Mlle Bella Law, M. Adam Law, M. Thomas Law, M. J. Leary, Mlle Christina Leslie, M. John McCallum, M. W. S. McCallum, M. Samuel McCallum, Mme McIntosh, M. George Mackay, M. James McKinley, Mlle Marjorie McMartin, M. Alexander McNaught, Mme McNaught, M. Thomas McNaught, Mlle Eliza M. McNaught, M. Donald McSporran, Dr J. N. Medill, Mme Medill, Mme Michie, M. J. H. Molloy, M. George Neilson, M. Walter Nichol, Mme Noel et enfant, M. William Rowantree, Mlle Ethel Noel, M. Alexander Ord, M. John Ritchie, M. Geo. Robb, Mme Robb, M. Jas. Rowan, Mme Rowan et enfant, M. Thomas Scholes, M. Wm. Sneddon, Mme Sneddon et enfant, Mlle Maggie Sneddon, Mlle Nellie Sneddon, M. Russell Sneddon, M. Andrew Sneddon, M. Wm. Stokes, M. John Swan, M. Arthur J. Tait, Mme Tate, Mlle Janet Tonner, M. Joseph Tonner, M. Robert Walkinshaw, M. F. Washington, Mlle Constance West, Mlle Emma West, M. Jas. A. Whillans, M. A. Wilkie, Mme Wilkie et Mme Wilson.

LA CIE FRANCO CANADIENNE

ELLE VA BIENTOT AUGMENTER SON TONNAGE

La compagnie Franco-Canadienne de paquebots maritimes, a éprouvé un tel succès depuis son origine que les directeurs à Paris sont à négocier l'affrètement d'un grand navire affecté au transport du fret d'une compagnie anglaise. Ce paquebot fera route pour le Canada vers le premier octobre. Elle affrètera aussi probablement sous peu un autre navire du même genre et alors avec le Louisiana, qui est actuellement en mer, en route pour notre port la compagnie espère pouvoir faire face à ses nombreux engagements.

FORTE CARGAISON

Le Manchester Corporation de la ligne Manchester qui a quitté notre port hier matin, avait une très forte cargaison à bord. Au nombre des produits nous comptons 96,000 boisseaux de blé, 30,000 boisseaux d'avoine, 400 madriers, 1,100 tonnes de pulpe, 500 tonnes de papier, 100 tonnes de sucre, 150 tonnes d'empois, 100 barils de glucose, 1,883 meules de fromage, 6 chars de provisions, 400 caisses d'œufs, deux chars de bois d'érable, le tout agrégeant environ 6,500 tonnes.

NAVIRES ARRIVES DANS LE PORT HIER

Monteagle, Taylor, Elder, Dempster & Cie, Bristol, générale.

Buenos Ayrean, Pitts, H. & A. Allan, Glasgow, générale.

Corvette Hawk, marine américaine.

Yacht Wacouna, Weed, Duluth, sur lest.

Départs

Yacht Wacouna, Weed, New London Ct., sur lest.

Memmon, Cheldrake, Elder, Dempster & Cie, Bristol, générale.

Fos, Tufte, Kingman & Cie, Sydney, sur lest.

VAISSEAUX ACTUELLEMENT DANS LE PORT

Lake Megantic, Taylor, Elder, Dempster & Cie, pied de la rue Berri.

Montauk, Martyr, Elder, Dempster & Cie, pied de la rue Berri.

Orcadian, Outram, H. & A. Allan, pied de la place Jacques-Cartier.

Lake Superior, ——, Elder, Dempster & Cie, pied de la rue Berri.

Parisian, ——, H. & A. Allan, pied de la place Jacques-Cartier.

Dominion, ——, D. Torrance & Cie, pied de la rue St Gabriel.

Alcides, ——, R. Reford & Cie, pied de la rue Bonsecours.

Albanian, Farrington, F. Leyland & Cie, Hochelaga.

Trunia, Dominion Coal Co., canal.

Monteagle, Taylor, Elder, Dempster & Cie, pied de la rue Berri.

Buenos Ayrean, Pitts, H. & A. Allan, pied de la place Jacques-Cartier

Hawk, navire de guerre américain, pied de la rue St Sulpice.

NAVIRES A PASSAGERS EN PARTANCE DE MONTREAL EN SEPTEMBRE

Lake Superior, pour Liverpool, 28 sept.

Dominion, pour Liverpool, 29 septembre.

Parisian, pour Liverpool, 29 septembre.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Arcadian, de Londres, 7 septembre

Manchester Shipper, de Manchester, 11 sept.

Louisiana, du Havre, 8 septembre.

Lake Ontario, de Liverpool, 18 sept.

Assyrian, d'Anvers, 18 sept.

Manchester Trader, de Manchester, 17 sept.

Devona, de Newcastle, 18 sept.

Louisiana, de Bordeaux, 13 sept.

Cambroman, de Liverpool, 20 sept.

Lord Charlemont, de Cardiff, 13 septembre.

Glenarm Head, de Dublin, 11 septembre.

Kastalia, de Glasgow, 15 septembre.

Marina, de Glasgow, 15 septembre.

Ontarian, de Glasgow, 15 septembre.

Fremona, de Shields, 15 septembre.

Livonian, de Liverpool, 20 septembre.

Frisia, de Hambourg, 21 septembre.

Degama, de Bristol, 21 septembre.

Livonian, de Liverpool, 20 septembre.

Oceano, de Londres, 20 septembre.

Lakonia, de Glasgow, 22 septembre.

Sarmatian, de Glasgow, 22 septembre.

Ottoman, de Liverpool, 23 septembre.

Shenandoah, Pe., 25.

Il n'y a pas de changement dans la situation, ce matin. Toutes les mines du voisinage, excepté celle de Cambridge, sont fermées. La démonstration faite hier par la milice, n'a pas été répétée ce matin.

Lumière Electrique et Force Motrice...
. . . Au Meilleur Marché.
La "LACHINE RAPIDS" offre les taux les plus bas pour la lumière électrique et la force motrice.
Des contrats seront pris pour n'importe quelle période, au choix du client, au même prix par an, que ce soit pour un an ou pour dix ans, avec bénéfice de réduction qui pourrait être faite plus tard avant l'expiration du contrat.
Courant fourni pour:
Eclairage de Maison, Eclairage de Magasin, Annonce, Lampes à Arc, Eventails, Ascenseurs.
Force motrice pour:
Manufactures, Registres de ventes, Emmagasinage à froid, etc.
Venez à nos bureaux voir la liste des moteurs qui sont mûs à l'heure présente par le courant fourni par cette compagnie.
Voyez nos pratiques et vous serez convaincus que nos moteurs et notre service sont sans égaux.
Lachine Rapids Hydraulic & Land Co., LIMITED,
38, CARRE VICTORIA. 209-tno

PROPRIÉTÉS A VENDRE
ou à échanger pour propriété de ville ou terre à la campagne.
Avenue YORK, Westmount
3 logements. Terrain 35 x 80
Rues St-Denis et Notre-Dame de Lourdes,
4 logements. Terrain 25 x 155
LOCALITÉ des plus DESIRABLES.
Propriétés absolument neuves et en ordre parfait.
S'adresser à
ART. C. BOURASSA & CIE.,
AGENT D'IMMEUBLES.
26, RUE ST-JACQUES, Montreal.
Telephone Bell Main 1881. 217-tno

Les concombres et les melons sont des "fruits défendus" pour beaucoup de gens qui ont des attaques de choléra, de dysenterie, de coliques, etc., chaque fois qu'ils prennent la plus petite quantité de ces fruits. Ces personnes ne savent pas qu'elles peuvent se régaler à leur aise de ces fruits, si elles ont à portée de la main une bouteille du "Dr Kelogg's Dysentery Cordial". Un remède qui donne un soulagement immédiat et guérit sûrement toutes les maladies de l'été.
236—6

Argent à Prêter
SUR HYPOTHEQUE
A 4½%
S'adresser à
MENDOZA LANGLOIS
58, Rue St-Jacques
Tel. Main 2022. MONTREAL.
238-3

RADWAY'S READY RELIEF

Pour l'usage Interne et Externe

Aucune substance délétère ou narcotique n'entre dans la composition du RÉPEUURATEUR RAPIDE RADWAY.

Chaque famille devrait considérer de haute importance d'avoir toujours sous la main le

RECUPERATEUR RAPIDE RADWAY

Son usage sera fort apprécié dans toutes les occasions de blessures ou de maladies. Il n'y a rien au monde qui agisse aussi rapidement et aussi efficacement.

La Pneumonie et le Croup.

"Je prends la plume pour vous informer de la grande guérison opérée par votre médecine. Il y a quelque temps, mon mari eut une attaque d'inflammation de poumons. Un soir, il avait pris du froid et le voilà souffrant. J'avais alors à la maison, votre remède, je lui en frottai la poitrine et le dos, et je lui en fis prendre une petite cuillerée dans un peu d'eau chaude pour le réchauffer et le stimuler. Ensuite je lui donnai trois pilules de Radway. Le matin suivant, le docteur vint et il le trouva beaucoup mieux; il demande ce que j'avais fait, et le lui dit, et il répondit que c'était un bon remède. Un autre cas, c'est celui de mon petit neveu qui demeure avec moi. Il fut pris du croup, je lui frottai la poitrine, la gorge et le dos avec le Récupérateur Rapide Radway, je lui en fis prendre et environ une heure après une dose de pilules. Le jour suivant, il était déjà sur pied. Depuis trente ans que dans ma famille et chez les voisins on se sert de ce remède, et quand la direction est bien suivie, il n'est pas un cas où l'effet ne soit pas bon. Je vous inclus un timbre et je vous serais très obligée de m'envoyer votre publication "Vrai et Faux." Vous pouvez faire usage de ce certificat comme il vous plaira.

Votre respectueuse,

MME. ELIZA DUNN,
Jacksonville, Morgan Co., Illinois

Quelque violente ou aigue que soit la douleur de rhumatisme, crampe, courbature, névralgie troubles nerveux, le

RECUPERATEUR RAPIDE RADWAY

LA RÉDUIRA INSTANTANÉMENT.

UN REMÈDE ASSURE POUR

Les Rhumes, Toux, Maux de Gorge, Influenza, Bronchites, Pneumonie, Enflures des Articulations, Courbatures, Inflammations, Rhumatismes, Névralgies, Morsures, Engelures, Asthme, Migraines, Maux de Dents, Respiration difficile.

Une demi-cuillerée à thé dans un demi-verre d'eau guérira en quelques minutes les Crampes, Spasmes, Aigreur d'Estomac, Sensation de Brûlure à la Tête, Nervosité, Insomnie, Migraine, Diarrhée, Dissenterie, Coliques, Flatuosité et toutes les douleurs internes.

Il n'est pas dans tout l'univers une préparation qui guérisse aussi rapidement et efficacement la Malaria et les Fièvres Intermittentes que le Récupérateur Rapide Radway, aidé des pilules de Radway.

25 cents la bouteille. Vendu par tous les pharmaciens.

Dr Radway & Co.,

7 rue Ste-Hélène, Montréal.

L'ENREGISTREMENT Et les Hommes d'Affaires.

L'ouvrage de J. C. AUGER, est apprécié comme suit :

EXTRAITS

SIR A. LACOSTE.—"Votre recueil est pratique et rendra de grands services au public en général."

M. le juge WURTELE.—"I sincerely recommand your work to the public, and congratulate you upon its perfection."

M. le juge TASCHEREAU.—"J'en ai fait une lecture attentive, et je n'ai aucun doute que votre ouvrage sera d'une journalière et pratique utilité."

M. le juge de LORIMIER.—"C'est un recueil excessivement intéressant et les formules en sont inappréciables ; dès lors vous avez rendu un service considérable à ceux qui s'occupent d'hypothèques et de droits réels."

M. le juge GILL.—"Votre ouvrage est sérieux, pratique et d'un avantage immense pour les professions libérales et les hommes d'affaires."

En vente au bureau No 63 rue St Gabriel. Prix : relié, $4 ; broché, $3.

U. PAUZE & FILS,

ENTREPRENEURS

Manufacture de portes et châssis

193, RUE ST-URBAIN

Téléphone Bell Est 1349.

MONTREAL.

14-1an e.o.d.

Atelier de Marbre et Granit . . . **J. BRUNET,**

Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, Ouvrages de Bâtisses et de Cimetières, etc., de toutes descriptions. En gros et en Détail.

Estimations données sur demande. Propriétaire de Carrières de granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

Bureau et Atelier : Cote des Neiges, Montréal

Téléphone Bell, Up 1460. Connection gratuite pour Montréal.

MONNAIES ET TIMBRES

Les personnes possédant de vieilles monnaies et vieux timbres pourront connaître leur valeur et sauront où les vendre avantageusement en se procurant notre Manuel des Timbres et Monnaies. Expédié franco sur réception de quinze centins. Ecrire J. E. D., "Le Journal". 1e3

NOTES MARITIMES

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

Liverpool, 23

Arrivés Amasis de Québec; Roman, de Montréal.

Liverpool 24

Arrivé, Platte, de Chacham, N.-B., viâ Sydney, C.B.

Glasgow, 23

Parti, Basuto, pour Chatham, N.-B.

Fleetwood, 24

Arrivé, Eastry, des Iles Grindstone.

Cook, 54

Arrivé, Teelin Head, de Québec.

Leith, 24

Arrivé, Kildona, de Montréal, viâ Londres.

Queenstown, 24

Arrivé, Lake Champlain de Montréal, à destination de Liverpool.

Liverpool, 24

Arrivé, Wastewater, de St-Jean N.-B., à destination de Manchester.

LES NOTRES AUX ETATS-UNIS

Nouvelles de Fall-River, Haverhill, Webster, Southbridge, Millbury, etc

25 septembre.

—M. Napoléon Caron, de Warren, est en visite chez des amis du village Flint.

—Dimanche matin, à l'église St-Dominique avait lieu le mariage de Ovide Legendre et de Mme Cloutier.

—M. Beausoleil, de la rue Peckam, déplore la perte de son enfant dont le décès est arrivé samedi dernier.

—Le Cercle Fréchette se réunissait dimanche à la résidence de M. G. Pez. On a fixé la date où sera joué "Le Bossu."

—M. J. M. Morin, de la rue East Main, a failli se faire tuer à Taunton, jeudi dernier, par la chute d'une gaule qui soutenait le ballon durant l'opération du gonflement. Il s'en est sauvé avec une blessure au pied.

—MM. P. Ross et Alfred Dubé qui étaient au service de Eugène Winward, conducteur d'attelages, ont quitté leur emploi. Leur patron leur ayant retenu chacun $2 sur leurs gages, ils ont mis l'affaire entre les mains d'un avocat.

—M. Moïse Fournier de Warren est en promenade avec sa famille chez M. R. Fournier, peintre, de la rue East Main.

Déserteur retrouvé

Le jeune orphelin Martin, qui s'était évadé de l'orphelinat St-Joseph, du village Flint, ces jours derniers, a été retrouvé vendredi soir.

Il errait à travers les rues de la ville lorsqu'un officier de police qui avait son signalement lui mit la main dessus.

Après son escapade il a dû réintégrer l'orphelinat.

—M. Arthur Bessette, tailleur, vient d'ouvrir une boutique à son compte sur la rue So. Main. M. Bessette était auparavant à l'emploi de W. M. Barnes. Il sollicite l'encouragement de tous ses amis et des Canadiens en général.

Procédure

—M. S. S. P. Rondeau avait une fournaise dont il ne se servait plus. Il l'offrit à Ernest Lajoie pour la somme de $20. Celui-ci accepta les conditions, transporta l'instrument de chauffage chez Wm. J. Dunn, brocanteur. Il en retira une somme quelconque, qui ne fut pas pour M. Rondeau. Ce dernier a dû porter ses réclamations à un bureau d'avocat pour pouvoir percevoir son dû.

Chute fatale

—George Valois, enfant de 3 ans de John Valois est tombé d'un balcon du bloc Cloutier, rue Social à Woonsocket, et succombera probablement aux blessures reçues.

Vendredi après-midi, vers 2 hrs 30, le petit garçon jouait sur le balcon du second étage de la bâtisse lorsqu'il glissa dans un endroit en mauvais état et alla s'abattre sur le pavé. Le Dr. Maranda mandé en toute hâte, a constaté qu'il y avait fracture dangereuse du crâne et ébranlement du cerveau. L'enfant est demeuré sans connaissance pendant plusieurs heures.

Le Dr. Maranda a déclaré que la mort de la petite victime n'était qu'une question de quelques jours.

SPENCER

—Le comité de la St-Jean-Baptiste chargé de prélever des fonds pour l'église Ste-Marie a conçu l'idée de faire venir John L. Sullivan, samedi le 22, pour servir d'arbitre à la partie de base-ball entre les Sacré-Cœurs et les Notre-Dame probablement. Les Notre-Dame sont de Worcester.

John L. serait sans aucun doute une attraction qui ferait grossir les recettes. Vu sa disposition charitable on croit qu'il ne demandera pas un prix extraordinaire pour ce déplacement. Une chose est certaine, c'est que si John L. est arbitre, ses décisions seront respectées.

—MM. Nap. Lamoureux, Narcisse Hamelin et Alfred Gareau ont été admis membres de la cour Mercier, F. d'A., lundi soir.

A l'assemblée de la société St-Jean-Baptiste tenue ce soir, la motion portant que l'on paiera dorénavant un salaire aux officiers qui manœuvrent l'argent de la société, a été lue pour la deuxième fois. Elle sera lue pour la troisième et dernière fois à la prochaine assemblée après quoi on pourra la discuter et régler la question d'incorporation.

SOUTHBRIDGE

—M. Uldège Guillette, autrefois gérant de la Worcester Optical Co., vient d'être nommé surintendant de la fabrique de lunettes à Webster. La compagnie qui exploite cette fabrique est composée d'actionnaires canadiens pour la plupart. M. Guillette a une longue expérience dans le métier et a déjà occupé plusieurs excellentes positions à Southbridge et à Worcester.

Celle-ci couronne les autres. Ses nombreux amis se réjouissent de sa promotion à ce poste important et sont persuadés que s'il en dépend de lui, l'entreprise sera un succès.

Une chaudière de 50 chevaux est arrivée pour la fabrique jeudi. Elle vient des usines Stewart, de Worcester. Les travaux avancent rapidement. On a transporté le vieux couvent St-Louis sur une étage en briques afin de donner plus d'espace. Déjà des machines sont arrivées. D'autres sont en route.

Quand tout sera terminé, la fabrique vaudra dans les $8,000. On ne sait pas encore combien d'ouvriers y seront employés. Il est probable qu'on allumera le premier feu dans trois semaines pour commencer à faire des lunettes que l'on commencera à vendre dans une semaine.

Cette compagnie est constituée légalement sous les lois du Delaware avec un capital de $50,000. M. Maurice Ménard en est le président. C'est lui qui a donné le bâtiment et le terrain.

HAVERHILL

A bas d'un train

—Un jeune homme du nom de Richard Charron, demeurant à Lawrence, vient d'être victime d'un accident qui aurait pu lui couter la vie, parti sur un convoi de marchandises, il était à marcher sur la "vanne," lorsqu'une secousse inattendue lui fit perdre l'équilibre. Lancé à bas d'un train notre jeune ami tombe entre deux wagons et s'inflige des blessures nombreuses, mais sans gravité.

Il est en ce moment sous les soins du médecin, à l'hôpital Hale.

WEBSTER

Ont été naturalisés en cour de district jeudi: MM. Jos. Caron, Nap. Caron, A. Rémi, P. Chabot, Barthélemie Jubinville et Emile Maurice. Il y en a encore d'autres qui seront naturalisés plus tard.

WHITTINS

—Les révérends Pères Rédemptoristes qui ont prêché une retraite aux Canadiens de l'église St-Pierre, viennent de terminer leurs labeurs et sont partis d'ici pour aller à Millbury.

MILLBYRY

Millbury, 21.

—M. et Mme P. C. Paradis célèbreront à la salle Paradis, de Northbridge, le 27 septembre, leurs noces d'argent. Plusieurs parents et amis de Worcester et d'ailleurs assisteront.

Le village de Millbury devient de plus en plus ville. Après la livraison à domicile vient l'augmentation du prix des timbres. Il faut maintenant un timbre de deux cents pour expédier une lettre à Millbury à un citoyen de Millbury, tandis qu'auparavant on pouvait échanger des lettres entre citoyens de ce village pour la modique somme d'un sou.

SOUTHBRIDGE

— Il est bruit en ce village, que Joseph Reno, soldat aux Philippines, est mort de dysenterie. Son père n'a reçu aucune nouvelle ni officiellement ni autrement. La nouvelle est probablement fausse.

— Jean Bourassa, barbier à l'emploi de Jerry Martel, partira d'ici, demain, pour suivre un traitement à Rutland, Mass.

— Le cheval de M. J.-B. Demers a gagné la course contre celui de M. J.B. Proulx, hier, deux dans trois. Enjeu, $10.

AU PALAIS DE JUSTICE

Cour d'Appel

Dans l'affaire de Richard Fulton, l'accusé avait fait motion pour suspension de jugement, sous prétexte que l'acte d'accusation en vertu duquel il a été condamné n'était pas assez explicite. On n'aurait pas suffisamment décrit le document nommant Fulton agent de Madame Corestine, et qui a servi à faire déclaré le prévenu coupable.

La Cour d'Appel, hier après-midi, a renvoyé cette objection et maintenu le verdict. Fulton recevra sa sentence ce matin.

Cour Supérieure

HON. JUGE LANGELIER.

C. S., No. 3090.— Vien vs Leduc, ès-qualité.

Le demandeur poursuit le défendeur en sa qualité de curateur à l'abbé Pierre Leduc, interdit pour démence, et lui réclame $1,332.40, pour soins donnés au dit abbé Leduc, par lui et les membres de sa famille, ainsi que pour le coût de certains articles fournis par le demandeur à l'interdit.

Il est prouvé que les soins que le demandeur était obligé de donner à l'abbé Leduc, valaient au moins $1.50 par jour. Le demandeur gardait chez lui, sa sœur, comme femme de ménage qu'il énumérait de ses soins en nourrissant et entretenant elle et ses enfants. L'abbé Leduc devait payer $10.00 par mois pour logement, nourritures et soins, que peut demander un pensionnaire en santé, comme il paraissait être alors quand il fut mis sous les charges du demandeur. Or, trois semaines après son arrivée, il devint littéralement impotent, au point que la sœur du demandeur était obligé de le nettoyer comme un enfant au berceau, et qu'elle et le demandeur étaient obligé de le déplacer à force de bras.

En conséquence, il n'est pas sérieux de prétendre que les soins en question étaient compris dans le prix de la pension.

Le demandeur doit être rénumérer pour ses soins et les soins fournis par sa sœur, et la somme de $346.65 devra en conséquence être payée au demandeur, avec intérêt et dépens.

HON. JUGE TASCHEREAU

C. S., No. 3059.— Hamelin vs Taillefer.
Action renvoyée faute de preuve.

HON. JUGE LORANGER.

C. S., No. 2996.— La compagnie d'Imprimerie Electrique vs. Joseph I. Morin.

Jugement résiliant un certain contrat par lequel le défendeur devenait l'agent-général du "Journal", pour prendre et recevoir les abonnements aux Etats-Unis

Le défendeur devait faire rapport et remise des deniers provenant des abonnements au dit journal ; ce qu'il négligea de faire au temps et de la manière stipulés par les conventions.

Contrat d'agence annulé avec dépens.

C. S. No. 495.— La succession de feu Th. Workman et Dame Mary M. Workman, requérante.

La requérante demande qu'il soit maintenant nommé un exécuteur testamentaire à la succession Workman.

Or, il appert par le testament de feu Thomas Workman que celui-ci a prolongé, audelà de l'an et jour et aussi longtemps que les besoins de succession l'exigeraient, l'administration de ses exécuteurs testamentaires. Il ressort aussi que le testateur a voulu continuer leur administration indépendamment des légataires universels.

La cour ordonne qu'un avis d'un mois soit donné aux intéressés de la date de la présentation de la présente requête.

C.S., No. 951.—J. Parker vs Parker.

Jugement accordant pension alimentaire.

La preuve démontre que le demandeur est un vieillard infirme et incapable de pourvoir à sa subsistance et que ses deux fils ont les moyens de lui venir en aide.

La cour ordonne au défendeur de payer au demandeur la somme de $3 par semaine.

HON. JUGE PAGNUELO

C.S., No. 1004.—Roy vs Cité de Ste-Cunégonde.

Le demandeur réclamait des dommages résultant du changement de niveau des rues Dominion et Albert en 1894. Cependant, il est prouvé qu'après le protêt du demandeur et avant l'action, la défenderesse a remis la rue Dominion au même niveau et état qu'avant les travaux. Tout grief de ce chef étant disparu, il n'est accordé que $30 au demandeur pour les frais qu'a pu lui occasionner le changement de niveau de la rue Albert.

C.S., No. 2878.—J. A. Marion vs Anselme Leroux.

Opposition à jugement renvoyée.

On se plaignait de ce que l'action n'avait pas été signifiée à la résidence ordinaire du défendeur, ni à son domicile; qu'en conséquence il n'avait eu connaissance ni de l'action, ni du jugement.

Il est décidé cependant que l'action a bien été signifiée à la résidence ordinaire du défendeur, où il avait laissé ses effets et ses hardes, vu les art. 128 et 175 et 1163 du C. P C.

IL N'Y A PAS une classe de maladies plus dangereuse que celles qui affectent les organes de la respiration. Evitez ce danger avec l'"Huile Electrique du Dr Thomas". Un médicament pectoral d'une efficacité reconnue. Il guérit les douleurs et les plaies lorsqu'on l'applique à l'extérieur, aussi bien que les enflures du cou et les crampes dans le dos; et comme spécifique, pris à l'intérieur, il possèdes des droits des plus substantiels à la confiance publique. 236—6

PAR MARCOTTE FRERES

Vente de Liqueurs, Vins, Etc.

JEUDI, LE 27 DU COURANT

A deux heures p.m. à nos Salles, rue St-Jacques,

Troisième et Dernière Grande Vente du Stock de la Canada Liquor Coy.

SANS RESERVE ET EN LOTS POUR LES BESOINS DU COMMERCE.

216 caisses de brandy, différentes marques, 49 caisses de rhum, 130 caisses de Cognac, 30 caisses de vinaigre concentré Giraudin et autres, coûtant $16 la caisse, 10 caisses de Scotch Whisky, 10 caisses Anisette, 8 caisses de Vins, 16 caisses caisses de Champagne Binet et fils, 20 caisses de Champagne Lécluse, 2 caisses de Champagne Dupont, 19 caisses Cordials Kolakoff, 35 paniers de Champagne Dry Royal, 16 caisses Eau Vals, 3 caisses London dry Gin, 7 caisses Bitters, 9 caisses Curacao, 3 caisses Irish Whisky, 12 caisses Vermouth, 116 caisses de savons assortis, 50 caisses de thé, 12 caisses de bougies, 18 caisses d'huile d'olive Barton et Guestier, 24 caisses de sardines, 5 caisses de petits pois, 8,000 cigares, 2 caisses de chocolat, 4 barils de rhum, un Cash Register coûtant $375, etc.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

237-3

COURRIER D'OTTAWA

Les dernières résolutions du congrès ouvrier—La fin de l'Exposition et les résultats—Les conserveteurs de Wright—Encore deux destitutions.—Nouvelles diverses.

(Spécial au "Journal".)

Ottawa, 24.

Le banquet donné vendredi soir à l'hôtel Cécil, par l'Association des Métiers et du Travail d'Ottawa, au Congrès ouvrier de la Puissance, a été un grand succès. Le menu était des plus recherchés.

M. A. J. Kelly, président de l'Association des Métiers et du Travail, occupait le fauteuil présidentiel, ayant à ses côtés sir Wilfrid Laurier, l'hon. Wm Mulock, l'hon. Frank Latchford, C. Berkeley Powel, M. A. L. Ralph Smith président du Congrès ouvrier de la Puissance, M. W. D. Mahon, de Détroit, Mich., le maire Payment et les échevins Champagne, Morris, Davis, Davidson et Scott.

Après la santé de la Reine, celle de "Nos Hôtes" à laquelle se mariaient les noms de sir Wilfrid Laurier, l'hon. M. Mulock, l'hon. Frank Latchford, C. B. Powell, M. A. L., fut bue avec enthousiasme. Les noms de MM. Belcourt et Hutchison étaient aussi sur la liste, mais ne pouvant être présents, ces messieurs avaient envoyés des lettres de regrets.

Sir Wilfrid Laurier fut le premier à parler. Il dit qu'il était heureux d'être présent. Le premier ministre dit qu'il apprécierait plus l'honneur si sa voix n'était pas fatiguée par les efforts de la veille à la grande assemblée de Montréal. Il a eu le privilège de commencer sa carrière politique sous les auspices d'un rude travailleur, Alexandre Mackenzie ; il a eu à cœur l'ambition de servir son pays dans le parlement. Il aime ce pays démocratique où chaque homme avance d'après son mérite. S'il y a une aristocratie dans le pays c'est bien l'aristocratie du travail. Il félicita les ouvriers sur le travail pratique du congrès, d'après le progrès canadien. Comme ouvrier, il était souvent obliger de travailler plus de huit heures par jour. Tous s'efforcent de travailler pour la cause commune d'un pays commun. Le premier ministre termina son discours en faisant une charmante allusion à la présence de représentants des ouvriers américains.

L'honorable M. Mulock dit que le congrès représentait chaque logis du Canada, car la cause du travail est partout dans ce pays. M. Mulock espère que le petit nombre de députés ouvriers maintenant en parlement augmenterait jusqu'à ce qu'il soit assez fort pour influencer le parlement et le pays. Les questions concernant le travail sont plus élevées que celles des partis et devraiebt être considérées comme telles. M. Mulock termina au milieu d'applaudissements.

L'hon. M. F. R. Latchford, remercia l'Association de l'avoir invité à son banquet. Il avait raison de sympathiser avec les ouvriers, parce qu'il avait lui-même travailler dans les moulins jusqu'à 13 heures par jour. Il espère que le jour n'est pas loin où le gouvernement d'Ontario adopterait une loi de huit heures de travail.

L'orateur termine en disant qu'il espérait que le bureau du travail d'Ontario réussirait et qu'il était assuré de son avenir sous le contrôle de M. Robert Glockling, un des membres du Congrès.

M. Berkeley Powell M. A. L., parle longuement sur les différentes questions ouvrières. En terminant l'orateur exprima le plaisir de revoir avant longtemps les délégués du congrès s'assembler à Ottawa.

La santé du maire et de la corporation fut bue avec entrain. Le maire Payment et plusieurs échevins y répondirent.

Le maire critiqua l'action du congrès qui refuse d'endosser la nomination de candidats aux honneurs parlementaires qui n'appartenaient pas à une union ouvrière depuis un an.

Le banquet se termina par le chant du "God Save the Queen."

Le lendemain matin, les délégués étaient encore assez dispos pour se remettre à l'œuvre.

Le congrès a clos ses sessions le midi, par une proposition du président Smith lui-même, laquelle a été adoptée à l'unanimité. Cette proposition tend à la nomination d'un comité composé d'un des membres les plus importants dans chaque grande ville, canadienne pour recueillir des souscriptions parmi les unionistes canadiens, aux fins de présenter à M. Geo. W. Dower un cadeau convenable, en reconnaissance des services qu'il a rendus aux ouvriers et particulièrement au congrès, depuis seize ans, en sa qualité de secrétaire.

M. Smith en proposant son comité composé d'une dizaine de noms, avait oublié de nommer Barley, de Montréal, qui a signalé ce grave manque à l'étiquette fraternelle des unions, et il a suggéré d'ajouter le nom du vétéran unioniste Urbain Lafontaine, afin de commander le respect et la confiance aux ouvriers de la métropole. La proposition a été acceptée.

MM. Rodier et Roberge ont fait adopter une proposition recommandant à M. Lacombe, député de présenter de nouveau à la législature de Québec son bill sur la tierce-saisie. MM. Rodier et Paquin ont fait adopter une autre proposition, décrétant qu'il est urgent de nommer un comité pour s'enquérir si c'est vrai qu'un certain nombre de délégués ont siégé au Congrès sans être délégués "bona fide", et si le résultat de l'enquête est dans l'affirmative, de préparer un amendement à la constitution.

La proposition J. C. Scott et Appleton demande au département du travail de s'enquérir de la concurrence des institutions de charité aux industries régulières, à Montréal; des différents modes de payer les gages en Canada, l'administration de la loi des manufactures en Canada; l'inspection des bouilloires de locomotives; la corvée à Montréal; le système de bail dans la province de Québec, écoles techniques etc.

MM. Rodier et Lafontaine ont proposé et il a été adopté que le gouvernement de Québec devrait défendre aux municipalités d'accorder des subventions aux industriels qui cherchent à établir des industries privées avec l'argent du peuple.

Une autre motion importante qui a été adoptée est celle de MM. Paquin et Rodier demandant au gouvernement l'abolition de la taxe sur les journaux.

MM. Scott (Québec) et Marois ont proposé, et il a été décrété, que dans une action criminelle, lorsque l'accusé est honorablement acquitté, la Couronne paye ses frais.

Le Congrès, par une résolution adoptée à l'unanimité a voté pleine et entière confiance dans son vice-président, pour la province de Québec, M. Scott, qui a été honorablement acquitté d'une accusation criminelle qui pesait sur lui à Québec.

Vendredi soir se terminait l'exposition Centrale de 1900. Il existe une diminution de $24 entre les recettes de cette année et celles de 1898 tandis que le surplus sur l'année dernière est de $874,71.

Recettes de 1898	$23,384.90
Recettes de 1899	$22,468.19
Recettes de 1900	$23,342.90

Tous les visiteurs ont admis que cette année, l'exposition avait certainement dépassé tout ce qui avait eu lieu en ce genre à Ottawa.

La mauvaise température est la cause que les recettes n'aient pas augmenté dans de grandes proportions, surtout lundi et jeudi. Dans ces deux jours les directeurs considèrent que la pluie leur a fait perdre $8,000. En 1898 il y a eu cinq représentations du soir et neuf en 1899. Cette année, il n'y en a eu que quatre. Il y a eu aussi cette année une réduction des prix de l'estrade et malgré tous ces changements les recettes sont les mêmes, ce qui indique en réalité un grand surplus. Les directeurs méritent des félicitations pour leur organisation qui a été couronnée de succès.

Vendredi, les recettes totales ont été de $4,019,96. Le nombre des visiteurs s'est élevé à 18,000.

RECETTES TOTALES

Les recettes totales pour les quatre premiers jours de l'exposition se divisent comme suit:

Lundi	$ 381,95	
Mardi...	2,955,90	2,131,55
Mercredi...	6,674,44	3,413,00
Jeudi...	1,978,85	1,513,15

Les billets vendus aux institutions religieuses et qui ne sont pas encore payés représentent la somme de $874,10. Le nombre des personnes qui ont visité l'exposition de 1900 est de 105,000.

A l'issue de la représentation vendredi soir les exposants du pavillon Aberdeen ont présenté une adresse et une bourse contenant $20 à M. James Devitt, surintendant général de l'exposition. Les assistants de M. Devitt ont chacun reçu $5.

La Pilule la plus populaire. — La pilule est la forme la plus populaire des remèdes, et les Pilules Végétales de Parmelee sont les plus populaires des pilules, parce qu'elles font ce qu'on dit qu'elles feront, et ne sont pas offertes sous de faux prétextes d'excellence.

Elles sont compactes et portatives, se prennent facilement et ne causent jamais de nausées bni de coliques, et elles donnent du soulagement dans les cas les plus opiniâtres. 236—6

GRATIS A CEUX QUI SOUFFRENT DE MALADIES DU REIN.

Une boîte de Pilules de Doan pour le Rein, grandeur ordinaire.

Nous avons pris des mesures spéciales pour que chaque lecteur du "Journal," riche ou pauvre, qui est affligé de maladies et affections telles que mal de reins, faiblesse de reins, lumbago, maladie de Bright, diabètes, hydropisie, enflure sous les yeux, aux pieds ou à la cheville, cuisson ou irritation en urinant, nécessité de se lever souvent la nuit, dépôts ressemblant à de la brique pilée ou autres sédiments dans l'urine, névralgie, rhumatisme, sentiment de lassitude ou défaut d'ambition, puisse recevoir gratuitement, par la poste, une boîte de Pilules pour le Rein de Doan, s'il n'a jamais fait usage de ces pilules. C'est parce que nous avons pleine confiance que ce remède vous fera du bien que nous faisons une offre de ce genre et garantissons que ces pilules vous feront du bien, même lorsque d'autres ont failli.

Lorsque vous demanderez les pilules, ne manquez pas de mentionner le "Journal," d'écrire votre nom et votre adresse distinctement et d'envoyer un timbre de 2c pour payer le port. The Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont. 178-1.

PAR BENNING & BARSALOU

VENTE DE

400 Pièces de Prelarts A L'ENCAN

Benning & Barsalou vendront à leurs magasins

NOS 86 ET 88 RUE ST-PIERRE

Jeudi, le 27 Septembre,

A 10 HEURES A.M.

AUDELA DE 400 PIÈCES, PRELARTS POUR PLANCHERS ET ESCALIERS.

Qualité supérieure et dessins nouveaux.
Vente sans réserve.

VENTE IMPORTANTE AU COMMERCE

Les soussignés vendront à leurs salles de ventes Nos 86 et 88 rue St-Pierre,

Mercredi, le 26 Sept., à 10 hrs. a.m.

Un assortiment considérable de Nouveautés

Comprenant : Soies, satins, étoffes à robes, velours, indiennes, cotons, toiles, flanellettes, serges, lainages, satins de Chine, gants, mouchoirs, bretelles, bonneterie, rubans, articles de Paris, etc., etc.

—AUSSI—

Pour le compte de plusieurs fabricants et importateurs,

35 caisses de lainages, étoffes, draps, cheviots ; 250 doz. chemises flanellette ; 155 doz. chemises satins de Chine ; 200 doz. corps et caleçons ; 10 doz. mouchoirs assortis ; 50 pièces étoffes à rideaux ; 10 caisses toiles à ménage, essuie-mains, serviettes ; 12 caisses cotons blancs et jaunes ; 300 doz. casquettes en drap ; 20 pièces serges bleues et noires ; 10 pièces beavers et mackinaws ; 7 doz. bonneterie.

Aussi : 300 lots habits pour hommes, garçons, enfants, etc ; 250 pardessus en caoutchouc.

Aussi : 150 caisses chaussures assorties ; 300 paires chaussures-congresses et bottines pour femmes et filles.

Aussi : Une quantité de fourrures, casques, manchons, etc.

Le tout pour être vendu en lots, pour convenir au commerce de la ville et de la campagne.

Conditions faciles.

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

235-3

Petites Annonces

TARIF :

25 mots ou moins, 10 cents chaque insertion.
$1/2$ cent par mot extra.

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, 25 cents chaque insertion.

PENSIONNATS ET MAISONS D'EDUCATION

Toute annonce reçue sous ce titre sera publiée au taux de ½ cent du mot, chaque insertion.

Cette publicité par la voie des colonnes du "Journal", offre des avantages incontestables, "Le Journal" étant lu par les meilleures classes de la société.

Prière de spécifier le nombre d'insertions et les dates auxquelles ces mêmes annonces devront paraître.

MAISONS D'ÉDUCATION

International Business College

COURS DU SOIR

PLACE D'ARMES, MONTREAL

Recommenceront le lundi, 1er octobre. Enseignement individuel. Demandez le prospectus. Tél. Main 309.

CAZA et LORD,
Directeurs.

236

Ecole vétérinaire française de Montréal

FONDEE EN 1886.

Les cours commenceront le 26 septembre, au même endroit (Université Laval, 185 rue St-Denis).

25 bourses qui donnent le droit de suivre les cours gratuitement sont offertes aux jeunes gens de la Province par le ministre d'agriculture.

S'adresser par lettre pour les renseignements,

Au Directeur, 185, rue St-Denis

et à M. Sylvestre, secrétaire du ministre de l'agriculture, à Québec. 211-jno

EMILIANO RENAUD

PIANISTE-VIRTUOSE

commencera ses cours de piano, LUNDI, le 10 courant. Engagements pour Concerts, Concerts avec orchestre, Recitals.

ADRESSE : 137 RUE CHERRIER

Au 1er d'Octobre—NEW STANFOLD BUILDING, rue Ste-Catherine-Ouest, coin rue Lamontagne. 223-jno

A LOUER

A LOUER — Logements à louer dans la meilleure partie de la rue St Denis, près du carré St Louis, un haut et un bas de maison, loyer $15 par mois, excellentes dépendances. Aussi sur la rue Hôpital un grand entrepôt avec cave étanche de première classe. S'adresser à M. J. T. Béthume, bureau 715 édifice de la Cie d'assurance New-York Life ou à The Synod Office, angle des rues Université et Burnside. x234-6

A LOUER — Une bonne maison 14 appartements et étables, No 402 rue St Antoine, très bon marché pour un bon locataire, ainsi que trois petits logements rue St Martin. S'adresser au No 2275 rue Notre-Dame. 235-3

CHAMBRES GARNIES

CHAMBRES A LOUER — Belles chambres meublées pour messieurs seulement. 2072 rue Ste Catherine. 229-2

CHAMBRES — Chambres à louer, confortables, bien éclairées et aérées, avec ou sans pension, meublées ou non. No 399 rue St Denis. x228-6

CHAMBRE A LOUER — Non meublée, dans une famille strictement privée, avec usage de la cuisine si on le désire, où il n'y a pas d'enfant. 217 Berri. x228-4

ANNONCES LEGALES

PROVINCE DE QUEBEC,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

Dame Solomée Achin, épouse commune en biens de Gilbert Briau, cultivateur de la paroisse de Laprairie, dans le district de Montréal, dûment autorisée à ester en justice,

Demanderesse,

vs

Le dit Gilbert Briau, du même lieu,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause.

Montréal, 31 août 1900.

BISAILLON & BROSSARD,
Avocats de la demanderesse.

220-4

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL. Cour de Circuit—No 10833—W. Lévesque, demandeur, vs. W. Lapointe, défendeur. Le cinquième jour d'octobre 1900 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 803 rue St André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Adhémar Cusset, H. C. S. Montréal, 25 septembre 1900. 238-1

PROVINCE DE QUEBEC,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

La Banque d'Hochelaga corps politique et incorporé ayant son principal bureau d'affaires en la cité et le district de Montréal,

demanderesse,

vs

The Hamilton Bridge Works Company, ltd., corps politique et incorporé ayant son principal bureau d'affaires en la cité de Hamilton, dans la province d'Ontario,

défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois et avis lui est donné que la présente action est intentée sur un certain contrat sous seing privé intervenu entre elle et le nommé Dufort, le 10 juillet 1899, par lequel elle s'est engagée à payer au dit Dufort la somme de $500 pour l'usage d'une certaine tour située sur l'emplacement de l'église St Jean-Baptiste et sur un transport de cette réclamation fait en faveur de la demanderesse par Herménégilde Dufort, le 7 juillet 1900 devant Me Prudhomme, N. P. Le présent avis devant valoir comme signification du dit transport.

E. BROUSSEAU,
Député Protonotaire, C. S.

Brosseau, Lajoie & Lacoste,
Avocats de la demanderesse. 237-2

PROVINCE DE QUEBEC,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

Dame Solomée Achin, épouse commune en biens de Gilbert Briau, cultivateur de la paroisse de Laprairie, dans le district de Montréal, dûment autorisée à ester en justice,

Demanderesse,

vs

Le dit Gilbert Briau, du même lieu,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause.

Montréal, 31 août 1900.

BISAILLON & BROSSARD,
Avocats de la demanderesse.

220-4

AVIS est par la présente donné que "The Mount Royal Cemetery Company" s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour un acte amendant et revisant les actes relatifs à la dite Compagnie, donnant à la dite Compagnie le pouvoir d'ériger et maintenir en opération un four crématoire et de faire des règlements pour l'administration d'icelui.

Montréal, le 28 août 1900.

WHITE, O'HALLORAN & BUCHANAN,
Procureur de la dite Compagnie.

214-31

EMPLOIS DISPONIBLES

AIDE-CUISINIER — LAVEUSE — On demande un jeune homme pour aider à la cuisine. Aussi une femme pour le lavage de plancher et la vaisselle à l'Hôtel Commercial, coin des rues Notre-Dame et St Gabriel. S'adresser à Mme Sauviat. 231-1

MONTEUR DE POELES — On demande un bon monteur de poêles, sachant réparer les poêles. S'adresser Alf. Houle, 441 rue St Laurent. 229-3

CUISINIERE — On demande une cuisinière pour une petite famille. Bons gages. S'adresser au No 90 rue Mance. 228-2

ON DEMANDE une bonne servante générale, devra être bonne cuisinière ordinaire, pour une petite famille. Se présenter à 4475 avenue Western, Westmount, devra parler anglais. x234-3

ON DEMANDE deux filles de la campagne, une servante générale, sachant faire la cuisine et une bonne d'enfants. Références 933 rue St Denis. x228-4

ON DEMANDE une servante et une fille de chambre, famille de trois personnes. Se présenter au No 130 avenue Clandeboye, première avenue à l'ouest de la rue Atwater. x228-4

ON DEMANDE une servante générale, pour une petite famille, bons gages, devra avoir des références. Se présenter à 355 avenue Clarke, Westmount. x228-6

ON DEMANDE des personnes d'expérience pour coudre à la machine Wheeler & Wilson et Singer. Se présenter chez John P. Black & Co., 361 rue St Jacques. x228-9

ON DEMANDE un bon domestique d'intérieur, connaissant le service de table, parlant français et anglais, 255 rue de la Montagne. Se présenter entre 10 et 12 heures a.m. x228-4

ON DEMANDE immédiatement des couturières d'expérience, machines Singer, ouvrage permanent et bons gages. The Progress Mnfg Co., coin Ste Catherine et St Urbain. x228-6

ON DEMANDE un voyageur compétent, dans le vernis, pour Montréal et la province de Québec, devra avoir de l'expérience et être bien vu et bien connu, parler anglais et français, pas une ligne extra — side line — Imperial Varnish and Color Co., Limited, Toronto. x222-4

ON DEMANDE une bonne servante générale, fille de campagne préférée, pas de lavage, bons gages, au No 98 avenue Columbia, partant de la rue Dorchester, Westmount. x222-6

ON DEMANDE deux bons vernisseurs-polisseurs de pianos. S'adresser 1199½ rue de Montigny, Co. Piano Craig. x222-6

ON DEMANDE, dans tous les départements d'une fabrique de chemises, des personnes d'expérience pour coudre à la machine ; les plus hauts prix et emploi permanent. S'adresser immédiatement à Mme Hébert, à la fabrique Gault Brothers, rue Ste Hélène. x216-9

ON DEMANDE des personnes compétentes pour faire des habits, pardessus et pantalons, beaucoup d'ouvrage, bons prix payés. S'adresser à H. Shorey & Co., fabricants de vêtements, 1866 rue Notre-Dame. Entrée de la fabrique sur la rue St Henri. x216-9

ON DEMANDE deux bonnes modistes, une pour ouvrage de pratique et l'autre pour ouvrage de magasin. S'adresser immédiatement à Adam Lamy, 2023 rue Notre-Dame. x234-3

ON DEMANDE plusieurs bons modeleurs, emploi permanent. S'adresser à M. Feneley, atelier de modèles. H. R. Ives & Co., rue Prince. x234-6

ON DEMANDE une servante générale dans une famille sans enfant. S'adresser No 490 rue Saint-Denis. x234-6

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine, pas de lavage ni repassage. S'adresser à 28 rue Mance. x234-4

EMPLOI DEMANDE

EMPLOI DEMANDE — Une jeune fille, orpheline, très instruite dans les deux langues, connaissant la sténographie et la clavigraphie accepterait une position dans une maison de commerce ou un bureau où il y aurait une ou d'autres dames. Recommandations excellentes. On se contenterait d'un salaire minime pour commencer. S'adresser par lettre : "Lucie", "Le Journal".

EMPLOI DEMANDE — Demoiselle connaissant la sténographie et la clavigraphie dans les deux langues, demande emploi dans un bureau. Adressez B. P. 343 rue Dorchester. 232-4

EMPLOI DEMANDE — Homme instruit parlant et écrivant les deux langues correctement, désire emploi comme shipper, storeman ou gardien de nuit, hautes références. S'adresser M. Louis, bureau du "Journal". 183 jno

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Leçons privées de français, anglais, musique, sténographie, chez soi ou au domicile de l'élève par une personne d'expérience et très capable. Prix très modéré. S'adresser 22 rue Reading. 225-3

ELEVES DEMANDES — Une personne compétente et expérimentée donnerait des leçons le jour ou le soir, de français, anglais, sténographie et piano, à des prix très raisonnables. S'adresser au No 820 rue St André. 235-3

PROPRIETES A VENDRE

LOTS A BATIR — A vendre, lots pour bâtir des maisons et des fabriques, sur les rues Gain et Shaw, de 15c à 20c le pied. Se présenter au No 194 rue de la Montagne. X222-9

PROPRIETE A VENDRE — Le cottage en brique solide, fondations en pierre de taille, portant le No 75 rue Sanguinet. En parfaite condition. Cour, hangars, etc. Neuf chambres, appareils à l'eau et à gaz en bon ordre. Prix modéré pour du comptant seulement. 173 jno

PROPRIETES A VENDRE — SAINT-HENRI — Lots à bâtir à vendre, sur les rues Notre-Dame, Richelieu, Delisle, Rose de Lima, Saint-Jacques, St Antoine, Bel Air, avec ruelles. Prix depuis 40 cents. S'adresser Dawes & Cie, 521 rue St Jacques. x234-9

A VENDRE

A VENDRE — 3 splendides fournaises de passage parfaitement neuves, balance de stock à 25 pour cent au-dessous du prix coûtant. S'adresser au No 2275 rue St Antoine. 235-3

A VENDRE — HOTELS — Restaurants licenciés comprenant boisson, fixtures, beau logement, prix $900.00, $400.00 comptant. Autres restaurants, centre, rue St Laurent, recettes $300 par semaine. Conditions, $1,500.00 comptant, balance facile. Aussi magasin cigares, tabac, valant $500 pour $225, pour cause de maladie. Etal de boucher, prix $225. Epiceries différents prix et autres commerces. Acheteurs aucune commission à payer. Oscar Laferrière, 1613 rue Notre-Dame. Bell Telephone 1519. 232-3

MAGASIN — A vendre un magasin de marchandises sèches, petit stock bien assorti, bonne clientèle, bonne localité. Bonne raison pour vendre. Ecrire M. 42 "Le Journal" Montréal. 225-2

DIVERS

PERDU — Entre St Vincent de Paul et l'hôtel Péloquin, un calepin contenant reçu et mémoire important. 1338 "Le Journal". jno

UNE OCCASION DANS LA VIE. Envoyez cinq cents pour franche opinion sur vous-même. Adressez 506 "Le Journal". 232-3

ON DEMANDE deux servantes une pour servir la table et l'autre comme cuisinière. Se présenter immédiatement au No 21A avenue Hôtel-de-Ville. x228-6

A LOUER — Une personne pouvant disposer de quatre appartements et passage, bain et w. c., chauffé à l'eau chaude, désire louer à une petite famille. Prix $9.00 par mois, chauffage compris. Localité désirable. S'adresser 517 rue St Antoine près rue Vinet. 229-2

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue — H. R. x234-3

REMERCIEMENTS à St Expédit, aux âmes du Purgatoire et à St Antoine de Padoue, pour faveur obtenue. 237-1

PORTNEUF

Dimanche prochain, à 2 hrs p.m., aura lieu, à Lachevrotière, une grande assemblée des électeurs de Portneuf.

Les honorables MM. Casgrain, Flynn, Landry, Pelletier et Chapais, et autres adresseront la parole.

TABLETTES QUOTIDIENNES

Mercredi, le 26 septembre (268-97) — Patronage : S. Cyprien ; Ste Justine.

Ephémérides : Commencement du siège de Sébastopol (1854) — Aloys Senefelder, de Munich, invente la lithographie (1799) — Nomination des juges Bélanger, Doherty et Roy (1873).

A méditer : Entre gens d'honneur, parole vaut contrat.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Bureau météorologique, Toronto, 25, 8 p.m. La tempête qui était dans le Manitoba hier soir, est maintenant rendue au lac Supérieur ; mais elle a graduellement perdu en énergie, et il n'est pas probable qu'elle produise plus que des coups de vents locaux sur les lacs inférieurs.

Le vent a été très fort sur le lac Supérieur.

Il fait un froid hors de saison dans les Territoires, où la neige a été générale depuis hier soir. La pluie continue dans le Manitoba.

Températures minima et maxima :

Kamloops, 36-60 ; Calgary, 26-38 ; Battleford, 28-28 ; Qu'Appelle, 30-30 ; Winnipeg, 42-46 ; Port Arthur, 52-78 ; Parry Sound, 54-78 ; Toronto, 54-74 ; Ottawa, 46-58 ; Montréal, 50-66 ; Québec, 42-64 ; Halifax, 50-66.

Probabilités :

Lacs inférieurs et Baie Georgienne — Vents frais et coups de vent locaux modérés, virant à l'ouest et au nord-ouest ; averses ou orages avec tonnerre dans plusieurs endroits ; tournant au froid le soir.

Vallée d'Ottawa et Haut St Laurent — Pour la plupart, beau et chaud ; mais quelques averses ou orages avec tonnerre.

Bas St Laurent et Golfe — Beau aujourd'hui avec température stationnaire ou un peu plus élevée ; averses ou orages avec tonnerre le soir, dans quelques endroits.

Provinces maritimes — Beau ; température stationnaires ou un peu plus élevée.

Lac Supérieur — Vents forts et coups de vent modérés, d'ouest à nord-ouest ; quelques averses et devenant beaucoup plus froid.

Manitoba — Vents de nord à ouest, devenant plus clair et froid ; fortes gelées la nuit.

COURTES LEÇONS DE LA SAGESSE

Qui a mauvais renom est à moitié pendu.

MONTRÉAL, 26 SEPT. 1900

La Journée d'hier

—A Québec, décès de l'honorable M. Félix Gabriel Marchand, premier-ministre de la province de Québec.

—Démonstrations patriotiques, à Montréal, à l'occasion du retour d'Afrique d'une soixantaine de nos volontaires canadiens.

—Fin de la fameuse enquête Naud-Dubois.

—Séance importante de la commission du port : l'entrepreneur Conners y annonce qu'il va commencer incessamment les travaux des élévateurs qu'il doit construire.

—On retrouve, dans le canal Lachine, le corps de Boulanger, disparu de chez lui depuis dix jours.

—La Corporation des bouchers tient une enthousiaste assemblée, et décide de faire respecter ses droits.

—Conventions politiques : des conservateurs à Berthier et Rimouski ; des libéraux, à Richmond et Wolfe, York-nord et Simcoe-nord.

—On signale deux nouveaux décès par la peste bubonique, à Glasgow en Ecosse.

—Le gouvernement des Etats-Unis retire de Chine et renvoie aux Philippines la plus grande partie des troupes que commande Chaffee.

—Clara Barton, de la Croix-rouge d'Amérique, lance un appel en faveur des victimes de Galveston, Texas.

—On rapporte de nouvelles tentatives de soulèvement des féniens, en Irlande.

EN FRANÇAIS S. V. P.

Nous recevons de temps à autre des articles préparés par le département de l'Agriculture et traitant de différents exhibits de l'exposition canadienne à Paris. Quelques-uns sont d'un intérêt général, d'autre ne sont écrits que dans un but de réclame, mais presque tous sont en anglais.

Nous demandons que les journaux français soient mieux traités, et qu'on les mette sur un pied d'égalité avec leurs confrères anglais.

Voulez-vous vous en occuper, M. Laurier?

Prouvez donc une fois au moins, que vous avez un peu d'attention pour vos compatriotes.

ACTUALITES POLITIQUES

Berthier

La convention conservatrice a siégé hier, à Berthier, et elle a été des plus enthousiastes. Cent-cinquante délégués, représentant toutes les paroisses du comté, s'étaient réunis pour la circonstance ; l'harmonie et l'entrain le plus parfait n'ont cessé de régner.

L'assemblée ayant été appelée à l'ordre, il est proposé par M. Champagne, N.P., de St Gabriel de Brandon, secondé par M. Romulus Mondor, maire de St Damien, que M. F. O. Lamarche, de la ville de Berthier, soit nommé président de cette assemblée.

Adopté unanimement.

M. Honoré Lambert, de St Cuthbert, propose, secondé par M. Hector Champagne, que M. V. Allard, maire de Berthier, soit nommé secrétaire de cette assemblée.

Adopté à l'unanimité.

Le Dr Albert Laurendeau, MM. Hector Champagne, de St Gabriel de Brandon et Louis Desperreault, Romulus Mondor, de St Damien; Joseph Provost, de St Michel des Saints; George Laporte, Joseph Lavallée, fils de Paul, Louis Sylvestre, Henri Boucher, Zotique Langevin, Honoré Lambert, George Champagne, Adelard Filiatrault, Joseph Lavallée, Hyacinthe Mousseau, Edouard Valois, Gonzague Bonin, Olivier Déry ;

Secondés par :

MM. le Dr E. Lafontaine, St Gabriel de Brandon; Ambroise Coutu, Alexandre Maxwell, Xavier Maxwell, Raymond Lavallée, Pierre Piette, J. et B. Lafrenière, Norbert Bérard, Paul Marcoux, Remi Déry, George Comtois, Norbert Bernèche, Arsène Champagne, Olivier Blais et une foule d'autres que M. J. A. Renaud, maire de la ville de Joliette, soit choisi comme candidat conservateur pour la prochaine élection fédérale.

Adopté unanimement.

M. Renaud, invité à prendre la parole, est accueilli aux applaudissements frénétiques de toute la délégation et des autres personnes présentes.

M. Renaud traite la question politique d'une façon magistrale et il est à maintes reprises interrompu par les applaudissements unanimes de l'assemblée.

Enfin, après une courte discussion des questions politiques, M. Renaud, se demande si, à raison de l'incertitude dans laquelle nous sommes sur la date des élections, il serait opportun de donner une réponse définitive.

M. Renaud croit que, dans les circonstances, il vaudrait mieux retarder la réponse qu'il a à donner.

Cependant, il informe la délégation que si rien ne l'empêche, il se fera un devoir de se rendre aux désirs des amis de Berthier.

Le président invite ensuite le Dr Albert Laurendeau, de St-Gabriel de Brandon. Le docteur donne un mot d'explication personnelle. Le notaire Archambault fait circuler une rumeur dans la ville de Berthier, que je lui aurais écrit lui disant que je travaillerais pour lui, notaire Archambault.

Cette rumeur est fausse.

Le notaire Archambault est mon ami personnel. C'est un bon garçon, un bon chantre. Le jour où M. Archambault se présentera comme maître chantre, je serai pour lui, mais tant qu'il sera candidat libéral, je serai contre lui.

M. Bergeron est appelé par l'assemblée et reçoit une véritable ovation, en paraissant sur l'estrade.

M. Bergeron traite la question de la dette et des dépenses publiques, de la réciprocité illimitée, promise aux Etats-Unis, par les libéraux, etc.

Le président donne ensuite la parole à l'hon. M. Beaubien, qui parle de l'établissement des réfrigérateurs. Il nie l'assertion des libéraux que les réfrigérateurs ont été créés et inventés par eux. C'est le parti conservateur qui, en 1895, a inauguré la grande politique des réfrigérateurs.

M. V. Allard, avocat, clot l'assemblée en invitant ses amis du comté à se rallier autour du vieux drapeau et supporter le candidat du parti.

A une assmeblée tenue à Lanaraie, dimanche, le 23 septembre 1900, les conservateurs suivants ont été nommés délégués à la convention du 25 :

MM. Dr P. H. Lavallée, A. B. Champagne, Louis Doucet, Trefflé Desrosiers, Jos. Lippé, Nap. Dalcourt, Ed. Valois, Olivier Blais, H. Desmarais, Ed. Ferland, Dominique Ducharme, Anthime Hervieux, Oliv. Bonin, Zotique Desrosiers, Chs. Joly, Mathias Bonin, Isidore Bonin.

ST-DAMIEN

Délégués :

MM. Romulus Mondor, maire, Louis Duperreault, Alexandre Maxwell, Xavier Maxwell, Elizie Forest.

ST-NORBERT

MM. Jos. Lavallée, fils de Paul, Pierre Piette, Dr J. R. Gadoury, George Laporte, Joseph Desallier.

ILE DUPAS

MM. Joseph Courchène, Olivier Désy, Pierre Dandonneau, Rémi Erard, Edouard Gorcier.

Délégués de Berthier-ville:

MM. J. O. Lamarche, George Champagne, Léon Robillard, Alfred Dostaler, Adélard Filiatrault.

BERTHIER PAROISSE

MM. Edouard Olivier, Hyacinthe Mousseau, Ach. Falardeau, Jos. Lavallée, fils de Paul, Louis Doucet.

ST-BARTHELEMI

MM. Henri Boucher, Alfred Adam, Louis Sylvestre,, Gaspard Comtois, Norbert Bernèche, fils.

Délégués du village de St-Gabriel de Brandon et de la paroisse:

MM. Dr Albert Laurendeau, Dr Eugène Lafontaine, Hector Champagne, N.P., Ulric Roch, David Provost, Damase Coutu, Clément Sarrasin, George Raune, Joseph Grandchamp.

ST-MICHEL DES SAINTS

MM. Siméon Boucher, Joseph Provost, M. Albert Archambault et Alexandre Ménard ont écrit à M. Allard disant que cette paroisse était toute entière en faveur de M. Renaud, mais que la grande distance qui les séparait de Berthier, les empêchait de se rendre en personne pour confirmer et ratifier l'élection de M. Renaud comme candidat.

ST- CUTHBERT.

MM. Régis Monique, Alexis Durand, Noé Morel, Paul Vadnais, J. O. B. Lafrenière, Paul Marcoux, Michel Denis, Oct. St-Germain, Joannès Clément, Joseph Drainville, George Landry, Norbert Bérard, Norbert Coulombe, J-Bte Sylvestre, Louis Déry, Zotique Langevin.

Trois-Rivières et St-Maurice

Plusieurs électeurs des Trois-Rivières, de passage à Montréal hier, s'accordent à dire que la candidature de Sir A. P. Caron, rencontre de nombreuses adhésions dans toutes les parties du comté. Sir Adolphe a fait le tour de la division et il n'a aucune raison de craindre le résultat de la lutte.

Hochelaga

Une centaine des électeurs, de toutes les municipalités de cette division, se sont réunis hier soir, en un caucus préliminaire, sous la présidence de l'hon. M. Alphonse Desjardins. Après quelques remarques fort judicieuses du président et de M. Bergeron, M.P., président du comité exécutif du district de Montréal, remarques qui ont été reçues avec attention et respect, et aux vives acclamations de l'assistance, on décide unanimement d'organiser, pour la semaine prochaine, une convention plénière des délégués régulièrement nommés, par chacune des localités intéressées, afin de voir au choix du candidat conservateur pour ce collège électoral.

En conséquence, une réunion des conservateurs de Saint-Gabriel aura lieu vendredi soir, à 8 heures.

Les conservateurs de St-Henri sont convoqués par le Club Duvernay, à se réunir vendredi soir, à la salle Beaudoin, 3663 rue Notre-Dame, à 8 heures précises.

Par ordre du comité.

Le Secrétaire.

York-nord

A une assemblée publique des électeurs libéraux de cette division, hier, la candidature a été offerte au député sortant, l'hon. M. W. Mulock, qui l'a acceptée.

Simcoe-nord

M. Leighton McCarthy, député sortant de cette division, a été de nouveau choisi candidat de l'Association McCarthy et du gritisme en ce comté. Le colonel O'Brien, ex-M.P., a dénoncé sir Charles Tupper et proclamé que le gouvernement actuel est, sur bien des points, en harmonie avec le programme de feu Dalton McCarthy.

A Toronto

Les grits de cette ville ont mille misères à se trouver des candidats. Après M. Massey, M. Aylesworth décline la tâche, et M. Elias Rogers également. Il est maintenant question de Hartley-Dewart, mais M. W. B. Rogers, qui a déjà été battu au provincial, parait devoir obtenir la préférence, pour Toronto-Centre.

M. J. J. Foy sera très-probablement le candidat conservateur.

IMPORTANTE ASSEMBLEE

Au Club Ouvrier Conservateur de la division Saint-Jacques

Tous les membres du Club Ouvrier Conservateur de la division Saint-Jacques, et les amis de la cause en général, sont cordialement invités à se rendre en grand nombre à l'assemblée de jeudi soir, le 27.

Des questions de la plus vitale importance y seront traitées par les orateurs de premier ordre, tels que l'hon. M. L. O. Taillon, C.P., MM. J. P. Cardinal, avocat, Joseph Barnard, avocat, C. A. Pariseault, avocat.

Le rendez-vous est toujours aux quartiers généraux du Club, salle Dumont, 1474 rue Sainte-Catherine.

Dans Toronto-Ouest, les grits songent maintenant à se contenter de M. J. D. Allan.

On semble admettre que M. A. E. Kemp, président du Board of Trade, sera le candidat conservateur dans Toronto-Est, bien que MM. Coatsworth, ancien député, et le Dr Orr soient aussi mentionnés pour cet honneur.

Richmond et Wolfe

Réunis hier en convention, les rouges de cette division ont choisi M. Tobin, de Brompton Falls, comme leur candidat, en remplacement de M. Stenson, qui se case.

Selkirk

La convention grite a siégé hier, et choisi comme candidat M. W. F. McCreary, commissaire fédéral de l'immigration. Il a accepté.

TEST CASE

Deux propriétaires de théatre poursuivis en Cour du Recorder pour avoir tenu leurs établissements ouverts le dimanche

L'un d'eux prend un bref de certiorari contre le Recorder

Son Honneur le Recorder Poirier a reçu hier un bref de certiorari pour l'empêcher d'entendre la preuve dans l'affaire de M. James Hoolahan, propriétaire du Théâtre de la Renaissance, qui est accusé d'avoir tenu son théâtre ouvert le dimanche, 16 septembre dernier. Ce bref a été pris en vertu de l'article du code de procédure, qui permet qu'une cause soit portée de la Cour du Recorder en Cour Supérieure avant même qu'elle ait été entendue. M. Honoré Mercier est l'avocat de M. Hoolahan dans cette cause.

Une autre cause du même genre doit être entendue aujourd'hui, en Cour du Recorder. C'est dans le cas de M. George Gauvreau, du Théâtre National Français, situé rue Beaudry, près de la rue Ste-Catherine. M. Gauvreau est accusé lui aussi, d'après l'article 103 des règlements de la Cité, d'avoir tenu son théâtre ouvert le 16 septembre dernier.

Voici le texte même de l'article No. 103 en vertu duquel ces deux actions ont été prises.

"Il est défendu d'ouvrir, ou de tenir ouvert, en cette cité, le dimanche, aucun théâtre, cirque, ménagerie ou place d'amusements où l'on donne des représentations athlétiques, gymnastiques, de ménétriers, vélocipèdes ou autres jeux bruyants de ce genre."

Cette offense est punie par un emprisonnement n'excédant pas deux mois.

Dans cette cause, le défendeur prétend qu'il n'est pas sujet à cet article des règlements de la cité, car dans son théâtre on ne donne que du drame. Or, le drame n'est pas compris dans cet article des règlements municipaux.

Cette cause ne sera probablement pas plaidée aujourd'hui; on attendra avant de procéder la décision de la Cour Supérieure dans la cause de M. Hoolahan, du Théâtre de la Renaissance rue Ste-Catherine, qui est une cause analogue à celle prise contre M. Gauvreau du Théâtre National français.

PAS D'INTERVENTION

La Cour d'Appel déclare qu'elle n'a aucune raison d'intervenir dans la cause de Fulton, parce que l'acte d'accusation est valide

J. N. Fulton, convaincu du vol de $12,541 pendant qu'il agissait comme procureur de Mme J. T. Coristine, recevra sa sentence demain matin.

Hier matin, le Cour d'Appel a rejeté la motion demandant une suspension de jugement. Le banc était occupé par les juges Bossé, Blanchet, Hall, Ouimet et White. L'arrêt du tribunal a été prononcé par le juge Ouimet. Il reconnait que l'acte d'accusation répond parfaitement aux dispositions de la loi; que l'accusé n'a été l'objet d'aucune injustice et que la Cour d'Appel n'a aucune raison d'intervenir.

Hier après-midi, M. Crankshaw a présenté au juge Ouimet une requête signée par un grand nombre de citoyens en vue, recommandant Fulton à la clémence du tribunal.

L'incendie du Théatre-Français

MM. Madore, Guérin et Merrill, avocats, ont pris au nom de M. W. E. Phillips, ancien locataire du Théâtre Français, contre M. Daniel Ford, propriétaire de ce théâtre, une action de $27,000 par laquelle, ils réclament aussi la main levée d'une hypothèque que M. Ford a placée sur la propriété de M. Phillips, rue Sainte-Catherine, en garantie d'une réclamation de $30,000 pour l'incendie du théâtre. Cette hypothèque a été enregistrée en août dernier. M. Phillips prétend qu'elle est illégale et qu'elle ne peut avoir aucun effet tant que jugement n'aura pas été rendu.

Il déclare en outre qu'il souffre des dommages attendu qu'il a trouvé un acheteur dans la personne de Mme Geo. Caverhill. En vendant, il pourrait éteindre une hypothèque de $18,000 qui grève actuellement sa propriété.

Il faut donner ses véritables noms et prénoms

Le recorder Poirier est décidé de sévir rigoureusement contre les prisonniers qui ne donnent pas leurs noms véritables, quand ils comparaissent devant lui. Son Honneur a déclaré, hier matin, en cour du recorder, que la chose est devenue une véritable nuisance et entrave les fins de la justice.

Or, pour donner un exemple, une femme du nom de Jeannette McGuire, qui avait donné le nom de Suzanna Laughlin, lors de son arrestation pour ivresse et désordre, a été condamnée à $20 d'amende ou 2 mois de prison.

Afin d'éviter tout danger de ruiner votre santé en buvant de l'eau impure, ajoutez 10 à 20 gouttes d'Angostura Bitters à chaque verre d'eau que vous buvez. 236-6

RETOUR D'AFRIQUE

Nos volontaires Canadiens arrivant du Sud-Africain, sont l'objet d'une démonstration patriotique, hier soir

SUCCES DE LA PARADE MILITAIRE

L'arrivée en notre ville hier soir de vingt trois soldats, invalides, d'Afrique a donné lieu à une démonstration patriotique. Les régiments locaux se sont réunis et ont tenu à l'honneur d'aller recevoir en corps leurs compagnons, revenus des champs de bataille africains.

Ces militaires étaient attendus em gare à sept heures et trente; or à la dernière minute un télégramme reçu par le lieutenant-colonel Roy, D.O.C., annonça que le train était en retard d'une heure ce qui donna aux différents bataillons le temps de se réunir en grand nombre pour aller au-devant de leurs confrères.

Dès sept heures hier soir, les abords de la salle d'Exercice rue Craig, étaient remplis de monde et les soldats de toutes armes rejoignaient leurs bataillons pour se former en ligne et marcher à la rencontre des "boys."

A huit heures, la parade se mit en branle et, fanfare en tête, prit le chemin de la gare Bonaventure.

Au nombre de plusieurs centaines, nos militaires défilèrent par les rues Craig, Côte Saint - Lambert, Saint-Jacques, jusqu'à la gare où ils prirent place sur la plate forme en attendant l'arrivée du train.

Sur le parcours, nos soldats furent acclamés par des milliers de personnes et le plus grand enthousiasme régnait parmi la foule qui encombrait les trottoirs.

Quand les "boys" eurent pris place à la tête de la colonne, M. l'échevin McBride leur adressa la parole au nom du maire de Montréal, qui n'a pu assister à la réception. Il leur souhaita la bienvenue et au nom de la ville de Montréal, leur assura en termes choisis combien les citoyens de Montréal sont heureux de leur retour et se glorifient de leur conduite héroique en Afrique-Sud.

La procession prit ensuite le chemin de la Salle d'Exercice, défilant par les rues Windsor, Ste Catherine, St Laurent et Craig jusqu'à la Salle d'Exercice.

Tout le long du parcours une foule enthousiaste acclama les héros du Sud-Africain.

Parmi les soldats invalidés, quelques-uns marchaient dans les rangs, d'autres étaient en voitures et d'autres encore étaient portés en triomphe par leurs camarades.

Au Carré Philips, les Victoria Rifles, portant en triomphe leur camarade Frawley, blessé à Paardeberg, se sont rendus à leurs quartiers généraux, où ils lui offrirent un somptueux banquet.

Le reste de la parade continua par les rues Ste-Catherine, St-Laurent et Craig. A la salle d'Exercice, les galeries étaient bondées de spectateurs, et à l'entrée des braves, des tonnerres d'applaudissements éclatèrent de toutes parts.

Il y eut réception aux quartiers généraux des Prince of Wales Rifles, où un lunch improvisé, leur fut servi.

Le lieutenant-colonel Roy, D.O.C. souhaita la bienvenue aux "boys" en termes émus ; il leur exprima au nom des militaires du district de Montréal, combien il était content de les voir revenir sains et saufs au pays. Le colonel leur dit aussi combien la ville de Montréal et le Canada étaient flattés de leur noble conduite devant l'ennemi. "Comme soldat et comme citoyen, dit-il, je suis heureux de vous voir au milieu de nous.

Vous avez fait honneur au drapeau Canadien au delà des mers et vous avez démontré que notre pays, si mal connu des populations Européennes pouvait aussi produire des héros.

Je vous remercie messieurs au nom de la nation et je vous prie de croire que jamais je n'ai été aussi heureux de commander au district militaire de Montréal, qu'en ce jour où plusieurs des fils de notre métropole Canadienne reviennent glorieux du Sud Africain où ils ont su recueillir des lauriers."

M. l'échevin McBride au nom du maire de Montréal, adresse ensuite quelques paroles élogieuses aux braves. Il fut immédiatement suivi du lieut.-col. Cook, qui invite les "boys" à se rendre aux quartiers privés de son régiment qu'il commande où un léger goûter les attendait.

A une heure assez avancée de la soirée, on se sépara, enchanté de cette belle fête.

Le soldat Proulx, du 65 ième, a fait le trajet en voiture, en compagnie de ses deux sœurs, qui étaient allées le recevoir à la gare. Après la parade, le jeune héros a préféré se rendre directement chez lui.

La parade était sous le commandement immédiat du colonel Roy D. O. C., le lieut.-col. Cook ayant le commandement.

Au nombre des officiers présents nous avons remarqué: MM. le lieut.-col. Labelle; lieut-col, Whitley; major Carr; major Barton, capt. Ibbotson, capt. Desnoyers; lieut.-Whitley, Morris et autres.

Les régiments qui étaient en ligne durant la parade étaient un escadron de cavalerie, "Canadian Hussars," une compagnie d'artillerie de garnison, un peloton d'artillerie montée, une compagnie des Victoria Rifles, une compagnie des Royal Scots, une compagnie du 65e bataillon et le régiment des Cadets écossais.

Les soldats qui furent fêtés, hier soir, sont les suivants :

Soldat Bérubé, R.C.A., batterie B, Ottawa.

Soldat Percy Greaves, R.C.I., premier contingent, Vancouver, C.-A.

Caporal A. E. Ryerson, C.M.R., Toronto.

Soldat W. E. Molaskey, C.M.R., Brantford, Ont.

Soldat T. C. Harley, C.M.R., Calgary, Man.

Soldat A. C. Beach, R.C.R., Victoria, C.-A.

Soldat Charles Farmer, C.M.R., Boston.

Soldat A. Woodward, R.C.R., London, O.

Soldat H. Donohue, R.C.R., London, Ont.

Soldat H. G. Bolster, R.C.R., Cobourg, Ont.

Soldat H. A. Benbow, R.C.R., Ottawa.

Soldat T. H. Graham, C.M.R., Aurora, Ont.

Soldat W. M. Clover, C.M.R., Chatham, Ont.

Soldat W. R. Cartlidge, batterie B, R.C.A., Guelph.

Soldat J. C. Perry, R.C.R., Winnipeg.

Soldat J. A. Smith, R.C.R., Toronto.

Caporal J. S. McMair, R.C.R., Bellville, Ont.

Soldat H. Cowan, R.C.R., Portage des Prairies, Man.

Soldat Proulx, R.C.I., 65e bataillon.

COMMISSION DU PORT

Conners annonce qu'il est décidé de pousser avec vigueur la construction de l'élévateur de la Pointe du Moulin à Vent

L'INSPECTION DES NOUVEAUX QUAIS

Le syndicat Conners pour l'érection d'élévateurs à la Pointe du Moulin-à-Vent est enfin décidé à agir. Une lettre de M. Conners à la Commission du Port en fait foi.

Cette lettre a été lue à l'assemblée de la Commission, hier après-midi.

La voici:

A MM. les commissaires du Havre, Montréal.

"Messieurs,"

Vous remerciant pour le délai que vous avez bien voulu m'accorder jusqu'à ce jour, pour vous rendre une réponse décisive relativement à la construction des élévateurs à la Pointe du Moulin-à-Vent en votre ville, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous commencerons les travaux d'excavacation la semaine prochaine et que les choses seront poussées très activement par la suite. Je demeure, MM

W. J. CONNERS,
Pour le Syndicat Conners."

Après la lecture de cette lettre, M. Conners qui était dans l'édifice fut introduit dans la salle des délibérations, où il ajouta entre autres choses, qu'il espérait parachever les fondations avant l'hiver, et qu'il était certain que la commission serait satisfaite de son travail.

On discuta ensuite quelques questions de routine.

Permission fut accordée à M. Kennedy l'ingénieur du port, de s'absenter pour quelques jours.

Il fut ensuite décidé que l'inspection mensuelle du port aurait lieu vendredi prochain à deux heures. Les commissaires feront l'inspection du côté de terre cette fois, visitant les divers quais. A l'autre bout, du côté d'Hochelaga, ils s'embarqueront à bord du remorqueur Robert Mackay, pour faire une promenade jusqu'à la Longue-Pointe, et faire le voyage de retour.

Intervention opportune de la solice

La police s'est empressée de faire droit aux plaintes des citoyens des rues Sanguinet, Vitré et Ste-Elisabeth. Hier soir, la police a exercé une surveillance spéciale dans cette partie de la ville et quatre gamins qui déchiraient l'air de leurs cris ont été arrêtés. On les a relâchés, ce matin, à l'heure des classes. En voici qui seront plus discrets dans leurs jeux, à l'avenir. Au tour des autres turbulents, à présent, si tentation leur prend de troubler la paix de nouveau.

LIBELLE DIFFAMATOIRE

Deux journaux des provinces maritimes dans de mauvais draps

M. R. A. E. Greenshields a demandé au juge Choquet, hier matin, et obtenu l'émission de mandats d'amener contre les éditeurs de deux journaux des Provinces Maritimes, coupables du plus grossier libelle.

Voici les faits de la cause : Les deux journaux mentionnés publiaient, sous la foi d'une rumeur, il y a quelques jours, le récit épouvantable du meurtre de Madame Henry Flood commis des vivres à bord du steamer Ramore Head, par son mari également commis des vivres sur le même bateau. Le meurtrier par jalousie, croyait-on, avait coupé la gorge de sa femme d'une oreille à l'autre. Henry Flood devait être pendu à Glasgow pour un meurtre, toujours d'après ces rumeurs.

D'où l'indignation de M. et Mme Flood et du capitaine Smith, du Ramore Head, à la lecture de ce compte-rendu affreusement "shoking." Ils se rendirent de suite au bureau de M. Greenshields, d'où l'action de ce dernier. Il se peut que le chef Carpenter parte en compagnie de M. Greenshields, mais en tout cas, un homme partira bientôt porteur des mandats et amènera les défendeurs à Montréal, où se fera le procès.

M. et Mme Flood comptent un grand nombre d'amis dans les ports canadiens, où ils sont connus depuis longtemps. On présume que l'article en question aura été donné aux journaux par des ennemis des demandeurs.

M. et Mme Flood étant partis pour Dublin à bord du Ramore Head, le procès sera ajourné jusqu'à leur retour.

Au Sacré-Cœur

Les religieuses du Sacré-Cœur se préparent à célébrer par des fêtes, qui auront lieu le 21 et le 22 novembre, le centenaire de la fondation de leur communauté. Les anciennes élèves sont invitées à ces fêtes et instamment priées de se réunir, le 1er octobre, à 2 heures et demie, au couvent du Sacré-Cœur, rue St-Alexandre.

Expositions régionales

L'Exposition annuelle de la Société d'Agriculture du comté d'Hochelaga a lieu aujourd'hui sur les anciens terrains de l'Exposition, au Mile-End

M. H. J. Ross, le secrétaire-trésorier, dit que les entrées se font rapidement et que les exhibits de grains et de légumes surtout sont de toute beauté et en grand nombre. On pourra aussi y voir quelques beaux spécimens de la race chevaline.

L'exposition annuelle du comté de Jac-Cartier aura lieu, à Dorval, sur le terrain des courses de Bel-Air.

Exploiteur d'un nouveau genre

Une pauvre femme demeurant sur la rue du Palais, s'est fait filouter la valeur de six semaines de pension par un homme à cheveux blancs prétendant faire affaires pour un frère absent. Il avait sa chambre sur la rue Sherbrooke et désirait essayer la pension de table pendant une semaine. A l'expiration de ce temps, son frère étant en congé, il était contraint de rester encore une semaine, et ainsi de suite pendant six semaines. La plaignante se propose de soumettre le cas à la Société de Protection des femmes et des Enfants.

Un essai du "Mother's Graves' Worm Exterminator," vous convaincra qu'il n'a pas d'égal comme vermifuge.

Achetez-en une bouteille, et voyez si vous n'en serez pas satisfait. 236-6

Septembre est le plus beau mois de l'année pour visiter le lac St-Jean. Protégé par les chaines de montagne contre les vents froids du St-Laurent la vallée du lac St-Jean est très agréable l'automne. Le paysage de lacs et de montagnes des Adirondacks canadiens traversé par le chemin de fer est magnifique. Tout le confort désirable à l'Hôtel Roberval.

Un joli guide illustré gratis sur demande faite à Alex. Hardy, Québec. 217jno

EN AVANT

Shawinigan va s'enrichir d'une nouvelle manufacture de pulpe, qui produira 100 tonnes par jour

Un syndicat Belge y dépensera 5 millions

Shawinigan et, par ricochet, Trois-Rivières, marchent à grands pas dans la voie du progrès et de la prospérité. Shawinigan aura sous peu, un nouveau moulin à pulpe. M. J. N. Greenshields vient d'arriver de Belgique et de France et a réussi, dans le premier de ces pays à former un syndicat dans ce but. Cinq millions seront dépensés dans cette entreprise.

Le syndicat a déjà loué de la Shawinigan Water & Power Company, un pouvoir au montant de dix mille piastres. On a commencé sur la rivière St-Maurice, près de Shawinigan la construction d'un grand moulin à pulpe. Le syndicat Belge a retenu les services de M. Rice, comme ingénieur, et l'ouvrage avance rapidement. Il est probable que le moulin commencera ses opérations vers le premier de mai prochain. Il produira la pulpe au taux de 100 tonnes par jour.

L'été la pulpe sera envoyé par Trois-Rivières et chargée là à bord des steamers. L'hiver on l'expédiera par chemins de fer viâ Portland, St-Jean ou Halifax. Une grande partie des produits sera expédiée en Belgique.

Le maire Préfontaine

Le maire Préfontaine disait hier : "Si ma candidature dans Maisonneuve pour les prochaines élections fédérales rencontre de l'opposition de la part des échevins Roy et Ouimet, j'accepterai certainement la candidature qui m'a été offerte par les électeurs de Terrebonne. Je laisserai aux électeurs de Maisonneuve la liberté de m'appuyer aussi dans cette division."

Sir Charles Tupper à Montréal

Sir Charles Tupper est arrivé d'Ottawa, hier matin. Il est reparti, hier soir, pour Québec.

Conférences du Docteur Le Rossignol

Le Dr LeRossignol a inauguré, hier soir, son cours d'économie politique à l'Université McGill. Il a donné sa première conférence à 5 heures, dans la salle des conférences du cabinet de chimie de l'édifice des Arts. Ces conférences vont se continuer jusqu'à Noël. Le public y est admis.

Pour avoir troublé la paix publique

Deux donzelles, nommées Hermina Skelly et Lizzie O'Neil, ont été arrêtées, avant-hier, dans la nuit, pour s'être querellées sur la rue St-Charles-Borromée. Leur différend a été réglé, hier matin, par le recorder, qui a condamné la femme Skelly à $10 d'amende ou 1 mois de prison. Quant à Lizzie O'Neil, elle a été condamnée à $20 d'amende ou 2 mois de prison, parce qu'elle était sortie de l'asile de Ste-Darie, deux jours auparavant, après avoir purgé une sentence de deux mois,

Renvoyés aux Assises

Hier après-midi, en cour de police, le nommé Albert B. Engale, accusé d'avoir obtenu $15 sous de faux prétextes, de son ami George Murray de la rue Cathcart a été renvoyé aux assises pour y subir son procès.

Patrick McNally pour avoir volé un cheval à M. George Hutton, subira aussi son procès au prochain terme des assises qui s'ouvrira le 2 novembre prochain.

La dernière planche de salut de Tessier, l'ex-clerc du marché Bonsecours

Hier, en cour d'appel a été entendu le "reserved case", dans la cause de Tessier ex-clerc du marché Bonsecours. Lors du procès en cour de police, le juge Desnoyers, à la demande de l'avocat de la défense, avait reservé la question suivante à la décision de la Cour du Banc de la Reine en appel.

"La cité de Montréal peut-elle se prétendre propriétaire des bonis payés par les bouchers pour mutations d'étaux et Tessier en négligeant de remettre ces bonis à la ville, a-t-il commis un vol? !

C'est sur cette question que la cour d'appel est appelée à donner sa décision, qui fixera définitivement le sort de l'accusé.

BROWN'S BRONCHIAL TROCHES
Pour la GORGE
L'ami de l'Orateur Public.
John I. Brown & Son, Boston. 61

LES PLUMES D'ACIER
"ESTERBROOK"
Agents de gros : BROWN BROS. (Ltd.)
51 Wellington St., West, Toronto.

Maladies de la Peau, du Sang,
DU CUIR CHEVELU ET VOIES URINAIRES
Dr H. J. BRODEUR
SPÉCIALISTE DE PARIS.
Acné, Eczéma, Dartres, Chûtes des cheveux, Psoriasis. Maladies du Rein, Vessie et Prostate, Varicocèle et tous résultats d'erreurs de jeunesse.
139 RUE BLEURY.
10 a.m. à 12 a.m., 1.30 p.m à 4.30 p.m., 7 p.m. 8.30 p.m. Dimanches 1 p.m. à 3 p.m. Téléphone Bell Main
2-I an

A VENDRE
Magnifiques propriétés situées dans les meilleures localités, finies des plus moderne, bâties en pierre et brique, et donnant des
Revenus Annuels de 10 %
CONDITIONS faciles, pour convenir à tout acheteur.
Aussi plusieurs
TERRES
à vendre ou à échanger, pour propriétés de ville. Placements sur hypothèques et Débentures de municipalités.
S'adresser à
MENDOZA LANGLOIS
58, RUE ST-JACQUES, Montréal.
227-1 Tél. Main 2022.

AMUSEMENTS.

ACADEMIE LA SEMAINE PROCHAINE.
Matinée Samedi.
...BLANCHE WALSH...
Présentant le Nouveau Drame Romanesque... MARCELLE
(Première fois sur aucun théâtre).
Prix : 25c, 50c, 75c, $1.00 et $1.50
SIÈGES EN VENTE DEMAIN. 238-5

THEATRE ROYAL Chaque après-midi à 1.30, et le soir à 7.30
Cette Semaine, 24 Septembre
"A LION'S HEART."
Prix : 10, 20 et 30c.
La semaine prochaine : "Reaping the Whirlwind."

Soirées de Famille, Monument National.
JEUDI, 27 SEPTEMBRE 1900.
"LES PETITES GODIN" Comédie en 3 actes.
Entr'actes magnifiques organisés par l'Union Ste. Cécile. Prix 25c, 35c et 50c.
Billets en vente à la librairie Ville-Marie, 210 rue St. Laurent et chez M. Hurteau, 1686 Ste-Catherine.

Menu à l'Hôtel Fortin
Aujourd'hui de midi à 3 hrs. p.m.
Coin des Rues St. Jacques et St. Gabriel
SOUPES
Pois. Consommé pâte d'Italie.
POISSONS
Filets de doré aux fines herbes.
ENTREES
Cervelles au beurre noir.
Bœuf sauté jardinière.
Haricots d'agneau petits pois.
ROTIS
Aloyau de bœuf au jus.
Longes de porc frais sauce pommes.
VIANDES FROIDES
Agneau. Bœuf. Veau. Jambon. Petit salé.
LEGUMES
Patates bouillies. Purée de Tomates. Céleri.
DESSERT
Pudding cottage sauce cognac.
Puff à la crème.
Pommes nature.
Fromages Oka et Canadien.
Thé. Café. Lait.

J. H. AIMÉ BLAIS...
69 St-Antoine, près rue des Inspecteurs
Entrepreneur-Plombier...
Chauffage à l'eau chaude et à vapeur, couverture, corniches en tôle galvanisée, ventilation, système d'électricité.
CONTRATS EXECUTES
au plus bas prix, par tout le pays et à l'étranger. Plans, devis et soumissions
FOURNIS GRATUITEMENT.
Tél. Bell Main 3168. 163 Jno

Tél. des Marchands : Rue Notre-Dame 714
COLLETS, CRAVATES, CHEMISES
L. P. LEBEL
Merceries !
BRETELLES, GANTS, ETC., ETC.
1633 Rue Notre-Dame
Près la Côte St. Lambert
157-1an

AUX CAPITALISTES.
Un Bargain Extraordinaire !
Un bloc de maisons de 72 logements de 503 à 517 rue Beaudry, 294 à 302 rue Visitation, et toute la rue Jubilee Court (des deux côtés).
Valant $75,000 Sera vendu pour $35,000
Termes : $6,000 comptant. Balance à 5 %
Sera vendu ou échangé, au choix.
CES PROPRIÉTÉS PAYENT 15 %
Pour plus amples détails s'adresser à
ART. C. BOURASSA & CIE
26, rue St-Jacques.
223-1no

40 ans d'experience
A. ROUSSEAU, Constructeur de Ponts, Expert Mécanicien et Ingénieur.
Evaluateur de dommages causés par le feu. Bureau : Chambre 68 Bâtisse Impériale. Résidence : 42 rue Seaver, Hochelaga. 123

Entrepot autorisé No 8. Tél. Bel Ma
CHOISEUL MATTE,
COURTIER EN DOUANES,
Cie de l'Entrepot Canadien
191, des Commissaires. Agence Générale
109-1a MONTREAL.

...TARIF...
Naissance : ...
Mariage : .....
Décès : ....
Service Anniversaire :
25 Cts Chaque Insertion.

NAISSANCES

SENECAL — A Montréal, le 18 courant, au No 222 rue St Martin, l'épouse de M. Joseph L. Sénécal, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Juliette-Irène.

Parrain et marraine, M. et Mme Ludger Sénécal.

MARIAGES

JACOB-ADAM — Le 25 courant M. J. E. Jacob, marchand du lieu, conduisait à l'autel Mlle Obéline Adam, fille de M. Joseph Adam.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé de la paroisse, Rév. Prosper Cloutier.

Les nouveaux époux sont partis pour un voyage de noces.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

DECES

GELINAS — A St Aimé, comté de Richelieu, aura lieu à 9 heures a.m., lundi, le 1er octobre prochain, le service anniversaire de la regrettée Mme notaire D. Gélinas, née Aurélie Désilets, et décédée le 30 septembre 1899.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2f

LACHANCE — M. Honoré Lachance, commis-voyageur de la maison John L. Cassidy, est décédé à Québec, à l'âge de 46 ans et 5 mois, après une courte maladie.

RICARD — Paris, France, le 21 courant, à l'âge de 21 ans, Louis Ricard beau-fils de M. Joseph Hudon, de la maison Hudon, Hébert & Cie.

Un service funèbre sera chanté à 7½ heures a.m., dans l'église des Jésuites de cette ville par les élèves du collège Ste Marie, vendredi, le 28 septembre.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 4f

SERVICE ANNIVERSAIRE

LORANGER — Mardi, le 25 du courant, à 8 heures, les Sœurs de la Providence feront chanter dans la chapelle de leur maison-mère, rue Fullum, un service solennel pour le repos de l'âme de feu Dr Jos. T. Loranger, médecin attaché au dispensaire de cette maison.

Parents et amis sont priés d'y assister. 2f

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Electrique de Montréal, Milton McDonald, Administrateur. Domicile, 76 rue St Jacques, Montréal.